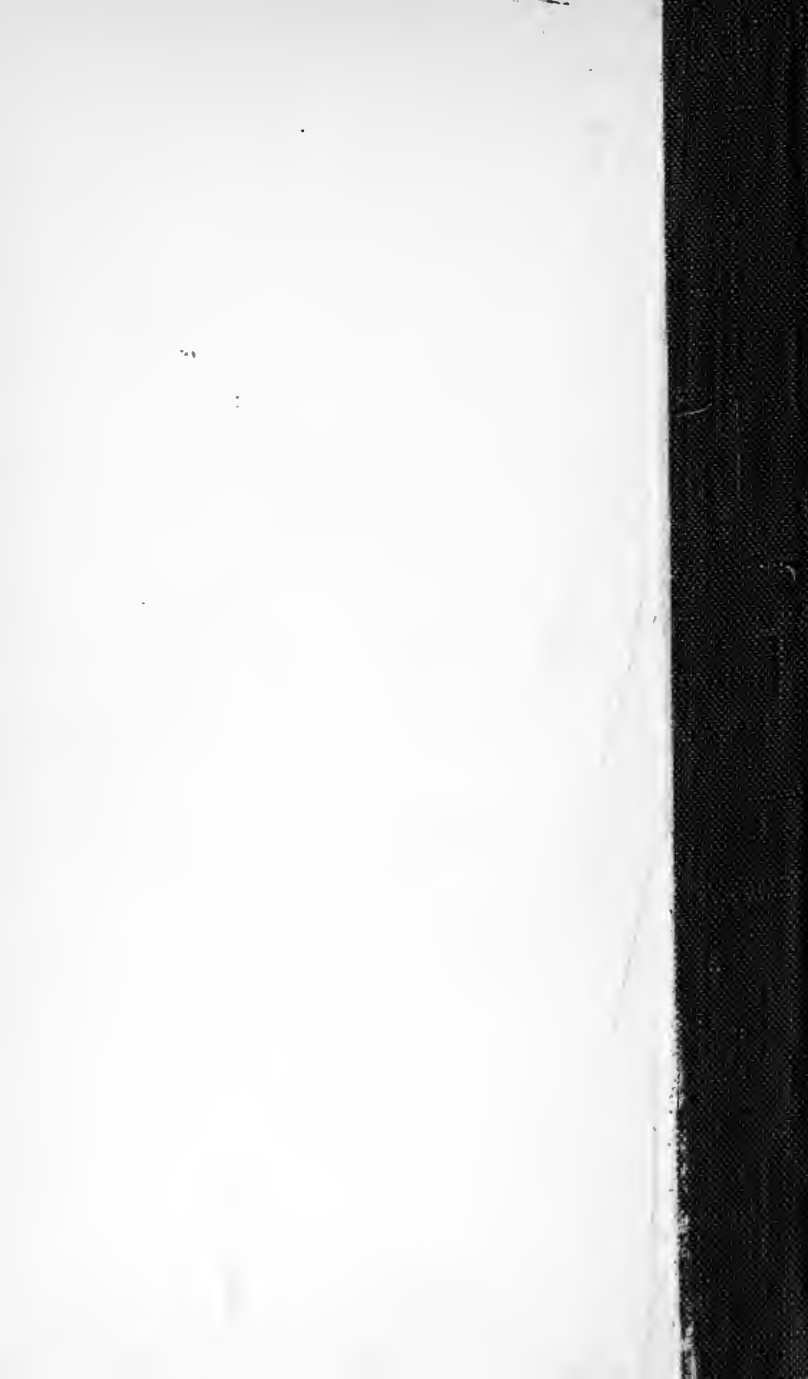


UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 00005739 8

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa



HISTOIRE
DE LA PROVINCE
DE QUÉBEC

DU MÊME AUTEUR :

Aux Editions Albert Lévesque, Montréal.

Littérature Française Moderne.
La Vérendrye, découvreur canadien.
Artisans du miracle canadien.
Marie Barbier.

Aux Editions du Zodiaque, Montréal.

Chefs de File.
Mercier.
Mgr Lafèche et son temps.

A la Librairie Ernest Flammarion, Paris.

Sir Wilfrid Laurier.
Sainte-Anne-de-Beaupré.
Papineau.

A la Librairie Larousse, Paris.

Canada, album (en collaboration avec Paul Bertin).

Chez Bouasse Jeune et Cie, Paris.

Kateri Tekakwitha, illustré par Paul Coze.

Aux Editions Spes, Paris.

Marguerite Bourgeoys.

H.V.
R.R. 10/10

7

ROBERT RUMILLY

HISTOIRE
DE LA PROVINCE
DE QUÉBEC

XIII

Henri Bourassa

Editions Bernard Valiquette
Montreal

422123
15.4.44

F
5470
RS
t. 13

Tous droits de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous pays.

I

LES NATIONALISTES DANS L'ARENE FEDERALE

Débats et législation à Québec : nouvel ajournement du bill Langlois ; création de deux écoles techniques et d'une Ecole des Hautes Etudes Commerciales — Violentes campagnes du Nationaliste ; Laurier prend une sanction — Débats et législation à Ottawa ; la loi Lemieux ; projet de loi Lavergne ; Bourassa et Lavergne sur la brèche ; Jacques Bureau, solliciteur général — Mouvements d'action ouvrière, d'action sociale, d'action nationale et d'action catholique — « Sectaires dans le bien » — La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste.

1907

Sir Alexandre Lacoste, juge en chef de la province de Québec, prit sa retraite en janvier 1907. Son successeur fut son beau-frère, le juge Henri-Thomas Taschereau, fils, petit-fils et cousin de juges distingués. Une tradition professionnelle comme celle qui s'observe dans la famille Taschereau contribue à la formation d'une élite. Autre aspect de cette nomination : la haute magistrature, naguère peuplée d'anciens députés bleus, se remplissait peu à peu d'anciens députés rouges. Les tirades de Bourassa sur l'indé-

pendance des députés sont bien belles, mais la docilité au parti reste le plus sûr chemin vers une opulente fin de carrière, à la Cour ou au Sénat.

Les dernières luttes politiques, dans la province, s'étaient faites entre les libéraux, d'une part, les nationalistes ou les « ouvriers », d'autre part. Le chef de l'opposition provinciale, Leblanc, tenait à rester un conservateur tout court. Il ne s'était pas compromis avec les nationaux de Mercier, il ne se compromettrait pas avec les nationalistes de Bourassa. Mais les groupes d'opposition pouvaient croiser leurs feux. Les conservateurs accomplirent un nouvel effort en reprenant, à Montréal, la publication du *Canadien*. Ce journal devait végéter pendant trois ans, avec Arthur Sauvé pour directeur. Il commença par emboîter le pas au *Nationaliste* dans ses attaques contre Jean Prévost, ministre de la Colonisation. On tentait de ranimer contre le gouvernement Gouin la campagne sur la colonisation, si efficace contre le gouvernement Parent. Nos lecteurs se rappellent la réponse d'Ernest Laforce, colon de la Matapédia, mal reçu par Lomer Gouin : « Je ne plaiderai pas devant les tribunaux, mais devant l'opinion publique. » Le colon Laforce tint parole. Tous les soirs, son labeur fini, il saisissait une plume encore malhabile, mais résolue, pour critiquer les concessions forestières contiguës aux lots des colons, qui empêchaient l'établissement de nouveaux-venus et le développement de paroisses. Le *Nationaliste* insérait et utilisait ces lettres. Asselin dépensait beaucoup de talent et beaucoup de fiel, attaquant Jean Prévost, son ennemi personnel, dans sa vie publique comme dans sa vie privée. Jean Prévost le fit condamner pour « libelle » ; Asselin continua.

La session provinciale s'ouvrit le 15 janvier. A la place de Weir, redevenu ministre, Philippe Roy,

député de Saint-Jean, réputé pour sa courtoisie, fut élu Orateur. Le discours du Trône annonça :

a) L'aboutissement des démarches si souvent renouvelées à Ottawa pour l'augmentation de subside. Le cabinet Laurier soumettra au Parlement fédéral les résolutions nécessaires.

b) D'autres démarches auprès du gouvernement fédéral pour faire annexer à la province de Québec toute la région s'étendant au nord de cette province entre la baie d'Hudson et l'océan Atlantique.

c) La poursuite de l'action intentée contre Terre-Neuve, qui empiète sur le territoire canadien au Labrador.

d) La fondation de trois grandes institutions : une école technique à Québec, une école technique et une école des hautes études commerciales à Montréal.

e) L'amélioration des chemins ruraux, etc.

Les sept millions payés par le Pacifique-Canadien, pour solder l'achat du chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, sont affectés au remboursement des emprunts contractés, de 1874 à 1878, pour la construction de ce chemin de fer. Et le budget présente encore un excédent de recettes.

En demandant l'augmentation du subside fédéral, et plus encore en demandant l'annexion d'un vaste territoire au nord de la province, Gouin reprenait, achevait des gestes de son beau-père Mercier. Tellier, principal lieutenant de Leblanc, qui avait appuyé, à la session précédente, la motion relative au subside, félicita le premier ministre de sa réussite. Langlois hasarda les premières motions brûlantes.

Le député de Saint-Louis, animateur de l'Émancipation, élu en partie par les syndiqués « interna-

tionaux » et par des citoyens d'origine juive, occupait une situation très particulière, comme directeur du journal officieux. Mgr Bruchési commençait à s'en impatienter. Il s'en ouvrit, à plusieurs reprises, à Rodolphe Lemieux. Le député de Saint-Louis poursuivait, outre la réforme scolaire, des réformes démocratiques, telles que la fermeture de Spencer-Wood, et la lutte contre le Trust, c'est-à-dire contre la Montreal Light, Heat and Power. Il en voulait à H.-B. Rainville, champion du « Trust », presque autant qu'à C.-J. Magnan, apôtre de « l'obscurantisme ». Langlois réclama l'étude de son bill, plusieurs fois ajourné, pour l'élection des commissaires d'écoles par le peuple à Montréal. Le Parlement provincial se trouva saisi de trois projets à incidences religieuses : le bill de Godfroy Langlois, un bill sur l'observance du dimanche, et la création de deux écoles techniques et d'une Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Le bill sur l'observance du dimanche constituait, dans les grandes lignes, un refus de suivre la loi fédérale.

Nous l'avons vu, et même en détail : Godfroy Langlois se trouvait à la pointe d'un mouvement, englobant la Loge, les syndicats internationaux, la Chambre de commerce du district de Montréal, et plusieurs députés montréalais. Un mouvement montréalais — qui l'eût prôné, au temps des grandes luttes ultramontaines ? — combattu par des Québécois tels que Tardivel et Magnan. Les réformateurs demandaient un enseignement plus moderne, plus pratique. La plupart désiraient, sans l'avouer, un enseignement laïc, un enseignement neutre. Nul ne s'y trompait ; et le *Canadien*, *L'Événement* et la *Vérité* « démasquèrent » le député franc-maçon. Ces journaux reprirent les mises en garde de Mgr Lafleche contre l'école neutre, l'école sans Dieu. Le *Canada* prétendit que Mgr Archambault avait autorisé l'ouverture d'une école neutre (*non sectarian*) dans

le district de Joliette. Mgr Bruchési démentit, protesta publiquement. Langlois se défendit alors de vouloir l'école neutre, mais l'école « nationale », qui seule peut engendrer le sentiment national. L'école nationale, dit-il, est celle où l'Etat a sa part de contrôle et d'autorité. Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, l'a recommandée. (Langlois n'ajoutait point que, devant les discussions soulevées dans l'épiscopat américain, Mgr Ireland s'était aux trois quarts rétracté.)

Le comité de législation étudia le bill. Les éléments radicaux reprirent leurs pressions sur Gouin, député montréalais. Gouin était monté au pouvoir avec l'aide des radicaux, mais avec la permission de Mgr Bruchési. Le premier ministre revit l'archevêque, et lui présenta son plan. Tuer le bill Langlois. Donner aux « modernes », aux « pratiques » une triple satisfaction par la création de deux écoles techniques et d'une école de hautes études commerciales. Cette création correspond d'ailleurs à la confiance personnelle de Gouin dans l'avenir industriel de la province. Le contrôle religieux immédiat de l'école des hautes études n'est pas possible, d'abord en considération des milieux initiateurs de l'idée. Ensuite parce que, si la Province crée une école des hautes études catholique, la minorité anglaise réclamera aussitôt une école similaire protestante. Et nous ne sommes pas assez riches, même avec l'augmentation du subside, pour de pareilles initiatives. En créant une école dont, en fait, les professeurs seront tous français et catholiques, le premier ministre prévoit l'abstention des élèves anglo-protestants. Et plus tard, à la première occasion favorable, nous en prendrons prétexte pour affilier l'École à l'Université Laval de Montréal, ce qui comportera une dose d'enseignement religieux et de contrôle ecclésiastique.

Mgr Bruchési accepte. Dès le 23 janvier, Gouin prend l'engagement écrit de combattre et par conséquent d'arrêter le bill Langlois. Le premier ministre termine ainsi sa lettre : « Croyez bien, Monseigneur, que je ferai tout en mon pouvoir pour vous être agréable et pour vous prouver mon entier dévouement ¹. » Par précaution, Mgr Bruchési pria encore les chefs de l'opposition — Evariste Leblanc, Mathias Tellier et Thomas Chapais — de combattre le bill Langlois sans merci, et de rendre le bill du dimanche aussi rigoureux que possible.

Le Ouimétoscope faisait école. Des Juifs ouvraient des cinémas rue Saint-Laurent et rue Sainte-Catherine. Leurs affiches criardes, exaltant les exploits de cow-boys plus grands et plus forts que nature, sur des chevaux cabrés aux naseaux écumants, ajoutaient au pittoresque de ces deux rues, où voisinaient déjà des salles de tir, des boîtes à musique, des restaurants kosher et des officines de bohémiennes, diseuses de bonne aventure. Les cinémas portaient les noms mirobolants d'Eden, de Capitol ou de Crystal Palace, et leurs propriétaires offraient, pour cinq cents, l'entrée au spectacle et un cornet de crème à la glace. Quelle tentation ! Ernest Ouimet proposait en vain à Mgr Bruchési de lui faire, à l'archevêché, une démonstration du Ouimétoscope, « sain et même moralisateur » ; ces salles de spectacle plongées dans l'obscurité ne disaient rien qui vaille aux directeurs de conscience. Des curés surnommèrent le cinéma « une école du soir tenue par le diable ». Et Mgr Bruchési voulait au moins la fermeture dominicale. Il écrivit aux députés : « Je suis absolument opposé

1. La lettre de Lomer Gouin, celle de Mathias Tellier et le brouillon des lettres de Mgr Bruchési, aux archives de l'Archevêché de Montréal.

à ce que les théâtres soient ouverts le dimanche, d'une manière ou d'une autre. » Les chefs conservateurs acquiescèrent avec empressement. Mathias Tellier écrivit à l'archevêque de Montréal : « Je me ferai toujours un devoir de me conformer à vos vues, chaque fois qu'il vous plaira de me les communiquer. » La *Presse* elle-même combattit le projet d'écoles « nationales ».

Malgré ces démarches, ces engagements, cette coalition, le bill Langlois fut adopté au comité de législation. Des rouges, frustrés sous Marchand, frustrés sous Parent, frustrés sous Gouin, se révoltaient. Ils protestaient, comme s'ils devinaient la lettre de Mathias Tellier : « Faut-il nous soumettre aux vues de Mgr Bruchési chaque fois qu'il lui plaira de nous les communiquer ? » Le bill serait-il voté par la Chambre ? Grand émoi chez tous ceux qui se rattachaient, peu ou prou, à l'ancienne école ultramontaine, en particulier à *L'Événement*, où collaborait Thomas Chapais. Grand émoi dans les évêchés, et surtout à l'archevêché de Montréal. Mgr Blais évoquait sa lutte de l'année précédente contre un bill de la municipalité de Rimouski. Mgr Bruchési évoquait sa lutte contre le bill du ministère de l'Instruction publique, sous Marchand. Il vient, cette fois, de procéder autrement. Il a fait confiance au premier ministre libéral, et tient sa lettre en main.

Gouin remplit sa promesse, par un procédé détourné. Il fit intervenir son collègue de langue anglaise, William-Alexander Weir. Au nom du gouvernement, Weir pria Langlois de remettre son bill à la session suivante — ce serait la troisième fois ! — pour le compléter en l'étendant aux commissaires des écoles protestantes. C'était le vouer plus sûrement à l'échec, car l'opinion protestante s'opposait à cette mesure. Fort du vote obtenu au comité de législation, Langlois se débattit. Gouin intervint lui-même. Langlois

céda ; mais le groupe avancé de Montréal, complètement déçu par Gouin, se promit de lui faire payer sa « trahison ». L'autre projet de Langlois, la fermeture de Spencer-Wood, résidence des lieutenants-gouverneurs, n'eut pas meilleur sort. Cyrille Delage, organisateur libéral dans le district de Québec, combattit le radicalisme du député montréalais. D'autres attribuèrent l'initiative de Langlois au dépit d'être oublié dans les invitations à Spencer-Wood. Langlois répondit qu'il était simplement fidèle au programme libéral, non pas en paroles, mais en actions. Il fit des allusions à Turgeon qui réclamait jadis, dans *L'Action libérale*, l'abolition de Spencer-Wood. Turgeon répondit sans vergogne qu'il avait changé d'avis en passant de l'opposition au pouvoir. Weir repoussa encore le projet Langlois, au nom du gouvernement. Et Gouin lui-même intervint.

Et pourtant, Lomer Gouin offrait aux « modernes » toutes les satisfactions compatibles avec les volontés épiscopales. Il fit voter le bill sur l'observance du dimanche, préparé par Honoré Gervais, et fort anodin. Les journaux purent écrire : « En vertu des dispositions particulières prises par l'Assemblée législative, cette loi n'aura presque pas d'effet dans la province de Québec. » Et surtout, Gouin proposa la création d'une école technique à Québec, d'une école technique et d'une école des hautes études commerciales à Montréal. Les écoles techniques, d'un degré au-dessous de l'École Polytechnique dans l'échelle du prestige universitaire, formeront des artisans experts. L'École des Hautes Etudes Commerciales, correspondant, dans les grandes lignes, à l'École Polytechnique, préparera, pour le monde des affaires, de véritables chefs de file, possédant une forte culture générale. Ce dernier projet, lancé par la Chambre de commerce du district de Montréal, est appuyé par M. Honoré Gervais, député fédéral de Saint-Jacques,

et par les administrateurs de l'Université Laval de Montréal. (Il se présentait ainsi, par une prudence de Gervais. En réalité, le projet était lancé par Gervais et appuyé par la Chambre de commerce.)

Mgr Bruchési, comme l'abbé Camille Roy dans son article de la *Vérité*, acceptait les écoles techniques pourvu qu'on ne touchât point à la base de l'enseignement classique dans la province. Dans ces conditions, l'opposition se réduisit au minimum. Le premier ministre prononça un solide discours sur l'enseignement technique, qui ouvrirait aux Canadiens français les grandes carrières industrielles et commerciales. Les chutes d'eau comptent aujourd'hui parmi les grandes richesses d'un pays ; et du bouclier laurentien, l'eau coule en abondance, avec de fortes différences de niveau. La province de Québec pourra, grâce à la houille blanche, rattraper l'avance prise par l'Ontario, grâce à la proximité du charbon américain. Le développement acquis par des exploitations hydroélectriques, comme celle de la Shawinigan, autorise de vastes ambitions... Gouin poursuivait la politique industrielle amorcée par son prédécesseur. Par la triple création de 1907, il comptait mettre les Canadiens français, mal pourvus en capitaux, à même d'en tirer un parti honorable. La plupart des capitaines d'industrie anglais ou américains considéraient la population canadienne-française comme un réservoir de main-d'œuvre. Par exception, l'ingénieur qui devenait l'âme de la Shawinigan, Julian C. Smith, esprit large, croyait que les Canadiens français, en progrès réguliers, arriveraient à posséder les capitaux et la compétence voulus pour reprendre, peu à peu, la direction de l'industrie dans la province. Une éviction partielle des Anglo-Canadiens de certains postes de commande ne lui apparaissait pas comme une éventualité catastrophique. Et telle était bien l'une des idées inspiratrices de la triple fondation décidée

en 1907. La *Presse* l'approuva : « On ouvre aux fils de nos ouvriers et de nos marchands la grande porte du commerce et de l'industrie. » Les syndicats applaudirent. La « corporation » administrant l'École des Hautes Etudes se composerait de cinq personnes non rétribuées, choisies parmi les membres de la Chambre de commerce de Montréal et nommées par le lieutenant-gouverneur en conseil. La corporation de l'École technique de Montréal comprendrait un délégué du Board of Trade, un délégué de la Chambre de commerce, deux délégués du conseil municipal, et quatre délégués du lieutenant-gouverneur en conseil. Le gouvernement nommerait le directeur, sur recommandation de la corporation. La sérieuse et conservatrice *Gazette* approuva, comme la *Presse* : « L'esprit de chacune de ces mesures est digne de louanges, et de chacune on doit attendre d'excellents résultats. »

* * *

En marge de ces créations importantes s'effectuèrent les habituelles retouches aux chartes des grandes villes. Le conseil municipal de Québec — le conseil anti-parentiste, élu en février 1905 — demandait deux réformes : l'autorisation d'établir un système municipal d'électricité ; et l'élection du maire, non plus par les échevins, mais directement par le peuple, comme à Montréal.

Le projet de municipalisation suivait le courant lancé en Ontario. Après une vive campagne d'Adam Beck, combattu par le Board of Trade et par la Toronto Electric Light Company, les électeurs de Toronto adhéraient au principe de la municipalisation (janvier 1907), ce qui assurait le succès définitif. La ville de Winnipeg, sa décision prise en juin 1906, contractait un emprunt en vue de l'exploiti-

tation d'une chute sur la rivière Winnipeg. La production ne commencerait pas avant quelques années, mais les taux baissèrent tout de suite. À Sherbrooke, comme à Winnipeg et à Toronto, le projet de municipalisation rencontrait la vive résistance des « intérêts ». La British American Land Company, propriétaire des terres riveraines, contestait au gouvernement provincial le droit de céder des chutes sur la rivière Magog à la municipalité de Sherbrooke. Elle intenta un procès et prit Eugène Lafleur pour avocat. Ce fut une des premières causes évoquées devant Louis-Philippe Demers, le député de Saint-Jean nommé juge de la Cour Supérieure pour le district de Saint-François. Le caractère flottable ou navigable de la rivière conditionnait les droits du gouvernement provincial. La Compagnie des terres fit effectuer un relevé de toutes les roches qui obstruaient la rivière Magog, pour démontrer qu'elle n'était pas flottable, encore moins navigable. L'échevin McManamy, persévérant apôtre de la municipalisation, fit construire des radeaux, engagea des draveurs experts, et l'expérience démontra, devant témoins, le caractère non seulement flottable mais navigable de la rivière. La Sherbrooke Power, Light and Heat Company entra en négociations avec le conseil municipal.

En plusieurs endroits, comme à Winnipeg, la simple menace de la municipalisation fit baisser les taux. Le conseil municipal de Québec, présidé par le maire Garneau, escompta le même résultat à moins de frais. La Compagnie électrique Jacques Cartier, fondée en 1898 par des capitalistes américains, devait concurrencer la Quebec Railway, Light and Power Company. Elle comptait parmi son personnel deux ingénieurs de talent, l'Irlandais James McCarthy, l'un des fondateurs de la Compagnie, et le Canadien français Eugène Tanguay, entré en 1905. De fait, elle

s'entendait avec la Quebec Railway, qui comptait S.-N. Parent parmi ses administrateurs, pour limiter la concurrence. Le conseil municipal, songeant à intimider plutôt qu'à briser le « trust », inséra cet article parmi les amendements à la charte :

« La cité est autorisée à pourvoir à l'établissement, sous son contrôle, d'un système quelconque d'éclairage pour ladite cité, tant des rues, places et bâtisses publiques que des propriétés privées, et à adopter pour cette fin les règlements qu'elle jugera nécessaires ou utiles, sans préjudice aux droits acquis. »¹

Encore y faudrait-il l'approbation de la majorité, en nombre et en somme, des électeurs propriétaires. Le geste était platonique ; la loi resterait lettre morte.

Le sénateur Choquette et les antiparentistes inspi- raient l'autre réforme, d'aspect démocratique : l'élec- tion du maire par le peuple. Il s'agissait d'empêcher un retour offensif de Parent. L'ancien maire avait régné, à Québec, en tenant le conseil municipal dans le creux de sa main. Il manœuvrait trente échevins avec une habileté consommée ; dépourvu d'éloquence, il serait moins à craindre dans une élection popu- laire. Le maire Garneau, de tempérament tory, sou- tint à contre-cœur ce projet.

Parent s'abstint. Il assumait à la Commission du Transcontinental une présidence, non pas honoraire, mais bien active. Les projets de contrats, annotés, raturés par lui, portaient sa griffe. Cette grande créa- tion économique convenait à ses goûts et servirait sa ville de Québec. On n'a pas gouverné, transformé une ville, comme Parent l'a fait, sans s'y attacher pour toujours, même sans espoir d'y régner de nou- veau. Le Transcontinental doit transporter le blé de

1. Statuts de la province de Québec, 1907 ; Chap. 62, art. 35.

l'Ouest vers les ports de l'Est. La voie comportera donc des courbes et des rampes douces, pour faciliter la traction des trains de marchandises très longs. A Québec, grâce au pont, le Transcontinental opérera sa jonction avec les chemins de fer venus de la rive sud. Parent appuie, auprès des ministres, les démarches de la Compagnie du pont, qui sollicite un prêt de six millions pour achever ses travaux. Québec, port d'attache des « Empresses » en été, peut devenir un grand centre ferroviaire et maritime à la fois, comme Montréal. James Guthrie Scott vient parfois en parler avec l'ancien maire. Tous deux prévoient des quais, des jetées, des élévateurs, de nouvelles avenues, de nouveaux hôtels. Ils fixent déjà des emplacements ; ils forment des compagnies... Le Transcontinental construira une gare au marché Champlain... De grands travaux s'exécuteront à l'Anse-au-Foulon... Parent, à la présidence du Transcontinental, entretient, pour l'avenir de Québec, une vision comparable à celle que Tarte, au ministère des Travaux publics, entretenait pour l'avenir de Montréal. Mais le président de la Commission du Transcontinental, ancien premier ministre, est resté, à bien des égards, l'échevin de Saint-Sauveur, qui distribuait le « patronage » aux amis et aux partisans. Il confie les actes de la Commission du Transcontinental, comme ceux de la Compagnie du pont de Québec, au notaire Charles-Edmond Taschereau, son ancien collègue au conseil municipal de Québec, et frère de son ancien associé. Il reçoit des visites moins désintéressées que celles de Scott. Des amis s'emparent des lieux de futurs développements. La Chambre de commerce proteste contre la désaffectation éventuelle du marché Champlain. Armand Lavergne annonce une interpellation sur « le détournement du port naturel de Québec, vers l'Anse-au-Foulon », projet basé, affirme-t-il, sur une spéculation éhontée.

Le conseil municipal de Montréal demandait autre chose : l'autorisation de construire des conduits souterrains, pour y enfouir les fils électriques des compagnies existantes et à venir. L'abondance des poteaux et des câbles déshonorait la ville. Le carrefour de la rue Saint-Jacques et de la rue McGill, par exemple, disparaissait sous une véritable toile d'araignée, dangereuse en cas d'incendie. Godfroy Langlois avait déjà demandé l'enfouissement obligatoire, à la session de 1906. Plusieurs projets ont surgi, depuis. Chacun se réclame de l'intérêt public. En posant elle-même des conduits, la Ville portera un coup au « Trust » — c'est-à-dire à la Montreal Light, Heat and Power. Elle pourra même, quelque jour, admettre dans ces conduits les câbles d'une autre compagnie, à côté ou à la place des câbles du « Trust ». On prête des ambitions à la Beauharnois Light, Heat and Power, constituée en 1902 par les frères Robert, de Beauharnois. Un peu sourd, un peu lourd, Edmund Arthur Robert, fils du principal fondateur, est tout de même assez intelligent pour deviner la puissance en virtualité dans sa charte. Il est d'ailleurs l'associé d'un groupe montréalais qui imposerait volontiers à la Montreal Light, Heat and Power un partage... On suspecte le désintéressement de Langlois et autres ennemis du Trust... L'enfouissement des fils n'en est pas moins décidé, moyennant indemnité pour les pertes infligées aux compagnies. La Ville est autorisée à contracter l'emprunt nécessaire.

La province entre à pleines voiles dans l'ère industrielle. La Shawinigan a doublé ses recettes, depuis deux ans ; elle installe des générateurs et obtient à la législature de nouveaux privilèges, demandés par ses avocats, J.-N. Greenshields et P.-A. Choquette. La ville même de Shawinigan se développe. Ses industries, pour recevoir leur charbon et expédier leurs marchandises, et sa population, pour se rendre au

centre administratif de la région, éprouvent un égal besoin d'une communication plus directe avec Trois-Rivières. Il faut aller aux Piles prendre l'embranchement du Pacifique ! Beaudry Leman, maire de Shawinigan, forme une compagnie, obtient une charte et des subsides, fédéraux et provinciaux, transporte ses droits au Pacifique-Canadien et fait, pour le compte de ce réseau, le tracé du « chemin de fer de la Vallée du Saint-Maurice ».

La province entre à pleines voiles dans l'ère industrielle. L'agriculture elle-même doit se moderniser. Sur l'initiative du ministère provincial, l'École d'agriculture d'Oka, fondée en 1893 par les Pères Trappistes, accepte d'élargir son programme et de perfectionner son outillage. Elle envisage l'affiliation à l'Université Laval de Montréal ; et cet effort complétera la triple création de l'École des Hautes Etudes et des écoles techniques. Fort bien ; mais la colonisation ? C'est toujours le point faible, critiqué par l'opposition conservatrice, et surtout nationaliste. À la Chambre, l'opposition est presque réduite à Leblanc, plus mordu par la politique, et à Tellier, meilleur avocat. Leblanc, d'allure martiale, insiste sur quelques idées fixes, telles que « l'embargo » sur le bois. Tellier fait sa marque dans les comités, où la rédaction des lois est souvent améliorée grâce à lui. Tellier et Gouin s'estiment. Mais, hors de l'Assemblée, l'opposition est plus violente. Asselin, dans le *Nationaliste*, harcèle Jean Prévost. Deux journalistes conservateurs, Arthur Sauvé dans le *Canadien* et Jean Dumont dans *L'Événement*, lui prêtent main-forte. Jean Prévost s'en plaint à la Législative. Le ministre proteste contre la tournure de cette « campagne infâme ». La majorité applaudit Jean Prévost. La *Patrie* elle-même, assez favorable au programme nationaliste, blâme le caractère des articles d'Asselin. L'opinion, dit le journal de Tarte, est fatiguée, dégoutée des injures personnelles.

Asselin ne voulut point lâcher prise. L'agitation nationaliste ne s'était pas arrêtée après les élections de Lorenzo Robitaille et de Médéric Martin. Accompagné de quelques jeunes gens, Asselin interrompit une séance du conseil municipal de Montréal, en traitant les échevins de lâches. La police expulsa les perturbateurs. Mais le *Nationaliste*, le *Canadien* et *L'Événement* traitaient les ministres, les députés, les échevins, tous les personnages officiels, de lâches, menteurs, serviles, traîtres et vendus. Cette campagne se situait entre les accusations lancées contre Sifton, et d'autres éclats aux Communes. Toute la vie publique se ressentait du caractère acerbe imprimé par le groupe nationaliste à ses campagnes. Laurier se chargea d'appliquer une sanction.

Armand Lavergne doit présenter au premier ministre, le 25 janvier, une délégation de Montmagny sollicitant quelque faveur. La mansuétude de Laurier à l'égard de Bourassa et de Lavergne irrite de vieux libéraux. Des mécontents rapprochent cette protection de la ressemblance entre Armand Lavergne et Laurier, vieil ami de ses parents, et glosent. Dix, quinze députés libéraux se plaignent du *Nationaliste*. Le sénateur Choquette demande l'excommunication de Lavergne, comme il a demandé celle de Tarte. À son tour, Parent, furieux des attaques de Lavergne contre les projets du Transcontinental, se plaint à Laurier. Voilà Choquette et Parent d'accord contre Lavergne ! Le jeune député n'en lance pas moins son interpellation le 23 janvier, comme un défi : Le président de la Commission du Transcontinental, et les spéculateurs ses amis, veulent détruire un quartier du vieux Québec. Ils veulent ruiner les cultivateurs de Lotbinière, de Lévis, de Bellechasse et de Montmagny, qui vendent leurs produits sur le marché Champlain. Ils ont des options sur les terrains... Lavergne dénonce, dénonce. Laurier écoute, légèrement crispé.

Qu'ils se ressemblent, en effet, à quarante ans de distance ! Le surlendemain, Laurier conseille aux délégués de choisir un autre intermédiaire que leur député. Celui-ci, hors des rangs libéraux, perd ses droits à la manne ministérielle. Il sera privé du « patronage ». Désormais, c'est le sénateur Choquette, ancien député de Montmagny, qui nommera les maîtres de poste dans le comté, ou les agents de police à la station de quarantaine de la Grosse-Ile. Lavergne proteste, parle d'en appeler à ses électeurs. Le *Soleil* et le *Courrier de Montmagny* l'en défient. Les plus emballés parmi les nationalistes applaudissent à l'idée d'une nouvelle campagne. Auguste Noël, devenu le beau-frère d'Armand Lavergne, lui écrit d'Edmonton :

Edmonton, 31 janvier, 1907.

« Mon cher Armand,

« De par la volonté de sir Wilfrid, d'après le journal conservateur d'ici, tu es maintenant en dehors du parti libéral. Je sais que cela doit peu t'affecter, et ce n'est pas pour t'offrir des condoléances que je t'écris.

« Sais-tu ce que tu devrais faire ? Envoyer ta démission et te présenter comme libéral. Si tu attends les élections générales, tu auras à combattre un candidat conservateur et un candidat libéral. Tandis que dans une élection partielle, tu n'auras qu'à combattre un candidat libéral. Les conservateurs auront tout intérêt à te donner la chance de battre le candidat du gouvernement. Tu peux te faire élire — mais sans faire une lutte personnelle contre les ministres. Tu n'auras qu'à exposer ta conduite parlementaire et à combattre la politique de parti inaugurée par sir Wilfrid, tout en admettant que sir Wilfrid est de bonne foi mais que sa politique, dites-vous, est mauvaise et pour le parti et surtout pour le pays. Si toi et Bourassa passiez votre temps dans le comté aussitôt que tu auras résigné, à organiser, à faire des assemblées, à visiter les électeurs maison par maison,

vous créeriez un enthousiasme qui vaudra tout. Fais la lutte sans argent. Tu peux avoir plus d'ouvrage fait par les gens convaincus qui t'aideront que par les gens payés. Mais pas de lutte personnelle. Pose la question : Le chef du parti libéral a-t-il le droit d'excommunier un libéral parce que ce libéral suit les dictées de sa conscience ? Les députés ont-ils une individualité, ou sont-ils des machines ?

« *L'acte de sir Wilfrid est enfantin, il est vrai...*¹ »

L'incident fit du bruit. Le *Chronicle* et les autres journaux conservateurs prirent parti pour Lavergne contre le « despotisme » de Laurier. Cependant Lavergne ne poussa point jusqu'au défi — jusqu'à la démission. Le 5 février, aux Communes, il expliqua sa position. Je ne me suis jamais présenté comme *ministériel*, mais comme *libéral*. A preuve, mon refus de signer le document présenté par Ernest Roy. Or, on peut être libéral, et même bon libéral, sans rester toujours rigoureusement ministériel. Quand le député de Labelle et moi avons voté contre le gouvernement, c'est que le gouvernement, et non pas nous, était infidèle aux principes libéraux. Nous avons appuyé la candidature de M. Robitaille dans le comté de Québec, pour sauvegarder un principe essentiel du libéralisme, celui qui accorde au peuple le choix de ses candidats et de ses députés. Enfin, n'est-il pas singulier qu'on me prive du patronage dans mon comté, sous prétexte d'indiscipline, pour le donner au sénateur Choquette, indiscipliné s'il en fût, qui a poignardé dans le dos le premier ministre Parent ?

Dans une péroraison emphatique, Lavergne affirma que le peuple préfère les hommes indépendants comme lui, aux esclaves, aux machines à voter. Lau-

1. Cette lettre figure dans des archives privées.

rier maintint la sanction. Les libéraux du provincial et du fédéral, également menacés et toujours solidaires, présentaient une commune défense à l'agitation nationaliste. Mais un malaise enveloppa la fin de la session provinciale, close le 14 mars.

* * *

Dans le cabinet fédéral, Rodolphe Lemieux, en devenant ministre des Postes, avait laissé vacant le poste de solliciteur général. Arthur Bruneau, député de Richelieu, le demandait en récompense de ses « longs et loyaux services ¹ ». D'autres candidats exerçaient plus d'influence, commandaient une plus vaste fraction de l'opinion. Les libéraux montréalais présentaient Honoré Gervais, véritable instigateur des grandes mesures prises par Gouin en faveur de l'enseignement technique. Les libéraux trifluviens présentaient Jacques Bureau, député populaire, qui avait enlevé à l'ennemi la vieille citadelle de Mgr Lafleche. Jacques Bureau, jovial, plein d'entrain, parlant bien l'anglais, comptait une foule d'amis. Sa nomination réjouirait le district des Trois-Rivières, sans représentant dans le cabinet fédéral depuis la retraite d'Hector Langevin en 1891, et consoliderait cette difficile et précieuse conquête. Jacques Bureau entra dans le ministère par la petite porte — car le solliciteur général n'assistait pas au conseil de cabinet ; Arthur Bruneau devint juge à Sorel.

La mort de sir William Hingston et celle du sénateur franco-ontarien Charles Casgrain, père de Tom-Chase Casgrain, créaient deux vacances au Sénat. Les Irlandais réclamèrent le siège de sir William Hing-

1. Lettres à Laurier, aux Archives publiques du Canada ; Laurier Papers, dossier 2601.

ston ; mais la circonscription de Rougemont, comprenant les comtés d'Iberville, de Rouville et de Saint-Hyacinthe, était aux neuf dixièmes canadienne-française. Georges-Casimir Dessaulles, ancien député de Saint-Hyacinthe à la Législative, reçut le fauteuil. Louis-Philippe Brodeur, député de Rouville, favorisa la nomination de cet octogénaire, en pensant : « Avant longtemps, il me cèdera la place. » Mais Dessaulles vivra jusqu'à cent deux ans. Le député Belcourt, d'Ottawa, occupa le fauteuil franco-ontarien.

Rodolphe Lemieux ajouta au titre de ministre des Postes celui de ministre du Travail. Il présenta et fit voter la « loi Lemieux » imposant aux ouvriers comme aux patrons, dans les services d'utilité publique, une tentative de conciliation avant la grève ou le lock-out. En cas de conflit dans un de ces services (chemins de fer, tramways, éclairage, etc.), les parties nommeraient un comité d'arbitrage (un arbitre désigné par les patrons, un arbitre désigné par les ouvriers, et le troisième désigné par les deux premiers). En cas d'échec des tentatives de conciliation, le comité ferait enquête, rapport et arbitrage, sous l'égide du ministère du Travail. La sentence arbitrale n'était pas obligatoire, mais il faudrait l'attendre pour déclarer la grève ou le lock-out. En somme, la loi Lemieux reprenait, à l'échelle fédérale, la loi de conciliation de Lomer Gouin (1901), elle-même inspirée d'un arbitrage de Mgr Bégin. Après les évêques et le gouvernement provincial, l'État fédéral s'offrait à régler les conflits du travail. La loi n'imposait pas un arbitrage, à proprement parler. Mais, espérait Lemieux, l'enquête impartiale impressionnera le public, et la partie désapprouvée n'osera passer outre. Le sous-ministre du Travail, Mackenzie King, avait aidé Lemieux dans la préparation de cette loi, saluée par la presse libérale comme un chef-

d'œuvre de législation. Le gros du mérite et de l'honneur n'en revinrent pas moins au ministre canadien-français. Si l'on tient compte de l'influence considérable exercée sur la législation, à cette époque, par les sénateurs Béique et Dandurand, on constate que les Canadiens français ne brillèrent pas seulement dans les tournois d'éloquence. Laurier favorisait la carrière de ses cadets les mieux doués. Il se préparait, à lui et à ses collègues, une génération de remplaçants.

Le vote du bill Lemieux — approuvé par Alphonse Verville et par Armand Lavergne — constitua un succès pour le ministère. Succès bien utile, pour contre-balancer les accusations de scandales portées par l'opposition. Le 19 février, le conservateur George Fowler, du Nouveau-Brunswick, lança un mot sensationnel sur le trop grand nombre de députés adonnés au vin, aux femmes et au trafic d'influence (*wine, women and graft*). Bourassa était absent ; mais il ranima l'incident, le surlendemain. L'honneur du Parlement est en jeu, dit-il ; on ne peut rester sur une accusation pareille ; que le gouvernement ordonne une enquête et vide l'affaire à fond ! Lavergne appuya Bourassa : Trop d'insinuations perfides, trop de rumeurs désobligeantes ont créé dans le public un malaise. Le *Soleil* pria Lavergne et Bourassa d'adresser cette plainte au *Nationaliste*. Les attaques de Fowler contre des députés fédéraux rappelaient et rejoignaient les attaques d'Asselin et de Jean Dumont contre des députés provinciaux. A partir de ce moment, Bourassa et Lavergne menèrent le bal à cette session des Communes.

Le 25 février, Lavergne proposa :

« *Qu'il est de l'intérêt et du bonheur de la Confédération, et dans l'esprit du pacte fédéral de 1867, que la langue française, officielle en vertu de la constitution, soit*

mise dans les affaires publiques, notamment la frappe des monnaies et l'administration des Postes, sur un pied d'égalité avec la langue anglaise. »

Armand Lavergne voulait faire du Canada un pays réellement bilingue, et cette idée majeure ne le quittera pas, pendant toute sa carrière. Il représentait le bilinguisme aux Anglo-Canadiens comme un rempart contre l'annexion. Il leur disait : « Le Canada sera un pays bilingue, ou il sera américain. » Le débat, auquel participèrent Laurier, Bourassa, Devlin, Sproule et Fisher, entre autres, fut courtois. Tout le monde admirait et aimait la langue française ; mais, sauf les nationalistes, personne ne voyait l'urgence, ni l'obligation constitutionnelle, d'imprimer les billets de banque et les timbres-poste dans les deux langues. On admettait plus volontiers l'obligation des inscriptions françaises sur la ligne de l'Intercolonial, chemin de fer de l'Etat, traversant une partie de la province de Québec. Armand Lavergne avait omis un détail de procédure parlementaire ; les tacticiens ministériels firent renvoyer sa résolution à la session suivante. La *Presse* trouvait Armand Lavergne trop exigeant :

« Il n'y a pas un mot, pas une virgule dans le pacte fédéral, qui donne le droit d'avoir un numéraire, une circulation fiduciaire, un affranchissement postal en français...

« D'ailleurs, ce n'est pas cela qui sauvera notre nationalité... La seule innovation qui serait de quelque avantage au peuple serait la traduction des notes au bas des horaires sur l'Intercolonial. »

La *Presse* ne faisait plus de campagnes ouvertes, et surtout plus de campagnes violentes. Berthiaume professait qu'un tel genre ne convient pas aux journaux de fort tirage. Mais la *Presse*, plus docile que les journaux officiellement libéraux, suivait la consigne de Laurier. Elle exprimait aussi, dans sa

conclusion, l'opinion des gens rassis, pour qui les réclamations de Lavergne, provocantes aux yeux des Anglais, n'étaient pas seulement excessives, mais maladroites :

« C'est à force de pondération que notre race a conquis l'estime des autres provinces. Il ne faut pas perdre, par un simple enfantillage, le terrain gagné. S'il y a encore parmi nous des adolescents qui prennent au sérieux la bataille de Don Quichotte contre les moulins à vent, il est nécessaire que la nation proteste contre ces visions dangereuses. »

La tactique fut de représenter Lavergne comme un jeune étourdi, un jeune enragé. Arthur Danse-reau disait : « Armand Lavergne fait ses dents. » Mais Lavergne de répliquer : « Je suis plus avancé que lui, qui est encore à la bouteille. »

Sans souci de la « pondération » recommandée par la *Presse*, Bourassa et Lavergne attaquèrent presque à chaque séance. Bourassa était le député soulevant le plus de curiosité, remplissant le mieux les tribunes. Les députés anglais eux-mêmes s'avertissaient les uns les autres, dans les couloirs ou dans les bureaux : « Bourassa is speaking » ; et la Chambre de se garnir. Le 26 mars, Bourassa provoqua la séance la plus mouvementée de la session fédérale. Les mots de George Fowler — « Wine, women and graft » — avaient produit gros effet. Les libéraux tenaient une demi-réplique : le rapport d'une commission d'enquête, présidée par le juge McTavish, sur l'emploi des fonds confiés aux compagnies d'assurance. Une enquête poursuivie aux Etats-Unis, sur ce sujet, avait alerté l'opinion canadienne et provoqué l'enquête McTavish. On s'inquiétait, en particulier, des fonds de l'Independent Order of Foresters, gérés par l'Union Trust Company, qui les aurait confiés à des parlementaires, pour spéculation sur des terres au

Nord-Ouest. Le rapport, déposé sur le bureau de la Chambre, laissait planer des soupçons sur deux députés conservateurs — les deux « agresseurs » les plus résolus — George Foster et George Fowler. Bourassa réclama une fois de plus des enquêtes décisives sur toutes les accusations et tous les soupçons lancés contre des parlementaires. L'annonce de son discours, sur un sujet piquant, avait amené une affluence de toilettes dans les tribunes. « À voir la tribune réservée aux invités du président de la Chambre des communes », écrivit le correspondant parlementaire de la *Presse*, Ernest Cinq-Mars, qui signait « Blaise », « on se serait cru à une exposition de modes du printemps. Les dames portaient leur toilette de Pâques. Lady Laurier, épouse du premier ministre, et plusieurs autres dames distinguées suivirent le débat du commencement à la fin. »

Quand Bourassa se leva pour parler, Lavergne seul l'applaudit, ce qui fit rire les députés et le public. Bourassa se dit indifférent aux partis politiques. Il ne favorise ni le gouvernement ni l'opposition. Il veut un nettoyage. Des rumeurs salissent l'honneur du Parlement, et le peuple perd confiance. On prétend que des députés s'adonnent à l'ivrognerie, au libertinage et à la concussion. Des accusations se sont entre-croisées, mettant en cause M. Sifton, puis M. Hyman, puis, dans l'autre camp, M. Foster, M. Fowler, M. Bennett, etc. On va jusqu'à parler d'un marché honteux conclu entre des opposants et des ministériels, pour renoncer à leurs accusations réciproques. « Je ne serai satisfait que lorsque j'aurai obtenu la preuve que les membres des deux chambres sont honnêtes ou malhonnêtes. »

Bourassa présenta une motion, demandant une commission parlementaire d'enquête. Son ton et ses paroles donnèrent l'impression qu'il se croyait seul

indépendant et seul intègre. Un député anglais le compara au pharisien remerciant Dieu de l'avoir créé différent des autres hommes, voleurs, injustes ou adultères. Laurier défendit l'honneur du Parlement : « Il n'y a, au Parlement, que des honnêtes gens... » Il ne circule, dit Laurier, que des commérages. Sans accusation directe, sans accusé, comment faire une enquête ? M. Bourassa voudrait-il s'en prendre aux 214 députés ?

Les conservateurs votèrent pour la motion Bourassa, non par sympathie ou par conviction, mais par manœuvre politique. Sûrs d'être en minorité, ils pourraient ensuite affirmer à leurs électeurs qu'ils acceptaient l'enquête, refusée — et donc crainte — par le gouvernement.

Laurier avait objecté l'absence d'accusation précise. Bourassa revint à la charge, avec une autre motion : il voulait obliger le député Fowler à citer les noms. Par deux fois, l'Orateur invoqua des détails de procédure parlementaire pour écarter la motion Bourassa. Mais le *Nationaliste* publia une vignette représentant le groupe des ministres fédéraux, dans un encadrement qui symbolisait le vin, les femmes et le péculat, avec, au centre, un point d'interrogation signifiant : lequel de ceux-là ? Laurier figurait dans le groupe des ministres, ce qui surexcita la fureur de ses partisans ; car, dans toutes ces rumeurs de scandales, personne n'avait jamais touché à Laurier.

Ces attaques ayant fait long feu, Bourassa et Lavergne livrèrent de nouveaux assauts sur un autre point : la politique d'immigration du gouvernement. Lavergne attaqua, le 9 avril.

Il reprit les critiques présentées par Bourassa, l'année précédente. Au prochain recensement, dit-il, les étrangers compteront pour 37% dans la population

du Canada, et dans dix ans, pour la moitié. Nous n'avons besoin que de deux sortes d'immigrants : des colons anglais et des colons français. Attirons des immigrants français !

A son tour, Bourassa protesta de nouveau contre la politique tendant à étouffer les Canadiens français sous une masse allogène. Il existe un plan pour fermer l'Ouest à la population de Québec. En application de ce plan, les chemins de fer subventionnés par l'Etat appliquent des taux exorbitants aux Canadiens français allant dans l'Ouest, tandis qu'ils y transportent des immigrants étrangers à tarif très réduit.

On objecta que les Français ne s'expatriaient guère. Robitaille répondit que si le gouvernement entretenait en France, comme il fait en Angleterre, un splendide bureau de renseignements, une exposition permanente de produits canadiens, etc., les Français viendraient au Canada, et Québec, qui paie le tiers des dépenses, recevrait sa part de l'immigration.

Les ministériels jouèrent encore un tour aux députés nationalistes. Pendant une courte absence de Bourassa et Lavergne, ils repoussèrent leur motion sur division, sans vote. Quand Bourassa et Lavergne rentrèrent dans la salle des séances, leur déconvenue amusa leurs collègues, siégeant en comité général des subsides.

On ne se débarrassait pas si facilement de Bourassa et de Lavergne, soutenus par l'ardente équipe nationaliste. Bourassa revint à la charge, au cours du débat sur les crédits du ministère de l'Intérieur. Il s'en prit vigoureusement au ministre, Frank Oliver, l'accusant de favoriser l'immigration dans l'Ouest, au détriment de la province de Québec. Il y a 198

agences d'immigration dans l'Ontario, dit Bourassa, et une seule dans la province de Québec :

« En Europe, j'ai visité trois ou quatre bureaux d'immigration canadiens. Ils sont remplis de publications, cartes, brochures de toute sorte, où sont exposés les avantages que présentent le Manitoba et le Nord-Ouest. A cela je n'ai rien à redire ; mais je prétends que nous, habitants de l'Est, avons le droit d'exiger que les avantages de nos provinces de l'Est soient mis au jour dans les publications officielles et portés à la connaissance des émigrants d'Europe, pour les mettre en mesure de choisir entre les provinces de l'Est et celles de l'Ouest... »

« Je me permettrai de suggérer à l'honorable directeur général des Postes, dans son prochain voyage en France, de ne pas passer tout son temps dans la capitale, à causer agréablement avec les ministres d'Etat, mais de parcourir les provinces de France dont les habitants sont pauvres, où les familles comptent beaucoup d'enfants, mais n'émigrent guère, en l'absence de toute propagande organisée... La Belgique surtout offre au recrutement de colons le champ le plus favorable que l'on puisse désirer... »

Le ministère cherche le nombre plutôt que la qualité des immigrants : « L'Armée du Salut envoie d'Angleterre au Canada des ivrognes, des miséreux, des fainéants et des repris de justice. » Le Canada n'est pas un hôpital pour les incurables et les ratés de la Grande-Bretagne.

L'honorable directeur général des Postes, mis en cause par Bourassa, était Rodolphe Lemieux. Il répondit en rappelant brièvement les obstacles à l'émigration française : Il existe peu de pauvres en France, pays du monde où la richesse est le mieux partagée. Et le Français, même pauvre, est attaché à son coin de terre. Actuellement, dit Lemieux, le Canada reçoit le quart des émigrés français. « Nous avons en France deux agents actifs et dévoués ; ils ont déjà stimulé

l'émigration française vers le Canada, et l'on peut s'attendre à ce qu'ils continuent dans la même voie. »

Moins modéré que Rodolphe Lemieux, le *Soleil* écrivit :

« Les dénonciations de M. Bourassa ne sont pas inspirées par le souci de nos intérêts, mais n'ont d'autre but que de fournir à M. Bourassa un prétexte de belle apparence pour soulever le patriotisme des Canadiens français, et les indisposer contre le parti libéral... C'est de la démagogie, et de la pire. »

Cependant les étudiants, les petits cercles nationalistes, répandaient le discours et les arguments de Bourassa. On se rendait bien compte que le résultat, et probablement le but de l'immigration massive, était d'enrayer l'expansion canadienne-française en dehors de Québec. Un assez fort mouvement d'opinion se dessinait. Il ne suffisait plus d'accuser Bourassa de démagogie. Les journaux libéraux discutèrent ses arguments. D'abord, dirent-ils, MM. Bourassa et Lavergne, en se plaignant que la grande majorité des colons soient dirigés vers l'Ouest, ignorent ou feignent d'ignorer que la population de l'Ouest se fournit chez nos industriels et nos commerçants ; de sorte que si Québec paie sa quote-part des dépenses, elle retire, indirectement mais sûrement, sa part des bénéfices. Ensuite, le gouvernement fédéral a fait tout son possible pour attirer des colons français, mais les Français n'émigrent pas. MM. Bourassa et Lavergne le savent, mais tout prétexte leur est bon pour ameuter l'opinion. Consciemment ou non, leur propagande tend à la rupture de la Confédération.

Bourassa comptait un bon nombre de jeunes prêtres parmi ses admirateurs et ses partisans. Le *Soleil* jugea de bonne guerre d'exploiter contre lui la méfiance du clergé à l'égard des gens et des idées de France :

« M. Bourassa connaît parfaitement l'opinion du clergé — guide naturel du peuple canadien-français — sur l'immigration française en Canada. Comment se fait-il qu'il la dédaigne si souverainement ?... Ce n'est pas à la Chambre que M. Bourassa devrait plaider la cause de l'immigration française, il le sait bien. Cette immigration a des adversaires plus redoutables que le gouvernement canadien. M. Bourassa est en plein désaccord avec le clergé catholique sur cette question, comme sur d'autres aussi, notamment celle de l'observance du dimanche. »

Les gazettes rouges appelèrent Bourassa un démagogue et Lavergne « un vaniteux petit jeune homme ». Par contre, le sénateur Landry — qui réclamait, au Sénat, l'impression en français des règlements de la milice, quand Lavergne, à la Chambre, réclamait du français sur les billets de banque et les timbres-poste — se liait avec le jeune député et lui ouvrait les colonnes de *L'Événement*. Le *Canadien*, attribuant à Rodolphe Lemieux la convoitise d'un titre de « sir », approuva aussi l'attitude de Bourassa sur la question de l'immigration. Les nationalistes d'origine libérale, comme Bourassa et Lavergne, se rapprochaient singulièrement de l'opposition conservatrice.

Le Parlement fédéral adopta un nouveau tarif douanier, comportant trois colonnes : tarif de préférence britannique ; tarif intermédiaire ; et tarif général. L'industrie textile — sénateur Forget ; sénateur Mackay — surveilla l'opération de près. La révision de 1907 augmenta la préférence britannique sur certains tissus de coton, mais la réduisit sur d'autres. Le Parlement fédéral vota encore diverses mesures intéressant la province de Québec. Et d'abord un prêt de six millions de dollars à la Compagnie du pont de Québec, pour l'achèvement des travaux. La *Gazette* montréalaise commenta : « Les politiciens tout puissants de Québec forment un bloc solide pour le lauriérisme, et c'est le pays qui en paie la façon. »

Mais on vota ensuite un prêt de trois millions à la Commission du port de Montréal. Et le *Soleil* québécois commenta : « On peut toujours dépenser des millions pour arracher les cailloux, tailler le roc et râcler la vase au fond du chenal, on ne pourra violenter la nature, qui a fait de Québec, non de Montréal, le port naturel du Canada. »

Plus important, le projet d'augmentation du subside fédéral aux provinces, fruit des démarches répétées de Lomer Gouin. Il fallait modifier l'Acte constitutionnel, qui fixait le subside ; et pour cela, obtenir le concours du Parlement de Westminster. Fielding présenta les résolutions nécessaires. Gouin partit pour l'Angleterre, afin de gagner des ministres et des parlementaires influents.

Les résolutions présentées par Fielding accordaient aux provinces des subsides proportionnels au chiffre de leur population, établi de dix ans en dix ans pour les vieilles provinces, de cinq ans en cinq ans pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Ce décalage permettrait de plus fréquentes majorations du subside pour ces trois provinces, en progression plus rapide. Armand Lavergne protesta contre cette inégalité de traitement. Rodolphe Lemieux lui reprocha de dresser la province de Québec contre le reste du pays. Il y eut des passes d'armes et des mots vifs entre le ministre et le jeune député. Bourassa intervint, pour soutenir Lavergne par un discours solide.

Je préférerais, dit Bourassa, que la subvention aux provinces prît la forme de voies ferrées, de chemins de colonisation, d'encouragement aux pêcheries et aux exploitations minières. Mais si l'on distribue des subsides, il faut opérer avec justice. Il ne faut pas donner à certaines provinces l'impression qu'elles sont lésées. C'est cela qui susciterait des animosités entre provinces.

En outre, dit Bourassa, votre bill entraîne bien des conséquences, qui ne peuvent s'accepter à la légère. Ne prévoit-il pas, implicitement, un recensement quinquennal pour trois provinces, décennal seulement pour les autres ? Vous modifiez la loi du recensement, et ne semblez pas y avoir réfléchi. Vous voulez faire modifier notre constitution par le Parlement britannique, ce qui est encore plus grave. Le projet contient en germe plus de discussions entre les provinces que n'en ont causé nos « campagnes de discorde entre les nationalités » — comme parle le directeur général des Postes.

Les résolutions Fielding furent votées. Le ministre de la Justice présenta le dernier projet de la session, calqué sur un bill de la province d'Ontario, et qui invalidait les mariages conclus entre personnes de moins de dix-huit ans sans le consentement des parents. Or, la législation du mariage relevait des provinces, ce qui, indirectement, permettait au clergé de régler le mariage entre catholiques, dans la province de Québec. La province et le clergé de Québec tenaient également à leurs droits. L'affaire Delpit-Côté hantait encore les mémoires. Les députés de la province s'unirent et obtinrent le renvoi du bill. Les Chambres fédérales furent prorogées le 27 avril. La session avait duré cinq mois et demi. Elle aurait été beaucoup plus courte, affirma le *Soleil*, sans l'obstruction, les bavardages stériles et les insinuations ridicules de la petite équipe nationaliste Bourassa-Lavergne-Robitaille.

Sans attendre la fin de la session, Laurier venait de partir pour la nouvelle conférence coloniale convoquée à Londres. La conférence devait étudier la création d'un conseil impérial permanent, réglant les relations de la Grande-Bretagne avec ses colonies. Contre de pareils projets, dangereux pour l'autono-

mie canadienne, Québec est en garde. Mais dans une allocution au Canadian Club d'Ottawa, Laurier, avant de partir, a promis de s'y opposer.

* * *

Les deux mouvements qui caractérisent cette période, dans la province : le mouvement ouvrier et le mouvement nationaliste, continuaient, pendant ce temps, de s'organiser, enregistrant tantôt des revers et tantôt des succès.

Le mouvement ouvrier se teintait d'internationalisme et de socialisme. Le groupement syndicaliste révolutionnaire des « International Workers of the World », fondé aux Etats-Unis en 1905, cherchait à établir des ramifications au Canada. Le président général (américain) de l'Union typographique internationale tint une assemblée d'organisation à Montréal, le 18 avril 1907. Mais surtout, les socialistes se promirent de renouveler, sur une plus grande échelle, leur manifestation de l'année précédente. Ils promèneraient le drapeau rouge dans les rues de Montréal.

Les étudiants voulurent s'opposer à cette manifestation. Le maire interdit aux socialistes de défiler en corps et d'arborer le drapeau rouge. Mais surtout, Mgr Bruchési publia, et lut lui-même dans la cathédrale, une lettre importante demandant l'abstention aux ouvriers catholiques. L'archevêque défendait le droit de propriété, « une des bases sur lesquelles la société repose », combattu par le socialisme. Et il renouvelait les offres de services du clergé pour la défense des intérêts ouvriers :

« Nos ouvriers le savent : ils peuvent compter sur notre dévouement et notre affection la plus sincère. Nous voulons que partout on les traite avec justice, et qu'on leur donne le salaire auquel ils ont droit. Nous sommes prêts à les protéger et à les défendre chaque fois que leur

labeur ne sera pas apprécié et récompensé comme il convient...

« Mais aller dans les rues à la suite de ce drapeau reconnu aujourd'hui partout comme le triste symbole des idées révolutionnaires et anarchiques, s'insurger contre ce qui garantit l'ordre et la paix publique, déclarer la guerre aux décisions augustes et aux sages directions de l'Eglise, semer sur le chemin ou dans des réunions tumultueuses des germes de discorde et de trouble, cela n'est pas chrétien, cela n'est pas patriotique, cela n'est pas canadien ; et avant que le mal devienne trop grave, nous voulons faire tous nos efforts pour le conjurer. Que tous les amis de l'ordre nous prêtent leur concours.

« C'est surtout aux catholiques que nous nous adressons... Nous leur faisons un commandement exprès d'avoir en horreur ces faux principes, et de ne pas donner la main aux hommes qui les prêchent... »

Une manifestation socialiste eut lieu à Montréal, le 1^{er} mai, malgré toutes les interdictions. Les manifestants, qui comprenaient beaucoup d'étrangers : Juifs, Russes, Italiens et Syriens, déployèrent des drapeaux rouges. Des bagarres éclatèrent avec les étudiants. La police confisqua les emblèmes séditieux.

Quelques jours plus tard, deux mille débardeurs du port de Montréal se mirent de nouveau en grève. Les camionneurs se mirent aussi en grève, par sympathie. Le sous-ministre (fédéral) du Travail, Mackenzie King, demanda l'application de la Loi Lemieux. Les débardeurs désignèrent comme arbitre l'ancien candidat Joseph Ainey ; le syndicat des armateurs désigna George Washington Stephens, président de la Commission du port. C'étaient deux hommes incorruptibles. A leur tour, ils choisirent Mgr Bruchési comme président. Le tribunal ainsi constitué donna satisfaction presque entière aux débardeurs. En général, la Loi Lemieux fonctionna de la manière suivante : les décisions défavorables aux

patrons furent acceptées par les deux parties, les décisions défavorables aux ouvriers furent repoussées par ceux-ci.

L'Église comprenait le caractère irrésistible du mouvement d'organisation ouvrière. Elle chercha moins à l'arrêter qu'à l'endiguer, ou mieux encore à l'orienter. Mgr Bégin avait rendu un arbitrage, dès 1901, et donné un aumônier à trois « fraternités » de la chaussure. Mgr Bruchési présidait à son tour un tribunal d'arbitrage, en 1907. Le vicaire général Eugène Lapointe, de Chicoutimi, organisait enfin, après bien des traverses, la première assemblée régulière de la Fédération Ouvrière de Chicoutimi, pionnière et modèle du syndicalisme catholique au Canada. Il ne s'agissait pas seulement d'arracher les ouvriers à l'influence, socialiste et anticléricale, des fédérations américaines, voire à l'influence de la Loge. Il s'agissait d'appliquer une doctrine, une philosophie, d'après laquelle la question sociale n'est pas seulement économique, mais avant tout morale et religieuse. Ces initiatives correspondaient au grand mouvement d'organisation catholique, en cours dans tout le Canada, et dans la province de Québec en particulier. L'évêque songeait à tenir un concile plénier, ou national, à Québec. Et Mgr Louis-Adolphe Paquet mettait au point les projets de décrets élaborés par les représentants des archevêques réunis à Ottawa en 1904. L'organisation catholique avançait surtout, et assez naturellement, dans la province de Québec.

Les Pères Jésuites avaient provoqué la fondation de l'A.C.J.C. à Montréal. Et des membres de l'A.C.J.C. liaient encore l'action nationale et l'action catholique. Peut-être faisaient-ils de la politique sans le savoir. Il fallut toute l'adresse du président, Antonio Perrault, encouragé par Mgr Bruchési, pour faire abandonner définitivement le projet de drapeau

« Carillon Sacré-Cœur ». Perrault représenta l'inconvenance d'imprimer un emblème sacré sur un drapeau susceptible de traîner dans les assemblées publiques. Quelques ecclésiastiques de l'école conciliatrice — pour la plupart des libéraux qui se rattachaient aux idées naguère défendues par l'Université Laval et par le cardinal Taschereau, et qui n'aimaient pas beaucoup les Jésuites — s'effrayaient devant la propagation des idées nationalistes parmi la jeunesse. Ils en parlèrent au Père Lemarchand, Dominicain français venu prêcher le Carême à Montréal. Comme plusieurs membres de son ordre, le Père Lemarchand se rattachait, lui aussi, aux tendances « de gauche ». Il crut bon d'intervenir. Il manda le jeune président de l'A.C.J.C., Antonio Perrault, et lui conseilla d'orienter l'Association vers la largeur d'esprit, la tolérance, la conciliation. Il lui donnait Brunetière en exemple : « Brunetière rend de grands services à la cause catholique. Or, des catholiques le critiquent, l'attaquent même, parce qu'il n'est pas aussi pratiquant que nous le souhaiterions. Ces intransigeants sont des sectaires dans le bien. Ils divisent les catholiques de France. Ne soyez pas, au Canada, des sectaires dans le bien. »

Cette thèse frappa Antonio Perrault, frère d'un protégé de Laurier, et déjà orienté dans ce sens par Mgr Bruchési. Le président de l'A.C.J.C. écrivit, pour le *Semeur*, sous le titre « Sectaires dans le bien », un article inspiré des idées du Père Lemarchand. L'article blâmait « les hommes qui croient, à tort, qu'eux seuls possèdent, en tout, le monopole de la saine doctrine et du bien... ne souffrent point qu'on pense, parle, agisse différemment d'eux, condamnent sans merci quiconque n'a pas la mentalité droite que ces messieurs croient avoir ». Le blâme pouvait s'appliquer à l'ancienne école ultramontaine de Trudel et de Tardivel et à la nouvelle école nationaliste de Bourassa. Par scrupule, Perrault chargea un ami de

soumettre ce texte à Mgr Bruchési. Quand l'article lui fut apporté, à l'archevêché, Mgr Bruchési se trouvait en compagnie de Mgr Emard, c'est-à-dire de l'évêque canadien le plus favorable aux idées du Père Lemarchand. Les deux évêques approuvèrent ; et l'article parut dans le *Semeur*¹.

Mais l'article parut annoté par le Père Hermas Lalande, aumônier de l'A.C.J.C. Et les annotations du Jésuite détruisaient l'argumentation de Perrault. L'aumônier avertissait : Une première impression, que le titre suffirait à faire naître, pourrait attrister les amis et réjouir les adversaires de l'A.C.J.C. ; le camarade Perrault n'a sûrement pas voulu, en déplorant quelques excès commis par les amis du bien, encourager les ennemis du bien, voire les amis du demi-bien.

Mgr Bruchési exprima son mécontentement. Le Père Lalande, soutenu par un groupe important, maintint ses positions. A Québec, quelques membres de l'A.C.J.C. se retirèrent, sur le conseil de Mgr Mathieu. Une fêlure, sinon une brisure, apparut entre les deux écoles. Perrault, toujours approuvé par l'archevêque, convoqua le congrès annuel, non pas au Collège Sainte-Marie, comme d'habitude, mais dans une salle de l'Université. Monseigneur vint au congrès et, dans la discussion, assez vive, soutint Perrault contre le Père Lalande et plusieurs Jésuites. Sur l'insistance de l'archevêque, Perrault et ses amis furent réélus au bureau de direction. D'ici un an, les esprits calmés, l'Association changera et d'aumônier et de président.

1. *Le Semeur*, mai 1907 ; collection Gagnon à la Bibliothèque municipale de Montréal.

En même temps, Mgr Bruchési encourageait M^{me} F.-L. Béique, M^{me} Gérin-Lajoie et leurs amies, qui mirent sur pied la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste. Organisée à peu près sur le modèle des associations Saint-Jean-Baptiste, la Fédération tint son premier congrès à Montréal en 1907. Elle s'occupait d'œuvres sociales, charitables, enseignantes. Le Dr Séverin Lachapelle lançait à ce moment, par conférences, brochures, et consultations quotidiennes à la crèche de la Miséricorde, une offensive contre la mortalité infantile. Quelques femmes de cœur et quelques médecins — dont une femme, Irma Levasseur — se réunissent chez M^{me} Alfred Thibaudau, et décident la fondation d'un hôpital pour enfants. Une représentation cinématographique produit 87 dollars. Avec ce capital, les vaillantes femmes installent l'hôpital Sainte-Justine, confié aux Filles de la Sagesse, dans une maison de la rue Saint-Denis. Mgr Bruchési encouragea les fondatrices, et la Fédération Saint-Jean-Baptiste leur fournit des auxiliaires. La Fédération ferait aussi de l'action catholique avant la lettre — l'expression n'étant pas encore à la mode. Les associations Saint-Jean-Baptiste pour les hommes, l'A.C.J.C. pour les jeunes gens, la Fédération Saint-Jean-Baptiste pour les femmes, encadrent le peuple canadien-français dans le but essentiel de maintenir son caractère catholique. Pour compléter cet encadrement et combattre la laïcisation dans la société dans tous les domaines, Mgr Bégin pressa l'abbé Paul-Eugène Roy de fonder « L'Action Sociale Catholique », qui devrait susciter, encourager, fédérer les œuvres de propagande catholique dans le diocèse de Québec, et lancer un journal quotidien.

L'idée venait de l'abbé Stanislas-Alfred Lortie, qui l'avait rapportée d'Europe. Le vicaire général Eugène Lapointe, de Chicoutimi, avait étudié en Europe, en même temps que l'abbé Lortie, et en avait rapporté

les mêmes idées, les mêmes projets. Lui aussi rêvait d'une constellation d'œuvres : journaux, mutuelles, syndicats. Son ami Alfred Dubuc acheta un hebdomadaire régional, le *Progrès du Saguenay*, et le plaça sous la direction morale de l'abbé Lapointe. Mgr Bégin adoptait l'idée de l'abbé Lortie comme Mgr Labrecque encourageait l'abbé Lapointe. Mais la fondation d'un quotidien est une autre entreprise que l'achat d'un hebdomadaire, et d'autres évêques manifestaient leur scepticisme. Mgr Bruchési, qui s'intéressait à l'A.C.J.C. et protégeait la naissance de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, n'approuvait pas le projet d'un organe officiel. L'archevêque de Montréal craignait l'entraînement, les polémiques — et subissait quelque peu l'influence de Laurier. Ancien rédacteur de la *Semaine religieuse* de Montréal, Mgr Bruchési connaissait la question. Il se rappelait surtout les ennuis créés à Mgr Bégin par la vivacité de plume de l'abbé David Gosselin, dans la *Semaine religieuse* de Québec — en particulier les incidents de 1900, pendant la guerre du Transvaal, qui avaient conduit Mgr Bégin à prendre entièrement la *Semaine religieuse* sous sa coupe. L'archevêque de Montréal préférait agir sur la presse existante. Il bridait assez bien, au prix d'une vigilance continuelle, la presse de langue française de son diocèse. Mgr Emard approuvait Mgr Bruchési, en signalant l'écueil des querelles politiques où, de fil en aiguille, un journal quotidien serait forcément entraîné. Les conseillers de Mgr Bégin, sans méconnaître ces dangers, estimèrent que l'action sociale en valait le risque. L'archevêque de Québec invita l'abbé Lortie à exposer le projet, au dîner d'évêques qui suivait une assemblée du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. L'abbé Lortie n'était pas un orateur à la manière de l'abbé Paul-Eugène Roy, mais cet homme d'ordre aux idées nettes exposait claire-

ment ses sujets, en quelques lignes ou en quelques phrases. Il ne put convaincre ni Mgr Bruchési ni Mgr Emard.

Cependant Mgr Bégin avait chargé l'abbé Roy de la nouvelle fondation. Entre tous les prêtres de haute valeur qui entouraient Mgr Bégin, l'abbé Paul-Eugène Roy se trouvait porté à l'action sociale. C'était un homme d'autorité, solidement bâti, avec de la culture et de la prudence. Professeur, prédicateur, organisateur de campagnes de tempérance, il n'enregistrait que des réussites. Il comptait d'ailleurs, avec raison, sur le concours de son ancien élève l'abbé Lortie, fondateur de la Société du Parler français, organisateur de premier ordre et véritable initiateur du projet. La Société du Parler français et le groupe des fondateurs de la *Libre Parole* fourniraient un noyau d'animateurs. Le Dr Jules Dorion, ancien élève de l'abbé Roy, collaborait à la *Libre Parole*. Le nouveau journal s'inspirerait de la *Vérité*, de la *Libre Parole*, et aussi d'une feuille catholique belge à laquelle l'abbé Lortie s'était abonné, le *Bien*. Au printemps de 1907, on se crut près du lancement. Mgr Bégin rédigea une lettre pastorale, et le curé Roy annonça en chaire, en termes encore généraux, la fondation prochaine.

Les radicaux, et même des libéraux modérés, reçurent la nouvelle comme un coup de foudre. Ils virent dans le futur organe de l'archevêché une machine de guerre contre les réformes préconisées par leur parti, et même, tout simplement, contre leur parti. Mgr Bégin utiliserait *L'Action Sociale Catholique* comme Mgr Lafèche avait utilisé le *Journal des Trois-Rivières*, puis le *Trifluvien*. Il fallait prévenir Laurier, alors à Londres, et qui seul pouvait empêcher le coup, par une démarche à Rome. On en chargea Ulric Barthe, qui publiait un hebdomadaire

radical, la *Vigie*, diamétralement opposé à la *Vérité* de Paul Tardivel et à la *Libre Parole* du Dr Jules Dorion. Barthe écrivit sur papier à en-tête de la Compagnie du Pont, dont il était le secrétaire¹ :

« 16 avril 1907.

« Permettez-vous à un vieil ami de signaler à votre attention un fait très grave, qui semble indiquer une nouvelle levée de boucliers ultramontains en vue des élections ? Je prends la liberté de vous adresser, en même temps que la présente, copie d'un mandement lu dimanche dans toutes les églises de Québec, ainsi que des journaux de décembre dernier, qui déjà prévoyaient le danger. La lettre pastorale est vague dans les termes, mais c'est le bruit-courant que le curé Roy va immédiatement lancer un journal quotidien, avec Chapais, ou Laflamme, de Woonsocket, comme directeur, et que l'imprimerie de la Libre Parole pourrait être utilisée à cette fin. Un grand nombre de vos amis à Québec me prient de vous dire qu'ils ont les yeux sur vous, et espèrent que si vous allez à Rome, ou même de Londres, vous pourrez faire quelque chose pour prévenir la nouvelle guerre de race et de religion dont nous sommes menacés. »

Laurier prit le danger au sérieux. Il répondit de Londres :

« 27 avril 1907.

« Mon cher Barthe,

« Je viens de recevoir votre lettre. Le mouvement qui va commencer se prépare depuis longtemps, et je n'en suis pas surpris. Il est impossible, cependant, de ne pas

1. Lettre du 16 avril 1907 ; réponse de Laurier du 27 avril ; nouvelle lettre de Barthe du 13 mai et nouvelle lettre de Laurier du 25 mai ; aux Archives publiques du Canada ; Laurier Papers, dossier 3176.

en être plus ou moins alarmé ; c'est la vieille lutte qui va recommencer. Nous allons avoir une nouvelle édition de l'exploitation du clergé par des faiseurs qui, cependant, devraient être maintenant bien connus de leurs victimes. Je crois qu'il n'y a rien à faire pour le moment, mais j'aurai l'œil ouvert autant que possible. »

Barthe revint à la charge, le mois suivant, avec des potins et des renseignements plus précis :

« 13 mai 1907.

« ... J'apprends de diverses sources, particulièrement de l'hon. juge Routhier, qui a vu Mgr Bruchési et Mgr Emard à Montréal dernièrement, que ces prélats sont opposés à un pareil mouvement de presse catholique officielle dans leur diocèse, de sorte que jusqu'ici l'affaire semble confinée à Québec, et l'on commence à croire que, vu cet isolement, Mgr Bégin renoncera probablement à l'idée d'avoir un organe... Vos amis comptent sur vous pour signaler le fait à l'attention de Rome et pour nous ramener le délégué apostolique... Je suis informé que le clergé lui-même est très divisé sur la question. On vient même me dire que Mgr Marois est maintenant hostile au projet, et comme les bons curés doivent être taxés \$100 chacun pour assurer la fondation du journal, bon nombre d'entre eux sauteront à pieds joints sur les arguments que nous leur fournirons pour refuser de souscrire... »

Grande vedette de la conférence de Londres, parmi les ambassadeurs, les pairs et les ministres, Laurier, tout occupé de projets impériaux, s'inquiéta sérieusement de ce qui se tramait rue Buade. Il répondit encore à Barthe, le 15 mai : « Je n'avais pas tous les renseignements dont vous me faites part, mais j'ai raison de croire que le projet en question a déjà reçu des coups sérieux, qui mettent sa future existence en péril. Pour le moment, il est bon que tout le monde soit sur ses gardes. »

Les libéraux mirent en circulation cet argument : Un organe catholique, un mouvement catholique, susciteront un organe, un mouvement antagoniste en Ontario, et feront ainsi plus de mal que de bien. Lomer Gouin, qui se rendait en Angleterre pour veiller aux modifications de l'Acte constitutionnel nécessaires au rajustement du subside, se promit de visiter Rome. Mgr Bégin, le curé Roy et leurs amis retardèrent la fondation de leur journal, sans y renoncer.

* * *

A Londres se poursuivait la conférence coloniale. Deux hommes de race étrangère — peut-être moralement tenus, de ce fait, à plus de zèle britannique — jouaient des premiers rôles. Le gouvernement anglais avait changé de mains, mais son désir secret n'avait pas varié : réaliser sous sa direction un empire, basé sur une union douanière. Parmi les moyens proposés figuraient l'établissement d'un réseau impérial de communications et de transports, de la Grande-Bretagne à l'Australie en passant par le Canada, et la création d'un conseil impérial permanent, siégeant à Londres et donnant des directives aux colonies. Pour appuyer ces deux projets auprès des Canadiens influents, on comptait sur lord Strathcona et sur le gouverneur général lord Grey, tous deux intelligents, adroits, et foncièrement impérialistes.

Le Pacifique-Canadien fournirait au moins les linéaments du réseau impérial. Ce n'était sans doute pas tout à fait par hasard que l'un des créateurs du Pacifique occupait le poste de haut commissaire du Canada en Grande-Bretagne. L'ex-Donald Smith, devenu le richissime lord Strathcona, tenait sa place dans la haute société londonienne. Sa fortune, l'atmosphère de légende entourant sa carrière canadienne, et le prestige même du Pacifique, lui conféraient

grande figure. Une auguste longévité — quatre-vingt-sept ans — ajoutait encore à cette magnificence. Il n'avait tenu qu'à lui de devenir gouverneur général du Canada — vice-roi ! — au départ de lord Aberdeen. Le haut commissaire du Canada reçut Laurier, à Londres, en grand seigneur et en ami.

Laurier, qui avait franchi le premier pas vers l'union douanière en accordant une préférence tarifaire à la Grande-Bretagne, sans contre-partie, approuvait le projet de réseau impérial. Il invitait même Clifford Sifton, autre partisan notoire de la « All Red Line », à rentrer dans le cabinet, pour mener l'entreprise à bien. Mais le plan rencontrait des oppositions sérieuses, entre autres celle de la Peninsular and Oriental Steamship Line, qui desservait déjà l'Australie. Et Sifton présentait des exigences excessives (remplacement de deux ou trois ministres par des hommes politiques désignés par lui), qui l'eussent érigé en maître du cabinet, à coup sûr en héritier présomptif de Laurier ¹.

Laurier goûtait moins le projet de conseil impérial, susceptible de hérissier le sentiment nationaliste. Un seul journal de la province de Québec, le *Star* de l'ambitieux Hugh Graham, inspiré par lord Strathcona, favorisait la création d'un conseil impérial. Les journaux libéraux, le *Canadien* et *L'Événement* conservateurs, la *Presse* neutre (au moins en théorie), et à plus forte raison le *Nationaliste* et la *Vérité*, s'y opposaient formellement. A la *Presse*, Dansereau et Côté remplissaient les promesses de Berthiaume, en suivant plus que jamais les consignes de Laurier. La *Presse* répéta que la Grande-Bretagne n'avait

1. John W. Daffoe : Clifford Sifton in relation to his Times ; p. 332.

jamais protégé le Canada — parce qu'elle ne pouvait pas le protéger. Elle publia une fois de plus la liste des concessions accordées par l'Angleterre aux Etats-Unis aux dépens du Canada. Tout abandon de l'autonomie canadienne resterait sans contre-partie. Un conseil impérial dans lequel nous compterions pour peu de chose nous imposerait des obligations, nous entraînerait peut-être dans des aventures, et ne nous vaudrait aucune protection en échange ¹.

Laurier prit une attitude propre à exaucer, dans l'ensemble, l'opinion canadienne. Le gouvernement anglais lui offrit la pairie. La tentation était belle, de siéger à la Chambre des Lords ; Laurier l'avait autrefois caressée. Mais il aurait fallu payer. L'indépendance du Canada en eût fait les frais. Laurier repoussa le projet d'un conseil impérial. Sur la plupart des points soulevés, il refusa des engagements précis. Il définit l'Angleterre une « mère de nations » ; mais de nations adultes, et pouvant se diriger elles-mêmes.

Les journaux libéraux et la *Presse* vantèrent cette résistance, ce désintéressement, ce patriotisme. Encore une fois, les nationalistes eux-mêmes ne pouvaient qu'approuver Laurier. Le premier ministre du Canada se proposait d'entreprendre un voyage en France, à l'issue de la conférence. Le sénateur Forget sollicitait son intervention auprès du ministre des Affaires étrangères, pour obtenir l'inscription des actions de la Montreal Light, Heat and Power à la cote officielle de la Bourse de Paris ². Chacun avait quelque

1. Voir en particulier la *Presse* du 27 avril 1907.

2. Laurier Papers ; dossier 2620, aux Archives publiques du Canada.

motif d'admiration, de reconnaissance envers Laurier, le grand Laurier. On se promet de le recevoir en triomphe, à son retour.

II

LES NATIONALISTES DANS L'ARENE PROVINCIALE

*Nouveaux progrès de l'industrie et de la finance —
Procès Prévost-Asselin — Bourassa contre le gou-
vernement Gouin — Assemblées retentissantes —
Eroulement du pont de Québec.*

L'opposition, qui perdait de ses arguments, de ses raisons d'être sur le terrain fédéral, se reporta plus vigoureusement sur le terrain provincial.

Lomer Gouin s'était taillé un succès personnel, par le rajustement du subside fédéral. Sous la pression de l'opposition, il substitua des baux emphytéotiques à l'aliénation des terres publiques et des chutes d'eau. Gouin, lié d'amitié avec Mgr Mathieu, s'entendait bien avec son archevêque, Mgr Bruchési. Devant les preuves de bonne volonté du premier ministre, sa résistance aux projets Langlois, Mgr Bruchési se félicitait d'avoir fait confiance à ce chef libéral. Il lui écrivait maintenant « Mon cher ami », et parfois « Très cher ami ». Enfin Lomer Gouin, poursuivant et amplifiant la politique industrielle de Parent, nouait d'excellentes relations avec les magnats de la finance et de l'industrie, en particulier avec Thomas Shaughnessy. A l'exemple de Laurier, il confiait de

petites spéculations à la plus grosse maison d'agents de change, celle des Forget.

Et la finance et l'industrie se développaient. Les Forget tenaient toujours le haut du pavé rue Saint-Jacques. Malgré leurs divergences, le sénateur était encore très attaché à son neveu. Le fils unique de James Ross (vieil ami et associé de Louis-Joseph Forget) eut l'audace de former un « pool », avec quelques jeunes gens, pour jouer contre les « rois de la Bourse ». Rodolphe Forget tint en échec et ridiculisa ce « kindergarten pool ». Il discrédita Jack Ross dans les milieux financiers. Le père, mécontent, se plaignit au sénateur Forget, alla jusqu'à lui mettre le marché en mains : « Choisissez entre Rodolphe et moi. » L.-J. Forget ne s'emballait jamais. Il demanda, d'un ton simple :

— Que diriez-vous si je vous demandais de choisir entre Jack et moi ?

— Jack est mon fils.

— Eh bien, ce que Jack est pour vous, Rodolphe l'est pour moi.

— Alors, la guerre est déclarée entre nous ¹.

James Ross s'efforça, en effet, d'ébranler la situation du sénateur Forget dans plusieurs entreprises. L.-J. Forget et James Ross contrôlaient deux grosses firmes, presque complémentaires, en Nouvelle-Ecosse : la Dominion Steel Company, de Sydney, et la Dominion Coal Company, de Halifax. L.-J. Forget, vice-président de la Dominion Steel, contrôlait l'entreprise sidérurgique, dirigée par Frank Jones, tandis que James Ross, président de la Dominion Coal, contrôlait l'entreprise houillère, dirigée par G.-H. Duggan. (Nous retrouverons Frank Jones et G.-H.

1. *Mme Françoise* : « Trente ans rue Saint-François-Xavier et ailleurs. »

Duggan à la tête de très grandes entreprises, dans la province de Québec.) Ross tenta vainement d'arracher à Forget la vice-présidence et le contrôle de la Dominion Steel. Se vengea-t-il autrement ? La Dominion Steel intenta un procès à la Dominion Coal, qui n'aurait pas livré la qualité de charbon prévue au contrat. Les plus grands avocats du pays, anciens et futurs ministres, anciens et futurs juges de la Cour Suprême, plaidèrent cette cause retentissante. L.-J. Forget avait du mérite à risquer pareille animosité pour défendre Rodolphe, car, à ce moment même, les dissentiments s'aggravaient entre l'oncle et le neveu, représentant deux générations et surtout deux tempéraments. Le 1^{er} août 1907, leur association dissoute, Rodolphe Forget fonda sa propre maison. Il entraîna quelques clients — les plus jeunes, les plus audacieux — et s'appliqua, surtout, à placer des obligations canadiennes sur le marché français. Charles-Henri Branchaud, cofondateur de la maison L. de G. Beaubien et Cie, l'imita, en triant plus soigneusement les valeurs à offrir aux souscripteurs français. Un autre jeune financier, William-Maxwell Aitken, qui opérait jusqu'alors au Nouveau-Brunswick, transporta sa Royal Securities Corporation à Montréal, métropole financière du Canada. Max Aitken, sixième enfant d'un pasteur presbytérien, élevé suivant la forte discipline et l'ultra-loyalisme traditionnels dans ce genre de familles, avait été l'associé de R.-B. Bennett à Calgary, puis le secrétaire et enfin le successeur d'un financier dans les provinces Maritimes. C'était un homme peu robuste, mais nerveux, dynamique. En affaires, prompt à saisir les occasions comme à s'adapter aux circonstances. En politique, admirateur fanatique de Chamberlain. Sa Royal Securities Corporation était un trust de valeurs, car Max Aitken, à l'instar des Forget et de Holt, se spécialisait dans la fusion des compagnies, la cons-

titution des mergers. Avant d'atteindre trente ans, il réussit de jolis coups — par exemple, la fusion de la Curry Company, de la Dominion Car and Foundry Company et de la Canadian Car Company, pour former la Canadian Car and Foundry Company, au capital de \$20.000.000. Parmi les employés de la Royal Securities, Max Aitken engagea Robert Oliver Swezey, fils d'un mesureur de bois devenu surintendant des opérations forestières de la maison Price. Né à Chicoutimi, familier de la région du Saguenay, parlant assez bien le français, Robert Oliver Swezey aurait normalement poursuivi sa carrière dans l'industrie forestière. Le hasard, par le truchement de Max Aitken, fera de lui un financier — dont nous reparlerons aussi.

En 1907, la Shawinigan acquit la North Shore Power Company — la compagnie qui avait posé, dix ans plus tôt, de son usine de Saint-Narcisse à la ville des Trois-Rivières, la première ligne de transmission de tout l'empire britannique. Aux Trois-Rivières encore, C.-R. Whitehead fonda la Wabasso Cotton Company. Deux ans plus tôt, Whitehead avait cédé la Montmorency Cotton Mills au trust de la Dominion Textile, alors en formation. Il cédait une usine développée de pièces et de morceaux, en se promettant d'en ouvrir une autre, plus moderne, à l'heure et au lieu propices. Il choisit Trois-Rivières pour sa situation, pour sa richesse en force motrice, pour l'abondance et la qualité de sa main-d'œuvre. Il écrivit dans son prospectus d'émission : « La main-d'œuvre canadienne-française a toujours fait prime dans les filatures des Etats de l'Est ; elle est considérée comme la meilleure. Le développement de la province de Québec tend à s'effectuer au nord du Saint-Laurent, et, dans une large mesure, directement au nord des Trois-Rivières. L'utilisation des chutes d'eau et la construction du Grand-Tronc-Pacifique

attireront dans cette région une population nombreuse, et nécessairement canadienne-française, des districts plus denses de la province. Il est donc clair que le marché de la main-d'œuvre du district des Trois-Rivières, qui est aujourd'hui le meilleur de la province, est encore destiné à s'enrichir et à s'améliorer avec le développement naturel du pays¹. » Whitehead voulait fabriquer des cotons fins de belle qualité, propres à concurrencer les importations d'Angleterre. Il admettait, implicitement, le caractère supportable du tarif de préférence. Il signa un contrat de vingt-cinq ans avec la Shawinigan, pour la fourniture de la force motrice. Il obtint un « bonus » de la Ville. Et il choisit le nom de Wabasso — le lapin blanc immaculé — dans un poème de Longfellow². A l'instar de la Montreal Cotton, la Wabasso Cotton resterait indépendante de la Dominion Textile, tout en comprenant un ou deux administrateurs communs, en particulier le sénateur Mackay. Et si l'excellence de la main-d'œuvre et les bonnes dispositions de la Ville ont attiré Whitehead, à son tour la Wabasso contribuera au développement des Trois-Rivières. La région trifluvienne, la vallée du Saint-Maurice, guident la province dans sa nouvelle carrière industrielle.

Les inconvénients et les critiques restaient aussi les mêmes qu'au temps de Parent. Les critiques visaient Gouin, à titre de premier ministre, Turgeon, à titre de ministre des Terres, et Prévost, à titre de ministre de la Colonisation. En prenant l'importante

1. *Prospectus for Bond Subscription (Three Rivers, 1908)* ; *Archives de la Wabasso Cotton Co, Limited*.

2. « In the everlasting snow drifts,
In the Kingdom of Wabasso,
In the land of the White Rabbit. »
(Hiawatha)

mesure depuis longtemps réclamée par Bourassa — la substitution des baux emphytéotiques à l'aliénation des terres publiques et des chutes d'eau — Lomer Gouin n'avait pas désarmé l'opposition — non pas tant l'opposition parlementaire que l'opposition de presse et d'assemblées publiques. Le premier ministre, dira-t-on, l'ami de sir Wilfrid Laurier, de Mgr Bruchési, de sir Thomas Shaughnessy, l'ex-président de la conférence interprovinciale, peut négliger les critiques de *L'Événement*, du *Canadien* et du *Nationaliste* ? C'est qu'on connaît mal Lomer Gouin. Cet homme robuste, entraîné à la vie politique, bien vu des puissances — et puissant lui-même — a des côtés pusillanimes. Quand il refuse aux solliciteurs, d'un ton brusque, c'est pour se débarrasser d'eux plus vite, de peur de céder. Il redoute les journalistes — raison de plus pour empêcher, si possible, la fondation d'une « Action Sociale Catholique ». Peu gracieux de tournure, il craint la raillerie. Il craint les flèches, acérées et empoisonnées, de son ancien secrétaire Asselin. Or les articles d'Asselin entraînent un procès sensationnel qui, à son tour, alimente des polémiques d'une extrême violence.

Le *Nationaliste*, véritable arsenal de caricatures, d'épigrammes, d'accusations et de rumeurs, ne se bornait pas à surnommer Jean Prévost « Jean-Sans-Tête ». Il trouvait chaque semaine quelque nouveau crime ou délit à la charge du ministre de la Colonisation et des Mines. Il l'accusait de vendre à vil prix des propriétés minières à des spéculateurs — qui les revendaient beaucoup plus cher — et d'accorder des concessions à un syndicat belge, moyennant contributions électorales. Jean Prévost poursuivit Asselin pour « libelle ». Asselin offrit d'établir la preuve. La cause se transforma ainsi en procès criminel, devant les assises de Québec, le procureur général se substituant au plaignant. Alexandre Tas-

chereau fut l'avocat de la Couronne et N.-K. Laflamme l'avocat d'Asselin.

Devant le jury de Québec, des témoins : ministres, députés, fonctionnaires, démentirent les accusations d'Asselin. Mais le *Nationaliste*, *L'Événement*, le *Canadien* et même le *Star* exploitèrent vigoureusement le procès, transformé en procès de l'administration provinciale. Taschereau était un très bon avocat d'affaires ; Laflamme, un très bon avocat d'assises. Laflamme, maître dans l'art d'interroger les témoins, semblait lire dans leur pensée, et ne les lâchait point qu'ils n'eussent tout dit. Turgeon se trouva sur la sellette presque autant que son collègue Prévost. Ce choc en retour rappelait le procès de Sénécal contre Laurier, après « La Caverne des quarante voleurs », transformé en procès de l'administration Chapleau ¹. Le *Soleil* posa brutalement la question : le juge Bossé, ancien député conservateur, fait-il du procès régulier d'Asselin, accusé de diffamation, un procès politique ? Le juge infligea cinquante dollars d'amende au rédacteur en chef d'Hellencourt, pour outrage au tribunal. Ce qui ne changea rien. Conservateurs et nationalistes faisaient cause commune. Les nationalistes songeaient, en cas de succès — acquittement d'Asselin — à ce plan hardi : obtenir la démission de Lavergne et même de Bourassa, et les lancer, en liaison avec les conservateurs, à l'assaut du gouvernement Gouin. Le *Nationaliste* méprisa toute mesure, abandonna toute prudence, dans la fureur et la multiplication de ses attaques. Taschereau, dans sa plaidoirie, flétrit « l'école haineuse et sectaire de l'accusé Asselin ». Laflamme termina une péroraison pathétique en s'écroulant sans connaissance sur son pupitre. Les douze jurés ne purent s'accorder : six se prononçaient pour l'acquiescement, six pour la condamnation. De sorte

1. Histoire de la Province de Québec, Vol. III.

qu'il n'y eut pas de verdict (1^{er} juin) ; l'affaire était à recommencer.

Les gens pondérés blâmèrent l'esprit du *Nationaliste*. Asselin écartait, par ses outrances, des personnes bien disposées, des concours prêts à s'offrir. Il ridiculisait les petites feuilles religieuses, en particulier la *Vérité* de Québec et la *Croix* de Montréal. Auguste Noël, qui s'efforçait d'exposer la doctrine nationaliste aux Anglo-Canadiens de l'Ouest, écrivit à son beau-frère Armand Lavergne :

« ... Si Asselin a réellement pour premier but le triomphe du programme nationaliste, pourquoi tire-t-il sur des troupes amies, combattant le même ennemi ? Asselin est haineux, et, malheureusement, c'est un passionné qui, s'il eût été bien équilibré sous le rapport de la raison, aurait peut-être été grand. Mais malheureusement entre le succès de sa cause et la haine d'une certaine classe de gens religieux il sacrifiera toujours sa cause. C'est là le grand malheur. Car tout le bien qu'il peut faire à votre cause, il le défait. Il est comme une bonne vache à lait, qui donne beaucoup de lait, mais qui renverse la chaudière du moment qu'elle est pleine. La *Vérité* et la *Croix* ont leurs partisans dans une classe éclairée. Il ne faut pas oublier cela. Asselin s'y usera les ongles et s'y cassera les dents, parce qu'il va à l'encontre d'un bloc solide — solide parce que ses idées sont des croyances. Et ce bloc-là ne demande pas mieux de faire son possible pour notre cause. Certes, Asselin a de grandes qualités, il est intelligent, il a de l'énergie. Mais c'est un enfant qui, dans le domaine pratique, ne voit pas plus loin que le bout de son nez. C'est un visionnaire, pas dans le bon sens du mot, il n'est pas assez bien équilibré pour cela. Si les visions d'un homme équilibré sont utiles, les autres sont nuisibles... »¹

1. Lettre datée d'Edmonton, 16 avril 1907 ; figure dans des archives privées.

On imagine la réaction des milieux moins bien disposés. *L'Avenir du Nord* appelait Asselin un « souilleur de réputations ». La *Presse* dit (3 juin) :

« *Le Nationaliste, depuis sa fondation, n'a pas trouvé un mot agréable pour personne. Cela est sans doute dû au caractère et au tempérament de son directeur. Pour lui, dans la vie, tout est mauvais, tout est répréhensible.* »

Et la *Croix*, de Montréal :

« *L'affaire Prévost-Asselin, examinée un peu de près, se réduit à rien.*

« *De scandale politique, point.*

« *De détournements de fonds publics, point. De transaction malhonnête, point. M. Prévost sort de ce procès le front haut ; M. Turgeon de même ; et M. Asselin, qui nous avait promis des révélations scandaleuses, en sort, lui, amoindri, avec la réputation d'un homme qui cherche d'abord, dans ses articles exagérés et injustes contre le ministre des Mines, à satisfaire une rancune personnelle.* »

Cependant, le procès Prévost-Asselin, transformé en procès de l'administration provinciale, avait effrayé Gouin et renouvelé l'agitation nationaliste. Quelques libéraux mécontents se joignaient aux partisans de Bourassa. Les ministériels pesèrent cette menace. Le *Soleil* du 25 juin mit tous les libéraux en garde contre la séduction nationaliste :

« *Le danger, le vrai danger que nous signalons à tous les amis de la cause libérale, c'est le parti nationaliste. Il est né comme un champignon, arrosé par la bile d'un Asselin, cultivé par l'ambition d'un Bourassa et d'un bon nombre de déçus de notre parti et de ratés du parti conservateur. Sous le prétexte d'être seuls à professer les vraies idées du parti libéral, ils dénoncent nos meilleurs hommes comme indignes de présider à la direction du parti.*

« *Leur organe, le Nationaliste, rédigé par M. Asselin, dont le cœur ulcéré est rempli de tout ce que l'envie et*

la rancune peuvent distiller de fiel, a entrepris une campagne de dénigrement contre nos chefs. Personne ne peut trouver grâce devant ce pontife de la nouvelle église : Laurier, Gouin, Turgeon, Lemieux et tous ceux qui font honneur à notre race, sont tous les jours trainés dans la boue par ce haineux impuissant, par ce raté sans cœur qui mord aujourd'hui la main de ceux-là qui lui ont donné du pain...

« *Libéraux, soyez en garde contre cette école de fielleux et de ratés !* »

Cette mise en garde n'était pas sans raison. Certains croyaient le gouvernement Gouin ébranlé par les coups acharnés de l'opposition conservatrice et nationaliste. Le procès Asselin avait révélé, non pas des concussions et des crimes, mais des négligences, des imprudences, et des familiarités suspectes autour de certains ministres. Les conservateurs Landry, Chapais, Bisailon — et un jeune avocat de Québec, Albert Sévigny, doué d'une belle prestance et d'un beau talent — organisant une démonstration dans leur ancienne citadelle des Trois-Rivières le 28 juin, reprirent toutes les accusations portées par les nationalistes contre Prévost et ses collègues. Et les mécontents pressaient Bourassa de démissionner au fédéral pour se mettre à leur tête et achever la défaite du gouvernement de Québec.

Bourassa ne disait pas non.

Le 9 juillet, la *Patrie* annonça cette nouvelle en titres énormes, en lettres rouges, sur toute la largeur de sa première page :

*M. H. BOURASSA SE JETTE DANS
L'ARENE PROVINCIALE*

*Une grosse sensation dans le monde politique
de la province de Québec.*

Plusieurs hommes importants des deux partis se joindront au député de Labelle pour former un tiers-parti indépendant et réformiste.

M. Bourassa démissionnera comme député de Labelle aux Communes. Il exposera son programme dans une prochaine assemblée.

« *D'ici à quelques jours, il y aura de la sensation dans le monde politique, si une grave rumeur qui nous arrive est véritablement fondée.*

« *M. Henri Bourassa, député de Labelle, abandonnerait très prochainement son mandat fédéral, pour se lancer délibérément dans l'arène provinciale.*

« *M. Bourassa a toujours porté une grande attention aux choses de la province de Québec, aux questions de colonisation entre autres, et il a souvent critiqué les méthodes d'administration suivies jusqu'ici. Or, on lui prête aujourd'hui l'intention d'entrer en campagne dès les élections provinciales prochaines, que l'on s'obstine à annoncer pour l'automne. On assure que le député de Labelle a de nombreux partisans. Il dirigerait un tiers-parti absolument indépendant, qui ne s'inféoderait à aucun de ceux déjà existants. Dans la plupart des comtés de la province, des représentants du parti nouveau entreraient en lice, comme candidats.*

« *On ne connaît pas encore exactement quel sera le programme de M. Bourassa, mais les idées politiques du député de Labelle sont assez généralement connues.*

« *Interviuvé par l'un des représentants de la Patrie, M. Bourassa a dit qu'il n'a rien à déclarer pour le moment. M. Bourassa parlera à Montmagny samedi prochain, le 13, à une grande assemblée convoquée par M. Armand Lavergne. »*

La *Patrie* annonçait une sensation : son article la créa, immédiate. Après dix ans de vie parlementaire, Bourassa était une des personnalités les plus en vue de la politique canadienne. Et les libéraux au pou-

voir redoutaient la formation d'un troisième parti avec un chef de cette valeur. D'autre part, le gouvernement provincial songeait à des élections prochaines, où l'on exploiterait le gros succès personnel de Gouin : l'augmentation du subside fédéral. Avec la seule opposition normale des conservateurs, cet argument suffirait pour emporter les élections. Avec Bourassa dans le jeu, cent autres questions seraient débattues, et l'on pourrait s'attendre à tout, sauf à une partie classique et gagnée d'avance. Tout le monde commenta l'article de la *Patrie*. Les étudiants flambèrent d'enthousiasme, et de fierté anticipée. Ils disaient : « Laurier à Ottawa, Bourassa à Québec, ce serait beau ! »

Gouin accomplissait un voyage important en Europe. A Londres, il obtint le léger changement constitutionnel nécessaire à l'augmentation du subside fédéral. A Rome, il combattit la fondation éventuelle d'un organe — présumé antilibéral — de l'archevêché de Québec. Il obtint une audience de Pie X. Une force tendre émanait de ce pape doux et mélancolique, ancré dans ses idées, apôtre de l'action sociale et de la presse catholique. Avant même d'être pape, le cardinal Sarto, patriarche de Venise, recommandait à ses prêtres de soutenir la presse catholique, et surtout les feuilles régionales « où l'on trouve immédiatement le remède aux torts qui peuvent être faits, dans le pays, à la foi et aux mœurs ». Pie X n'empêcherait pas la fondation d'un organe catholique à Québec.

A l'exemple de Laurier, Lomer Gouin en voyage gardait le contact avec Montréal et Québec. D'après le témoignage de N.-K. Laflamme, un envoyé de Gouin l'approcha, porteur de propositions lénitives à l'adresse de Bourassa¹. Si le député de Labelle

1. *La Patrie*, 20 août 1907. Lomer Gouin nia, non pas cette démarche, mais le sens que Laflamme lui attribuait.

ménageait le gouvernement provincial à l'assemblée convoquée par Lavergne à Montmagny, le premier ministre de la province envisagerait un remaniement de son cabinet, comportant le départ de certains ministres (Prévost et Turgeon, évidemment), et l'offre d'un portefeuille à Bourassa. Celui-ci repoussa les ouvertures ministérielles, et pria Laflamme « de ne laisser aucun doute dans l'esprit de qui que ce soit à ce sujet ».

D'autres personnes — des libéraux nationalistes et des nationalistes libéraux — s'effrayèrent à l'idée d'une scission dans le parti libéral, et cherchèrent à l'éviter par une entente. Un autre partisan de Bourassa, l'avocat Joseph Rainville, était du nombre. Il provoqua une entrevue entre Bourassa et Rodolphe Lemieux — les deux esprits cultivés, aux curiosités larges, qui étaient entrés le même jour au Parlement, sous l'égide de Laurier, et que l'on se plaisait à comparer, le plus souvent pour les opposer l'un à l'autre. De fait, Lemieux et Bourassa, si différents à bien des égards, se ressemblaient sur d'autres points. Il leur manquait l'ignorance, qui fait les hommes d'action. De huit heures du soir à deux heures du matin, ces deux brillants causeurs parlèrent politique fédérale et politique provinciale, sans aboutir à aucune conclusion. Laflamme insista encore, demandant à Bourassa d'attendre une entrevue avec Gouin, à son retour. Bourassa refusa. « Vous n'êtes pas assez conciliant », dit Laflamme. — « Vous l'êtes trop », répondit Bourassa.

Cependant toutes ces démarches ébranlèrent Bourassa. Ses intimes en eurent la preuve à l'assemblée de Montmagny.

Lavergne avait préparé cette assemblée, de longue date, pour rendre compte de son mandat ; et Bourassa lui avait promis son concours. Mais la nou-

velle lancée par la *Patrie* produisant l'effet d'une bombe, tout le monde en attendait la confirmation. L'assemblée Lavergne s'annonça plutôt comme une assemblée Bourassa.

Le quai de la gare, à Montmagny, se garnit de messieurs en chapeau de soie, venus pour saluer le député de Labelle à sa descente du train. Armand Lavergne ; Lorenzo Robitaille ; Alphonse Huard, échevin de Québec ; les avocats Ernest Guimont et Alleyn Taschereau ; le Dr Jules Dorion, collaborateur de la *Libre Parole* en attendant de collaborer à l'éventuelle *Action Sociale Catholique* ; enfin, les notables du comté, grands électeurs d'Armand Lavergne. Cette troupe escorta le député de Labelle jusqu'à la place de l'Eglise. L'assistance comprenait encore les sénateurs Choquette et Landry, le député fédéral Paquet, les députés provinciaux Ernest Roy et Joseph-Édouard Caron — un bon assortiment de bleus et de rouges —, les correspondants de la *Vérité*, du *Soleil*, du *Chronicle*, de *L'Événement*, de la *Patrie*, de la *Presse*, du *Star*, de la *Gazette*, du *Toronto World* — tous dans l'attente d'une nouvelle sensationnelle.

Lavergne prit le premier la parole, pour le compte rendu de ses actes et de ses votes parlementaires, objet de l'assemblée. Il commença par rappeler qu'il avait obtenu un bureau de poste et un hôtel de ville à Montmagny, un pont au Cap-Saint-Ignace. Au point de vue politique, dit-il :

« *J'ai été à Ottawa, un aussi bon libéral que n'importe qui, j'ai peut-être été plus libéral que certains de mes collègues.* »

Cependant :

« *Lorsque j'ai eu à me prononcer sur une question, lorsque j'ai eu à donner mon vote au Parlement, j'ai tou-*

jours pris en considération les intérêts de mon pays, de mon comté et de ma nationalité avant les intérêts de mon parti.

« J'ai toujours cru et je crois encore qu'un bon député doit conserver son indépendance, et que ce n'est pas l'intérêt du parti qui doit prévaloir, mais bien celui du pays.

« Parce que je n'ai pas voulu signer un engagement écrit pour lier mes électeurs, parce que j'ai cru qu'il était de mon devoir de veiller à vos intérêts plutôt qu'à l'intérêt du parti, on m'a accusé d'être un mauvais libéral.

« Parce que j'ai cru que je devais, même contre mon parti, défendre vos droits, on m'a excommunié (Rires). On m'a enlevé le patronage du comté, on m'a enlevé les faveurs ministérielles, mais ce qu'on ne m'a pas enlevé et ce qu'on ne m'enlèvera jamais, c'est mon indépendance (Applaudissements).

« Mon indépendance ! » Lavergne faisait claquer le mot. Il examina ensuite les circonstances de ses votes antiministériels :

« 1° — La question scolaire du Nord-Ouest. Nous avons refusé d'adopter un amendement à la première loi présentée par le premier ministre, parce que nous y avons vu un sacrifice des droits de nos compatriotes des provinces de l'Ouest.

« 2° — La loi du dimanche. Je n'ai jamais connu de loi plus injuste que celle qui défendait aux habitants de soigner leurs animaux le dimanche. J'ai proposé un amendement, que la Chambre des communes a rejeté par une majorité écrasante. Nous avons alors tenu une assemblée au Champ de Mars. Le gouvernement a compris que nous avions raison, et le Sénat a adopté nos vues. Lorsque le bill est revenu à la Chambre, la majorité qui avait rejeté mon amendement l'a adopté huit jours après. Eh bien, messieurs, je vous le demande, ai-je fait là un mauvais ouvrage ?

« 3° — La fameuse affaire de la North Atlantic Trading Co. Le gouvernement a payé à cette compagnie des sommes considérables pour nous envoyer des immigrants au Canada. Ces immigrants étaient, pour la plupart, des gibiers de potence, des voleurs, des gens malades physiquement, moralement et intellectuellement. Des députés

ont demandé une enquête. J'ai voté dans ce sens. Quelque temps après, le gouvernement a résilié son contrat avec cette compagnie. Eh bien, messieurs, est-ce là encore un mauvais vote ?

« 4° — Mon dernier vote contre le gouvernement a été pour favoriser la langue française. J'ai voulu que le gouvernement fasse imprimer les billets de banque, les timbres, les formules de l'Intercolonial en français. On m'a répondu que c'était ridicule, que les Anglais étaient trop partisans, trop fanatiques pour nous reconnaître un tel droit. Messieurs, les anglais ne sont pas aussi fanatiques que cela. Ce que je vous dis est tellement vrai que lorsque M. Bourassa est allé parler à Toronto, lorsqu'il a revendiqué les droits des Canadiens français, on l'a applaudi et félicité.

« Messieurs, l'esprit de parti est la mort de notre province... Des principes comme ceux que nous avons défendus resteront dans l'histoire de notre pays, et ils triompheront un jour.

« L'homme qui a la force, le courage et l'énergie nécessaires pour les faire triompher, messieurs, je suis heureux de le reconnaître et de le saluer en M. Bourassa ; et c'est avec plaisir que je lui cède la place sur cette estrade. »

Bourassa se leva, s'avança, et on l'applaudit. Il reprit rapidement, pour le confirmer, le récit fait par Lavergne des circonstances où ils s'étaient séparés de Laurier et avaient voté contre lui. Des députés indépendants sont indispensables. Il ne faut pas à Laurier des courtisans serviles, mais des amis sincères et francs, osant le mettre en garde à l'occasion.

Maintenant, dit Bourassa — et députés et journalistes redoublèrent d'attention —, j'en viens à la nouvelle de mon entrée dans la politique provinciale, lancée par la *Patrie*.

« Je ne sais pas encore si j'entrerai dans la politique provinciale. Tout ce que je puis dire est ceci : Que M. Gouin nous donne une politique sage, et qu'il veille et travaille aux intérêts de notre province ; que M. Gouin

nous donne une administration honnête et de bonnes lois, je lui donnerai mon appui sincère et indépendant ; mais je dénoncerai les scandales et la mauvaise administration chez les conservateurs comme chez les libéraux.

« La rumeur de mon entrée dans l'arène provinciale serait-elle fausse, je serais heureux qu'elle soit un avertissement à M. Gouin pour qu'il comprenne qu'il faut améliorer notre situation provinciale... »

Ce n'était ni oui ni non. Rien de sensationnel pour les journalistes. La foule, déçue, montra de la froideur. L'orateur suivant, Lorenzo Robitaille, avait une éloquence un peu trop abstraite ; d'ailleurs, la pluie se mit à tomber ; le benjamin des députés abrégé son discours.

La menace d'un tiers parti était reculée. Les libéraux respirèrent. Ils préparèrent des réceptions grandioses à Laurier, qui rentrait d'Europe sur l'*Empress of Britain* — le 18 juillet.

L'*Empress of Britain*, c'est plutôt l'impératrice du Saint-Laurent, la gloire de Québec. L'habitant du bas de Québec, appuyé sur sa bêche, reconnaît et admire le gros paquebot qui remonte le fleuve d'une foulée tranquille. Mais à Rimouski, toute une flottille bondée de passagers se jette à la rencontre de l'*Empress* — à la rencontre de Laurier. À Québec, la réception est grandiose : feux d'artifice sur le fleuve, arcs de triomphe dans les rues, inscriptions sur les monuments, présentation d'adresses et de bouquets ; la dernière, la plus pauvre mesure de Saint-Roch arbore quelque décoration. Laurier remonte le fleuve en bateau, ce qui lui permet de s'arrêter aux Trois-Rivières et à Sorel ; toute la nuit, des feux de bengale illuminent les rives. À l'arrivée à Montréal, les sirènes de tous les vapeurs du port se mettent à crier. La calèche du triomphateur passe entre des murailles de gens en délire. Des scènes d'idolâtrie se déroulent.

On demande : « Pensez-vous être mieux reçu à Ottawa qu'à Montréal ? » — « C'est impossible ! » répond Laurier. On se répète le mot : « Il a dit : C'est impossible ! », et les uns crient d'admiration tandis que d'autres pleurent d'attendrissement. Quelle réception est la plus belle, la plus digne de Laurier ? Québec et Montréal se disputent cette palme. La *Presse* constate : « C'est un pays, non un parti, qui souhaite la plus cordiale et la plus enthousiaste des bienvenues au chef de l'Etat. » Et le *Star* dit la même chose : « L'accueil fait au premier ministre est en train de revêtir un caractère franchement national, non un caractère de simple parti. » Des journaux conservateurs anglais, tel le *Citizen* d'Ottawa, exprimèrent leur respect et leur admiration pour le chef du gouvernement canadien. *L'Événement*, le *Canadien* et le *Nationaliste* restèrent à peu près seuls à bouder. *L'Événement* s'étonna que Laurier fût traité en héros, au retour d'un voyage agréable et sans danger. Des libéraux cherchèrent à provoquer, de la part de Bourassa, un éloge de Laurier qui avait résisté, à Londres, aux pressions impérialistes. Le député de Labelle se déroba. Le *Soleil* écrivit : « Le gosier de M. Bourassa n'est pas construit pour émettre des éloges ; il ne se prête qu'à la critique. »

Le correspondant du *Toronto World* conclut de ces manifestations que Laurier tenait toujours la province de Québec dans le creux de sa main. Cependant, Israël Tarte — très malade, et qui n'écrivait presque plus — publia dans la *Patrie* un article signé, engageant les observateurs politiques à ne pas méconnaître la force de Bourassa. Que le député de Labelle, servi par son talent, par sa franchise, par son intégrité reconnue, inattaquable dans son comté, soutenu dans le reste de la province par un groupe ardent, s'allie avec des hommes comme Mathias Teller, voire Evariste Leblanc : une telle coalition pourra

mettre en péril, aux prochaines élections, M. Gouin et sir Wilfrid Laurier lui-même.

Cet avertissement fut le dernier article écrit par Israël Tarte.

Un autre esprit perspicace partageait cette opinion. Laurier estimait à leur valeur l'intelligence et les ressources exceptionnelles de trois hommes politiques : Tarte, Sifton et Bourassa. Il cherchait à ramener Sifton. Il voulut empêcher l'assaut du gouvernement Gouin par Bourassa et Lavergne. Il était encore temps, après l'assemblée sans conclusion de Montmagny. Un journaliste influent, E. W. Thomson, ancien directeur du *Globe* devenu correspondant du *Boston Transcript*, se chargea de reprendre les sondages esquissés par N.-K. Laflamme, Joseph Rainville et Rodolphe Lemieux. Thomson écrivit à Lavergne, avec lequel il avait entretenu, à Ottawa, des rapports cordiaux :

« Privée — Excepté toujours pour M. Bourassa.

360 rue Concession, Ottawa, 26 juillet 1907.

« Cher Monsieur Lavergne,

« Au cours d'une conversation, ce matin, sir Wilfrid a exprimé, comme autrefois, l'affection qu'il a toute sa vie éprouvée pour vous et pour M. Bourassa, son admiration de votre talent, et ainsi de suite, mais il me semble qu'il croit profondément que vous ne voulez réellement pas, tous deux, lui manifester d'amitié politique. Néanmoins, il me semble probable qu'il y aura bientôt des circonstances qui vous fourniront à tous deux une occasion encore meilleure que celle de son retour de la Conférence pour témoigner, d'une manière compatible avec vos critiques de l'administration des affaires publiques, une tendance à vous réconcilier avec lui. Je la préciserais clairement si, malheureusement, je ne lui avais indiqué

mon intention de le faire, sur quoi il m'a prié d'observer ce point d'honneur de traiter la conversation comme privée. Je puis seulement dire qu'il me semble malheureux que M. Bourassa se sente obligé de décider si tôt la question de son entrée ou de son abstention dans la politique provinciale de Québec. Sir Wilfrid ne m'a aucunement indiqué qu'il me priait de vous dire ceci — c'est simplement mon opinion, d'après les choses qui doivent se produire bientôt. La situation devrait s'améliorer entre vous deux et sir Wilfrid, s'il vous était possible à tous deux d'attendre un peu plus longtemps, avant de franchir un pas qui pourrait emporter les arcs-boutants d'un pont. Je dois dire qu'il ne m'a pas semblé qu'il repoussait votre suggestion ontarienne, et si c'était fait, est-ce que cela ne contribuerait pas beaucoup à permettre à M. Bourassa et à vous de réviser votre situation à l'égard du parti? Mais il y a sur le tapis quelque chose de plus, que je ne puis vous dire, à cause de son interdiction. Il est très certain qu'il serait enchanté si vous pouviez tous deux faire des avances nettes. M. Bourassa ne pourrait-il renouveler et accentuer la différence qu'il a établie dans son estime entre le premier ministre et le gouvernement, en parlant du premier ministre en bons termes, à votre assemblée de Montmagny?

« En mon seul nom, je puis dire : la loi d'Autonomie de l'Ouest est un fait accompli. Il en est de même du règlement sur la langue dans l'Ouest. On ne ferait aucun bien en revenant sur des questions anciennes et réglées. Il en est de même du contingent en Afrique du Sud. En contre-partie, considérez que l'indépendance du Canada a virtuellement été établie par la Conférence et par l'affaire Dundonald. Je suis obligé de constater que la situation politique des Canadiens en général s'est améliorée, par rapport à la Grande-Bretagne, et que la puissance, l'influence et l'avenir des Canadiens français (dont la puissance et l'influence me sont aussi chers que celles des Canadiens d'origine anglaise) ont été servis par sir Wilfrid, dans le domaine canadien. A l'exception des orangistes, qui sont des bigots insensés, tous les Canadiens de langue anglaise se sentent plus fraternels que jamais, dans mon souvenir, envers les Canadiens français.

« Je ne crois pas que vous deviez craindre d'être attaqué dans Montmagny par des influences que sir Wilfrid peut contrôler. Je crois vraiment qu'une mesure importante sera prise, bientôt, pour satisfaire vos critiques de l'administration — les vôtres et celles de M. Bourassa. J'ai confiance que le ministère sera entièrement nettoyé de l'affaire « Women, Wine and Graft ». Dans cette attente, je ne puis que souhaiter que M. Bourassa et vous soyez prudents et évitiez d'adopter une attitude irréconciliable, alors que vous pourrez être prochainement en mesure de réclamer et de recevoir beaucoup d'éloges pour avoir influencé des réformes.

« Je ne prends pas de copie de cette lettre, et vous l'indique pour que vous soyez sûr que je traiterai toujours cette correspondance comme privée. J'écris à la machine simplement parce que mon écriture est très mauvaise et illisible si je ne m'applique pas longuement.

« Croyez-moi, cher Monsieur Lavergne,

« Votre très sincèrement,

« E. W. THOMSON. »¹

Thomson, multipliant les précautions que trahit son style, envoya trois lettres à Lavergne. Il voulait savoir si Bourassa, qui n'était pas officiellement exclu du parti, ne signerait pas la paix avec son ancien chef. Il laissait entrevoir un remaniement du cabinet, où Sifton et Bourassa pourraient entrer. Mais aux premiers mots, Bourassa refusa de « s'acoquiner » avec Sifton². Le sondage avait été très discret, comme il convient, et pourrait se désavouer, le cas échéant.

Quinze jours après Laurier, Lomer Gouin rentra d'Europe. Il trouva la province en état d'effervescence nationaliste. Les membres de l'A.C.J.C., en grand nombre, et surtout à Montréal, lisaient le jour-

1. Archives privées de Mme Armand Lavergne.

2. Armand Lavergne : Trente ans de vie nationale, pp. 136-137.

nal d'Asselin. Des étudiants portaient col raide et cravate noire, à la Bourassa. Gouin revint à Québec très impressionné : « Il n'y a pas cinquante libéraux parmi les étudiants de Montréal. » A Québec, le mouvement paraissait moins prononcé. Gouin, comme Laurier, attribuait de l'importance aux mouvements de jeunes, et songeait aux futurs cadres du Parti. Le premier ministre manda Hector Laferté, étudiant en droit, fils du député de Drummond, et depuis peu secrétaire de Jules Allard. A l'époque, toute récente, où il était élève au Collège de Nicolet, Hector Laferté avait collaboré au *Semeur*, organe de l'A.C.J.C. Gouin le chargea de faire passer une liste de libéraux, à la prochaine rentrée, à la direction des étudiants en droit.

Gouin caressait encore l'idée d'élections prochaines, avec l'augmentation du subside fédéral comme « plateforme ». Rodolphe Latulipe, président du Club Letailier, et Pamphile du Tremblay, président du Club Papineau, lui organisèrent une grande assemblée à Chateauguay, le 3 août. Weir, ministre des Travaux publics, accompagna son chef. Une demi-douzaine de députés, dont Godfroy Langlois et Maurice Perreault. Trois mille assistants. Un orateur prédit que Gouin prendrait place dans la galerie des grands hommes d'Etat canadiens-français, à la suite de Papineau, Lafontaine, Cartier, Mercier et Laurier. Le premier ministre commença par soutenir qu'il n'y avait et qu'il n'y aurait jamais, dans la province, que deux partis politiques. Puis il fit le bilan de son administration, en insistant sur son dernier et principal succès : l'augmentation du subside fédéral.

Pour éviter toute surprise, les conservateurs tinrent le même jour une assemblée à Sainte-Rose, avec Evariste Leblanc, Mathias Tellier, Emile Léonard et Arthur Plante. Mais ils attendaient surtout avec impatience le renfort de Bourassa.

Chaque semaine, le *Nationaliste* apportait contre Prévost, Turgeon et leurs collègues de nouvelles charretées d'accusations et d'injures, rédigées avec talent, et d'autant plus blessantes. Le *Nationaliste* ne voyait en dehors de son petit groupe que voleurs et vendus ; mais le parti au pouvoir était forcément sa cible d'élection. Ce ton entraînait les jeunes, mais exaspérait les ministériels. Ces derniers s'irritaient aussi qu'on osât comparer, opposer Bourassa à Laurier. S'ils ne le disaient, ils pensaient : « Qui est semblable à Laurier ? » Les procès en libelle se multiplièrent.

Or la Ligue Nationaliste annonça pour le 5 août une assemblée Bourassa à Québec — à Saint-Roch, dans le comté, dans le quartier de Laurier ! Les libéraux pensèrent qu'on voulait rétrécir la portée de la démonstration faite à Laurier, à son retour d'Europe, par une démonstration comparable en l'honneur de Bourassa, étranger au comté. Ce geste leur parut une provocation. Le premier, le Club libéral de la Jeune-Lorette prétendit refuser à une « ligue étrangère » l'accès de Québec-Est, « château-fort libéral, n'ayant, depuis trente ans, élu que des députés libéraux, tant à Québec qu'à Ottawa ». Puis les clubs libéraux, dans une séance conjointe, décidèrent le sabotage de l'assemblée. Le *Soleil* avertit le député de Labelle : « Il veut pérorer dans Québec-Est ; il s'y cassera les dents. »

La prévision d'une assemblée tumultueuse attira quinze mille personnes sur la place Jacques-Cartier. Presque dès le début, des groupes turbulents, qui semblaient conduits par Alexandre Taschereau et Georges Parent, s'efforcèrent de décontenancer les orateurs, par tous les moyens. Ils lancèrent des tomates, des œufs pourris, puis de petites pierres concassées, très coupantes, accumulées dans une rue voisine par

le service de la voirie. Les journalistes se firent un rempart de chaises. Jules Dorion, l'éditeur de la *Libre Parole*, n'en reçut pas moins une pierre et descendit de l'estrade couvert de sang. Le représentant de la *Presse* reçut une bouteille à la tête et perdit connaissance. Bourassa refusa de s'en aller, et même de se protéger. Il s'avança crânement sur le bord de l'estrade, le front haut, s'écriant : « Jetez des pierres, messieurs, jetez des pierres, et avec ces pierres on élèvera un monument à la liberté de parole dans la province de Québec. » Une blessure légère n'eût sans doute pas fâché Bourassa ; il eût mis une coquetterie à descendre de l'estrade avec un filet de sang au visage. Mais Lavergne, et non Bourassa, reçut une pierre qu'il devait conserver jusqu'à la fin de ses jours comme presse-papier — et comme aide-mémoire, pour entretenir la rancune vouée à Taschereau. Tour à tour Bourassa, Lavergne et Robitaille, s'évertuèrent à placer au moins des bribes de discours. Ils sommèrent la police d'arrêter les manifestants, mais une intervention de Taschereau retint les policiers. Bourassa et ses amis abandonnèrent la partie. Après la séance, une altercation éclata, dans un café ; Allyn Taschereau et d'Hellencourt échangeèrent des coups.

Le retentissement fut énorme, et plutôt fâcheux pour les libéraux. La *Presse* et le *Canada* disculpèrent en partie les assaillants par la « provocation » de Bourassa, « portant la guerre, de propos délibéré, dans le camp ennemi ». Mais les journaux anglais, la *Gazette* de Montréal, le *Citizen* et le *Journal* d'Ottawa, le *Globe*, le *World*, le *Mail and Empire*, le *News*, de Toronto, la *Free Press* de Winnipeg, le *Telegram* de Saint-Jean, le *Herald* de Halifax, furent sévères pour Québec et les Canadiens français. Plusieurs de ces journaux demandèrent si la

province de Québec retournait à la sauvagerie. Le *Chronicle* s'en prit à Taschereau, organisateur présumé du chahut. Taschereau écrivit au *Chronicle* qu'il n'était pas responsable des voies de fait, et qu'en empêchant des arrestations il avait voulu « éviter des excès de zèle, comme la chose arrive malheureusement quelquefois, de la part de la police. » Des libéraux notoires protestèrent contre ce sabotage de l'assemblée Bourassa. Les citoyens de Louiseville invitèrent le député de Labelle à parler dans leur paroisse, où ils garantissaient l'ordre. D'autres paroisses firent la même invitation.

Le *Soleil* trouva cette excuse : M. Bourassa a empêché le Dr Béland de parler à Beauport. « Il a semé le vent à Beauport, et récolté la tempête à Saint-Roch. » Puis, l'émotion persistant, il offrit un meilleur argument : la campagne exaspérante du *Nationaliste*. L'organe libéral écrivit (8 août) :

« Pendant des mois et des mois, le Nationaliste, porte-parole du groupe qui soutient M. Bourassa, a lancé à pleines colonnes les injures les plus grossières, les calomnies les plus odieuses contre tous les chefs du parti libéral... Cet épandage hebdomadaire d'immondiçes, ce flot de grossièretés, d'injures, de calomnies, ont provoqué un écœurement, un dégoût, une exaspération, qui fatalement devaient se faire jour.

« Personne n'ignore la part que M. Armand Luvergne a prise dans cette campagne de diffamation nationaliste ; et M. Bourassa n'a jamais eu la décence de désavouer les turpitudes de cette feuille qui prétendait représenter ses idées.

« En se faisant complice, par son silence, de cette campagne ordurière du Nationaliste, M. Bourassa devait justement attirer sur lui tout le poids de l'opprobre.

« L'opinion publique le tient pour responsable, moralement, et à juste raison, de cette campagne de diffamation.

« ... C'est une vague de dégoût qui a soulevé la population de Saint-Roch et de Saint-Sauveur.

« *M. Bourassa, qui avait tout fait pour provoquer ce haut-le-cœur, ne peut s'en prendre qu'à lui et à ceux qui l'entourent.* »

Le jour où le *Soleil* publiait cet article, Bourassa donnait aux fils de Tarte, à la *Patrie*, une entrevue affirmant que Taschereau, Georges Parent et d'Helencourt dirigeaient la bande des assommeurs. Il ajouta, mordant :

« *Toute la soirée, la garde d'honneur de ces messieurs eut accès à une buvette du voisinage, où elle s'abreuva gratuitement. Qui a payé la note ? Les mines, les forêts ou la colonisation ?* »

Taschereau intenta une poursuite contre la *Patrie* pour cet article.

Un grand nombre de paroisses avaient invité Bourassa, en lui garantissant la liberté de parole. Les nationalistes, pour battre le fer encore chaud, organisèrent immédiatement une grande tournée de leur chef.

La première de ces assemblées eut lieu à Sainte-Martine, le 13 août. Joseph Rainville, organisateur de la tournée, Ernest Tétreau, Jules Fournier et R.-L. Calder accompagnaient Bourassa, qui exposa un véritable programme de politique provinciale, en deux parties. La partie critique passait au crible la gestion des terres, des forêts et des mines de la province, la vente « à vil prix » des sources d'énergie hydraulique :

« *Depuis nombre d'années, le plus abominable des pillages se pratique à Québec. On arrache au peuple de la province, pour ainsi dire, le pain de la bouche. Et pourquoi cela ? Pour favoriser des spéculateurs, des amis du gouvernement, des avocats, des députés. Chaque piastre enlevée à la Province dans l'administration du domaine public est une piastre volée (Bourassa donne toute sa*

force sur ce dernier mot). Et que cet argent soit volé (encore le mot éclatant, terrible, dans la bouche du tribun furieux) par des rouges ou par des bleus, peu importe. Je VEUX que cela cesse, et je viens vous demander de m'aider à le faire cesser. »

La partie positive demandait des réformes en matière d'administration de la justice (trop coûteuse), de législation du travail, d'instruction publique (mais sans ministère de l'Instruction publique, et même sans l'uniformité des livres, réclamée par Godfroy Langlois dans le *Canada*), et de colonisation (création de réserves forestières, limitation des permis de coupe, pratique du reboisement, etc.) Bourassa n'annonçait toujours pas son entrée dans la politique provinciale, mais ce programme la présageait.

M. Bourassa n'a rien inventé, dit la *Presse* : la partie critique de son programme est empruntée à l'opposition conservatrice, et la partie positive traîne depuis longtemps dans le domaine public.

Bourassa tenait son assemblée suivante à Saint-Hyacinthe, le 18 août. Le bruit courut que les libéraux renouvelleraient la tentative de Saint-Roch. En réalité, ils annonçaient l'intention de contredire Bourassa, et celui-ci acceptait. On convint d'une réunion contradictoire, avec trois orateurs pour chaque camp : d'une part, Bourassa et deux jeunes avocats de Montréal, Ernest Tétreau et Joseph Rainville ; d'autre part, Damien Bouchard, échevin de Saint-Hyacinthe, et les deux députés du comté : Aimé Beauparlant (fédéral) et Joseph Morin (provincial).

Laurier n'avait toujours pas formellement excommunié Bourassa, malgré les instances de nombreux libéraux. Des partisans de Bourassa laissaient entendre que Laurier ne le blâmait pas, voire qu'il l'approuvait, voire qu'il le comptait parmi ses meilleurs amis

politiques. Beauparlant demanda des explications, par lettre, à Laurier. Ancien stagiaire à l'étude de Mercier, ancien associé d'Odilon Desmarais, Aimé Beauparlant était un vrai « rouge » de Saint-Hyacinthe — la petite ville bien entretenue, intellectuelle et bourgeoise, qui se choisit des mandataires patriotes et radicaux. La jolie Saint-Hyacinthe est toujours prête à s'enfiévrer au souvenir de Papineau. En 1902, avant d'être député, Aimé Beauparlant avait participé à l'assemblée nationaliste de Drummondville. Or, il n'avait que l'étoffe d'un politicien de comté. Bon hâbleur de « hustings », il traînait dans les assemblées une lourde sacoche, qu'il soulevait à la manière d'un forain soulevant des haltères : « Et j'en ai là, des documents ! » Neuf fois sur dix, l'impressionnante sacoche restait fermée. Mais cette fois, Beauparlant l'ouvrit, pour exhiber triomphalement la réponse de Laurier :

« 1° — *Je n'approuve pas l'attitude de M. Bourassa.*

« 2° — *M. Bourassa n'est pas l'un de mes meilleurs amis politiques.*

« *Il est superflu d'ajouter, je suppose, que je n'ai jamais autorisé personne à se servir de mon nom pour l'organisation de cette démonstration, et je ne crois pas que M. Bourassa lui-même aurait approuvé de tels procédés.*

Wilfrid LAURIER. »

T.-D. Bouchard, entré dans la carrière municipale dès sa prime jeunesse, échevin à vingt-cinq ans, était déjà le type de ces politiciens avancés, pleins de ressources, bientôt indispensables, et qu'on imagine rois des faubourgs. Il rédigeait *L'Union* et réclamait la municipalisation de l'électricité et la taxation des propriétés religieuses. Beauparlant et Bouchard étaient d'assez forts jouteurs. Mais leurs coups de boutoir mirent Bourassa en verve, et n'aboutirent qu'à leur défaite. D'assemblée en assemblée, Bourassa, traitant

les mêmes sujets qu'il maîtrisait à fond, s'emportait davantage. Le lendemain de l'assemblée maskoutaine, il en tint une autre à Rigaud, avec Gustave Boyer, député de Vaudreuil, comme contradicteur. Il rendit son appel au peuple encore plus saisissant : « Aidez-moi à chasser les voleurs du temple ! » Sa voix portait haut, ses yeux flamboyaient, sa main brandissait le chat à neuf queues, et il apparaissait vraiment comme un vengeur.

La presse ontarienne s'intéressa vivement à la campagne de Bourassa. D'ailleurs, toutes les provinces anglaises s'occupaient de cette curieuse province de Québec et de ce curieux mouvement nationaliste. Robert Sellar publiait un volume « The Tragedy of Quebec », pour dévoiler ce scandale : « Une province britannique gouvernée par des prêtres français. » Les Canadian Clubs de l'Alberta invitaient Auguste Noël — avocat à Edmonton, personnalité séduisante et beau-frère d'Armand Lavergne — qui leur exposait, en adoucissant un peu, les idées de Bourassa¹. Le *News*, dirigé par Willison, intervint le ministre des Travaux publics de la province de Québec, W. A. Weir, de passage à Toronto. Weir — d'une certaine ressemblance physique avec Bourassa — fut très optimiste :

« Bourassa sera bien vite vidé. Je ne crois pas qu'il ait cinq candidats aux élections. Il ne peut pas conserver longtemps ses partisans ; il est trop dictateur pour cela. Ses deux partisans aux Communes sont des enfants. Ils sont flattés de la notoriété qu'ils se sont acquise comme ses lieutenants ; lorsqu'ils seront plus âgés, et commenceront à sentir le joug, ils se révolteront contre son absolutisme, et le lâcheront. »

1. Auguste Noël semble avoir été le premier à exposer ces idées dans l'Ouest. Le *Calgary Daily News* du 27 avril 1907 rend compte d'une de ses conférences.

Par contre, le député MacLean, directeur du *World*, avait assisté aux assemblées de Saint-Hyacinthe et de Rigaud. Tory en rupture de parti, et journaliste avant d'être député, Billy MacLean vivait pour son *World* comme le réformiste George Brown avait vécu pour son *Globe*. Il affectait une allure indépendante, et ne cachait jamais ses opinions ou ses observations personnelles. En rentrant à Toronto, il décrivit la « trouée profonde » opérée par Bourassa dans la province de Québec. Aux yeux de MacLean, le député de Labelle avait remporté, aux assemblées de Saint-Hyacinthe et de Rigaud, deux triomphes significatifs. Avant longtemps, prédit MacLean, M. Bourassa pourra retourner à Québec, où l'on ne songera plus à le lapider.

En effet, les invitations des comtés, des villes, des municipalités, des paroisses, se multipliaient. Tout le monde voulait entendre Bourassa, l'homme du jour. Des résistances se produisaient aussi, naturellement. Le 19 août, à l'assemblée des ouvriers de Hull, réunis pour préparer la fête du Travail, d'aucuns proposèrent d'inviter Bourassa. D'autres objectèrent la violence de cet orateur contre les gouvernants de la province et du pays : la fête du Travail doit éviter tout caractère politique. Il y eut une petite tempête. La majorité refusa d'inviter Bourassa, et lui substitua le sous-ministre du Travail, Mackenzie King.

Un peu partout, dans la province, se poursuivirent des discussions analogues. On ne parlait que de Bourassa, de sa campagne contre le gouvernement provincial. Tous les journaux lui consacraient des articles quotidiens. Le plus important de ces articles parut dans la *Presse* du 24 août ; dans l'esprit de ses inspireurs, ce devait être un nouveau coup de frein. Le thème général était celui-ci : le député de Labelle a du talent et des connaissances théoriques, mais pas

une once d'esprit pratique. Au Parlement, il n'intervient que pour critiquer ; il n'a jamais proposé ni fait adopter une législation positive, utile aux citoyens et au pays. Dans ces conditions, il serait dangereux de lui confier une direction quelconque. Nous signalons ce danger aux jeunes gens tentés de le suivre, et qui feraient mieux de se préparer « dans le silence de la réflexion et de l'étude aux luttes sérieuses de l'avenir. » Rodolphe Lemieux, Charles Devlin et Aimé Beauparlant soutinrent la même thèse à l'assemblée libérale de Nicolet, le 24 août : M. Bourassa, doué pour la seule critique, est inapte à la construction administrative.

Bourassa, trop orgueilleux pour attacher beaucoup d'importance à ce qui se disait et s'écrivait contre lui, poursuivit sa campagne, dans le district de Montréal, avec les mêmes lieutenants : Armand Lavergne, N.-K. Laflamme, Joseph Rainville, Ernest Tétreau, Olivar Asselin, Jules Fournier. À chacune de ces réunions, les libéraux envoyaient le député local porter la contradiction ; régulièrement, la rencontre tournait mal pour le contradicteur, et les amis de Bourassa soulignaient cette défaite, avec la cruauté de leur jeunesse. À l'Assomption, le 15 mai, le député L.-J. Gauthier essuya un désastre.

Pourtant, L.-J. Gauthier était un vigoureux orateur. Le lorgnon d'aplomb, la figure ronde et la barbe frisée, la parole facile et la voix portant bien, il excellait dans la harangue chaleureuse. Cette fois, il voulut raffiner, ajuster son genre à la classe de l'adversaire. Il adopta le mode ironique. Il avait bien préparé son attaque :

« En ce temps-là, perdu dans les profondeurs des Laurentides, seul dans l'immensité de la forêt, en contemplation devant lui-même, l'Homme pensait.

« Il était seigneur et petit-fils de seigneur. Depuis vingt ans, il avait vu la forêt reculer de 150 milles ; il avait parcouru le territoire de la colonisation, il avait même couché dans la cabane du bûcheron.

« Pendant vingt ans, il avait étudié les problèmes sociaux et économiques intéressant sa race et sa province. Pendant vingt ans, lui qui vivait dans l'idéal, il avait constaté les lourdes iniquités entassées par les gouvernements, et il s'était dit : « Un jour viendra, un homme viendra, et tout sera justifié, tout sera purifié, tout sera régénéré. »

« Pour éclairer le passé et illuminer l'avenir, il avait deux flambeaux : son orgueil et sa vanité.

« L'Homme, un jour, était nonchalamment étendu sur un tas de fagots, le regard perdu dans l'infini. Il attendait et il pensait. Soudain, à travers le bruissement des feuilles de la forêt, il entendit une voix d'abord douce... »

La voix du tentateur, dans la suite du récit, était celle d'Israël Tarte. Sur ce ton, Gauthier persifla pendant un quart d'heure. Bourassa écoutait, impassible ; il avait dix minutes de réplique. Pendant dix minutes, vingt minutes, une demi-heure, il asséna au téméraire un écrasement mémorable. Gauthier, ses amis, le président de l'assemblée lui-même, dirent, puis crièrent que les dix minutes convenues étaient dépassées. En vain. On n'aurait pas plus arrêté Bourassa qu'une locomotive à toute vapeur. Ses jeunes amis jubilaient, trépignaient de plaisir. Les libéraux quittèrent la place, en signe de protestation platonique. Sur le rapport de Gauthier, les chefs du parti décidèrent, « devant la malhonnêteté dont M. Bourassa fait preuve dans les assemblées », de ne plus « se prêter au jeu du député de Labelle ». Ils renonçaient à la contradiction.

Le surlendemain, 29 août, nouveau triomphe à Louiseville. Outre ses lieutenants habituels, Bourassa eut le renfort de Napoléon Garceau, maire de Drummondville, et du sénateur Legris. Trois mille per-

sonnes garnissaient les abords de la place du Marché. Garceau ouvrit le feu par cette déclaration :

« J'étais libéral, je suis libéral et je resterai libéral. Mais je garde mon droit d'étudier les questions politiques et de juger la conduite de nos gouvernants. Je proteste contre la tyrannie des chefs qui empêchent le peuple de choisir ses députés, et lui imposent leurs créatures.

« Je proteste contre l'abus qu'on fait du manteau de sir Wilfrid Laurier. Quels sont ceux qui nous accusent d'indiscipline ? Qu'est M. Gouin, sinon l'assassin politique de son chef, sous le nom duquel il avait fait les élections du 3 novembre 1904 ?... »

Mais la sensation du jour fut l'entière adhésion du sénateur Legris — ancien député de Louiseville — à la campagne de Bourassa. Le sénateur Legris soutint, lui aussi, que le domaine public était sacrifié, que les forêts de la province seraient bientôt épuisées. (À la suite de cette assemblée, Parent reprit son procès contre Legris.)

Le même soir, Borden, chef de l'opposition fédérale, tenait une assemblée à Québec, au marché Montcalm. On y apporta une nouvelle terrifiante : l'énorme tablier central du pont de Québec en construction, masse d'acier de 350 pieds de long, venait de s'écrouler dans le fleuve, avec une centaine d'hommes, ouvriers et ingénieurs, presque tous morts, broyés et noyés. Le jeune Sévigny, annonçant la nouvelle, y mêla malencontreusement de la politique. Il vit dans cet accident le doigt de la Providence, qui punissait les crimes du gouvernement Laurier. C'était un impair d'orateur débutant. Loyal, et plus adroit, Borden rectifia : il n'envisageait pas cette catastrophe au point de vue d'un parti, mais au point de vue national. Il ajouta tout de suite : « Quel que soit le parti au pouvoir, cette grande entreprise nationale devra être reprise, dans le plus court délai. » A

Ottawa, Laurier dit et télégraphia la même chose : « Remettons-nous au travail ! » Et ce fut, comme après l'incendie de Hull, comme après chaque épreuve du même genre, la réaction unanime. La *Presse* du 30 août termina son article sur la catastrophe par ces mots, qui exprimaient bien le sentiment collectif : « Canadiens, haut les cœurs ! et reconstruisons le pont de Québec ¹ ! »

Bourassa continuait, le 31 août, il parlait à Longueuil, avec N.-K. Laflamme et Joseph Rainville ; le 2 septembre, à Rimouski, et le 3 à Rivière-du-Loup, avec Armand Lavergne et Alleyn Taschereau. Le chef nationaliste n'aurait su choisir des compagnons de tournée plus ardents. N.-K. Laflamme et Alleyn Taschereau compteraient parmi les meilleurs avocats d'assises de leur génération. Laflamme avait, dans les assemblées publiques comme au procès d'Asselin, des mouvements d'éloquence pathétiques. Bourassa lui-même prononçait des réquisitoires de plus en plus violents. Il dénonçait les combinaisons louches, les enrichissements subits, les tares des gouvernements « d'affaires ». Il accusait Gouin, Turgeon et Prévost de déshonorer la province. Il faisait flèche de tout

1. On se rappelle qu'en 1903, Collingwood Schreiber, ingénieur du gouvernement fédéral, avait critiqué les plans de Théodore Cooper, ingénieur consultant de la Compagnie du Pont (*Histoire de la Province de Québec, Vol. XI*). Après la catastrophe, le gouvernement fédéral institua une commission d'enquête. Le rapport de la Commission, produit aux Communes, le 9 mars 1908, par le ministre des Chemins de fer et Canaux, attribue la catastrophe aux erreurs de jugement des ingénieurs, à l'imperfection des plans approuvés par Théodore Cooper ; mais il ajoute que la réputation scientifique de Cooper justifiait la confiance mise en lui. La Compagnie du Pont fut exonérée de tout blâme par la Commission.

bois, utilisant au besoin des insinuations de journaux, des plaintes de fonctionnaires congédiés, des racontars de colons malchanceux — avec des exagérations mêlées à un fonds de vérité. Après chaque assemblée, les rectifications, les démentis pleuvaient, permettant au *Soleil* et au *Canada* d'imprimer : « M. Bourassa a menti ! » Bourassa, homme de parti pris — et qui bornait sa lecture aux feuilles sérieuses : le *Times* de Londres, le *Temps* de Paris, la *Gazette* de Montréal — Bourassa n'en tenait pas compte, et continuait, sans rectifier.

Bourassa semblait bien préparer la fondation d'un troisième parti, en invoquant l'exemple de Mercier « qui a eu la conception de la vraie politique provinciale, et qui a fait appel aux meilleurs éléments des deux partis. » Les conservateurs occupaient une position d'attente, utilisant à l'occasion (ainsi, à l'assemblée Borden, au Monument National de Montréal, le 3 septembre), les arguments fournis par Bourassa. La lutte entre le gouvernement Gouin et le groupe nationaliste passionnait la province. La *Patrie*, discrètement sympathique à Bourassa, réclamait des élections immédiates pour vider cette grande querelle.

A divers symptômes, les ministres se voyaient touchés. Le 9 septembre, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec renouvela son bureau. De tradition, le vice-président de l'année précédente était élu président pour un an. Raison de plus, semblait-il, cette année : le vice-président était Adélard Turgeon, ministre des Terres, qui avait de belles manières et comptait beaucoup d'amis, même parmi ses adversaires politiques. Adélard Turgeon fut élu, mais de justesse, après une sérieuse opposition.

Turgeon était d'ailleurs absent de Québec le jour de cette élection. Il tenait une assemblée à Fraser-ville, avec deux autres ministres provinciaux, Rodolphe Roy et Auguste Tessier, et huit députés, dont Ernest Lapointe. Il définit sans ménagements « le chancre du nationalisme ». A cette assemblée, les libéraux produisirent eux aussi leur adhésion sensationnelle, celle de Charles Angers, l'ancien député de Charlevoix, sympathique et respecté, qui avait secondé Bourassa dans ses premières campagnes contre l'impérialisme. Charles Angers, esprit délicat, à qui la violence répugnait, ne pouvait prendre son ami Turgeon pour un malfaiteur. Invité à prononcer une allocution, il délivra un brevet d'honnêteté à l'administration Gouin. Puis il se tourna vers Turgeon :

« Monsieur Turgeon, vous êtes la victime d'une conspiration inique, féroce et odieuse. Je constate avec plaisir que vous faites face à l'orage avec dignité, et que vous sortirez indemne de cette conspiration. Les épreuves fournissent le levier nécessaire pour faire produire à un homme sa véritable valeur. »

Les accusés trouvèrent un autre défenseur en la personne de leur collègue William Alexander Weir. Le 14 septembre, à Ormstown, le ministre des Travaux publics s'en prit vivement à Bourassa : on le trouve partout où il y a du trouble à causer, et son indépendance ressemble à celle d'un taureau lâché dans un magasin de vaisselle. Mais Weir rassurait les libéraux : M. Bourassa sera écrasé aux prochaines élections, et disparaîtra pour toujours.

Bourassa revenait du « bas du fleuve ». A Lévis, où le maire Alphonse Bernier était son ami et partisan, il tint une importante assemblée, avec N.-K. Laflamme et Alleyn Taschereau, le 15 septembre. Le lendemain, il en tint une autre à Mégantic, avec Lavergne, Laflamme et Jules Fournier. Au procès ha-

bituel de Gouin, Turgeon et Prévost, il ajouta des reproches à l'adresse de Weir, qui l'avait attaqué en son absence. Entrevu par des journalistes, Weir répondit : « Une telle déclaration est absurde de la part de M. Bourassa qui, depuis deux mois, diffame des hommes honorables à tort et à travers, et en leur absence. »

Les nationalistes éprouvaient encore des résistances dans les milieux ouvriers, avec lesquels ils avaient pensé, un moment, lier partie. Alphonse Verville refusa de suivre Bourassa dans sa campagne — et cet allié de la veille subit aussitôt les sarcasmes du *Nationaliste*. Les ouvriers socialistes se méfiaient du catholicisme ultramontain de Bourassa, hostile à la création d'un ministère de l'Instruction publique. Des membres ou amis de l'Émancipation dirigeaient, en fait, le Conseil Central des Métiers et du Travail de Montréal. Le 19 septembre, ce Conseil vota un ordre du jour répudiant le programme de Bourassa « rétrograde et contraire aux intérêts populaires ». Les ouvriers, déclarait le Conseil, « ne peuvent accorder leur confiance à des hommes qui ont peur de l'Instruction publique », et n'ont aucun intérêt à la formation d'un troisième parti « qui ne sera qu'un parti de castors et d'arriérés. »

Par contre, Bourassa enregistrait des adhésions parmi les jeunes, dans le clergé, un peu partout. Amédée Denault, qui avait transformé le titre de son petit journal en *Pionnier, ami du colon*, Omer Héroux, rédacteur de la *Vérité*, Jules Dorion, rédacteur de la *Libre Parole*, étaient des admirateurs de Bourassa. Le curé Corbeil, qui chaussait les bottes du curé Labelle, écrivit des articles et prononça des harangues hostiles au gouvernement. Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre suivaient de près la campagne nationaliste. Le curé de Pawtucket

(Rhode-Island), de passage à Montréal, exprima son admiration pour Bourassa — partagée, affirma-t-il, par presque tout le monde en Nouvelle-Angleterre.

Sans se soucier des approbations ni des démentis (qui pleuvaient toujours), Bourassa continuait, inlassable. Son opiniâtreté, son endurance, dépassaient celles de Mercier lui-même lors de la campagne Riel. Le 21 septembre, assemblée à Pont-Château, avec Laflamme et Jules Fournier ; le 22, à Iberville, avec Laflamme, Joseph Rainville, Napoléon Garceau, Ernest Tétreau, Olivar Asselin, Jules Fournier. Tous ces jeunes orateurs se disputaient la palme de l'outrance.

Les auditoires grossissaient toujours. L'assemblée d'Iberville réunit dix mille personnes, avec présentation d'une adresse et de bouquets de fleurs au nouveau chef. Sûr de disposer de troupes nombreuses, Bourassa somma Lomer Gouin de se débarrasser de ses deux collègues Turgeon et Prévost. Il répéta cette sommation le 25 septembre à Ormstown, le 29 à Shawinigan, le 30 aux Trois-Rivières. À Shawinigan, le maire Beaudry Leman, qui sans faire de politique passait pour libéral, reçut Bourassa d'une manière qui s'interpréta comme une adhésion au programme, sinon au groupement nationaliste. Aux Trois-Rivières, Bourassa déclara enfin : « Le peuple devra se tenir prêt à fonder, s'il le faut, un troisième parti, qui devra nécessairement absorber les meilleurs éléments des deux vieux partis. »

Ses assemblées de plus en plus nombreuses et enthousiastes, Bourassa opérait vraiment, dans la province de Québec, la trouée prévue par l'Ontarien MacLean. Les libéraux s'alarmaient, faiblissaient. Malgré tous leurs signaux de détresse, Laurier refusait toujours de condamner Bourassa d'une manière formelle et décisive. Partout, on entendait reprendre

la formule : « Laurier à Ottawa, Bourassa à Québec ! » Au sein du gouvernement provincial, on songeait à sacrifier un bouc émissaire.

III

L'ELECTION DE BELLECHASSE

Démission de Jean Prévost et d'Auguste Tessier ; Charles Devlin et Alexandre Taschereau dans le cabinet provincial — Turgeon démissionne et défie Bourassa — La campagne de Bellechasse ; défaite de Bourassa — Mort d'Israël Tarte.

Le procès Prévost-Asselin, transformé en procès de l'administration provinciale, avait effrayé Gouin. D'autre part, Jean Prévost, fêtard et prodigue, donnait prise à certaines critiques. Il arrivait en goguette ou manquait le conseil des ministres. Son ami Honoré Mercier. — fils du grand Mercier — s'employait à cacher ses frasques, à l'excuser auprès de Gouin. Mais Jean Prévost crut comprendre qu'un autre de ses amis, John Hall Kelly, député de Bonaventure, Irlandais intelligent et ambitieux, convoitait sa place et, tout à l'opposé de Mercier, renseignait le premier ministre. Le 30 septembre, après une courte scène, Prévost remit son portefeuille de la Colonisation et des Mines. Il dicta cette lettre pour le premier ministre :

« *Monsieur le Premier Ministre,*

« *Depuis quelques mois, je suis en butte aux attaques les plus violentes de la part des adversaires du gouvernement, qui ont fait publier dans les journaux, au sujet*

de l'administration de mon département, des accusations diffamatoires.

« Après en avoir conféré avec vous, j'ai traduit devant les tribunaux l'un de mes calomniateurs, et son procès est encore pendant.

« Je comprends, d'après les conversations que nous avons eues ensemble à ce sujet, que, tout en reconnaissant l'honnêteté de mon administration, vous ne pouvez qu'être ennuyé de ces attaques continuelles contre un de vos ministres, et je ne me cache pas le fait que, dans le procès Asselin, on prétend que celui-ci a tout le gouvernement contre lui.

« J'apprécie toutes les circonstances, je veux combattre mes adversaires à armes égales, et c'est ainsi que je veux les rencontrer au cours des enquêtes que vous avez promis d'accorder et même d'imposer.

« Je vous offre donc ma démission comme ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, avec la certitude que vous me donnerez l'avantage de défendre mon administration qu'on a si injustement attaquée.

« Je crois que c'est là la seule conduite que me dicte le respect que je me dois à moi-même, à ma famille, à ma province et à mon parti.

« Je vous prie en conséquence, monsieur le Premier Ministre, de déposer devant Son Honneur le Lieutenant gouverneur ma résignation, et d'accepter pour vous-même l'assurance de mes meilleurs sentiments¹.

Gouin accepta immédiatement :

« Cher monsieur Prévost,

« J'accuse réception de votre lettre datée de ce jour, par laquelle vous m'offrez de remettre votre portefeuille de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. Je l'ai mise ce matin devant Son Honneur le Lieutenant gouverneur, qui a accepté votre démission.

1. Lettre et réponse publiées dans les procès-verbaux de l'Assemblée législative, séance du 11 mars 1908.

« J'apprécie les motifs qui vous ont déterminé à agir ainsi. La décision à laquelle vous en êtes venu me paraît la plus sage, dans les circonstances.

« Je n'ai jamais douté un seul instant de l'honnêteté avec laquelle vous avez administré votre département, et soyez assuré que le gouvernement vous donnera, comme vous le demandez, l'occasion de repousser les accusations qu'on a dirigées contre vous.

« Veuillez agréer, cher monsieur Prévost, l'expression de mes sentiments bien sincèrement dévoués.

Gouin prit l'intérim, en attendant la nomination d'un nouveau titulaire. Prévost réunit les fonctionnaires de son département, pour leur faire ses adieux. Après l'allocution du ministre démissionnaire, le sous-ministre Dufault prit la parole :

« ... Quant à l'administration intérieure du département, nous ne craignons pas qu'elle soit passée au crible, car nous sommes certains que les transactions de ce département, dans tous les services, ont toujours été faites au grand jour, suivant la loi, pour le plus grand intérêt de la province. »

Jean Prévost sortait du ministère à trente-sept ans — à l'âge où beaucoup d'autres n'aspirent pas encore à y entrer. Spontanée ou forcée, sa démission mit le monde politique en émoi. À son tour, le trésorier provincial Auguste Tessier démissionna, quelques jours après : il se fit nommer juge à Rimouski.

Cela ne suffit pas à Bourassa. Le 5 octobre, à Beauceville, où il tenait une assemblée avec Lavergne et Garceau, il commenta la démission — forcée — de Prévost : « On a jeté ce cadavre à la mer... » Le ton était écrasant de mépris.

Les lézardes dans la maison ministérielle encouragèrent des hésitants à se prononcer pour le chef nationaliste — peut-être bien l'homme de demain. Le 6 octobre, à Beauport, l'avocat Joseph-Edouard

Bédard, ancien bâtonnier du barreau de Québec, associé du secrétaire provincial Rodolphe Roy, se déclara tout à la fois bon libéral et partisan de Bourassa. Rodolphe Roy fit aussitôt dissoudre son association. Le 13 octobre, à Thetford-les-Mines, un avocat de Sherbrooke, Emile Rioux, fit une déclaration analogue à celle de Bédard : « J'appartiens au parti libéral, mais je suis franchement pour M. Bourassa, parce que c'est un homme honnête et respectable, et qu'on ne peut en dire autant de MM. Gouin et Turgeon. »

A cette assemblée de Thetford-les-Mines, quelques interruptions jaillirent. Bourassa s'en fit un tremplin, pour des répliques foudroyantes. Il saisit le nom de Laurier, lancé par un interrupteur :

« J'ai toujours pensé que Laurier était un assez grand homme pour souffrir que ses partisans le regardent en face, et non pas, comme Bouddha et les autres dieux des cultes déchus, à quatre pattes et le front dans la poussière. Laurier a pu se tromper comme les autres. Lorsque j'ai cru, dans ma conscience d'homme libre, qu'il se trompait, je l'ai dit sans crainte. Il n'en a pas moins mon admiration, et c'est parce que je l'admire que je ne voudrais pas voir souiller son beau renom par la promiscuité de ministres prévaricateurs et de réputations tarées. »

A la fin de l'assemblée, un des interrupteurs vint déclarer, avec une certaine emphase, sa « conversion » à Bourassa.

Les libéraux essayèrent d'une autre parade.

Olivar Asselin et Jules Fournier continuaient d'accuser Prévost et Turgeon, dans le *Nationaliste*, de tous les méfaits possibles. Asselin rédigeait le *Nationaliste* le jeudi et le vendredi, et faisait du recouvrement le lundi, le mardi et le mercredi. Fournier écrivait ses articles, signés Pierre Beaudry, en buvant

d'innombrables tasses de café. Ces deux nerveux dépassaient toute mesure. Prévost reprit sa poursuite contre Asselin, et Turgeon poursuivit le *Nationaliste*.

Aux Assises de Québec, Asselin ne répondit pas à l'appel de son nom. Alexandre Taschereau, avocat de Prévost, s'écria : « L'accusé Asselin se cache comme un vulgaire criminel ! » La dérobade d'Asselin fit traîner l'affaire, renvoyée au terme suivant. Par contre, la poursuite intentée par Turgeon aboutit à une condamnation du *Nationaliste*, le 16 octobre. Le juge Cimon — ancien homme politique conservateur — déclara que la défense n'avait pas apporté l'ombre d'une justification. Très sévère à l'égard de la diffamation de presse, il condamna le *Nationaliste* à l'amende, en exprimant le regret que la loi ne lui permît point d'emprisonner le calomniateur.

Beaucoup de gens blâmaient, comme le juge Cimon, le fond et la forme des campagnes du *Nationaliste*. Les organes libéraux s'efforcèrent de montrer que ce jugement, sévère mais équitable, atteignait aussi Bourassa. Le *Soleil* le fit ainsi comprendre :

« La responsabilité retombe surtout sur les hommes occupant une situation dont la façade de respectabilité devait tromper le public, et qui se sont faits les colporteurs de cette odieuse calomnie.

« Ceux-là, journaux et individus, ont été souffletés et flagellés jusqu'au sang, hier, par les paroles cinglantes du juge Cimon.

« Ils en resteront marqués pour le restant de leurs jours...

« Ce sont eux les pires coupables, eux les lâches, qui s'abritent derrière l'ignominie d'un Pierre Beaudry pour chercher à poignarder un adversaire politique...

« Les pires coupables sont ceux qui ont inspiré, soutenu, répandu cette ignoble calomnie, dans le seul but de la faire servir à leurs ambitions. »

Ce jugement pouvait fournir un atout aux libéraux. Gouin veillait à calfater les fissures. Le 17 octobre, Charles Devlin et Alexandre Taschereau furent assermentés, à la place des ministres démissionnaires. Devlin, ancien député d'un comté de colonisation, prit le portefeuille de la Colonisation ; Taschereau prit les Travaux publics ; Weir était promu grand argentier. Le cabinet provincial était ainsi constitué :

Lomer Gouin, premier ministre et procureur général ;

Adélard Turgeon, ministre des Terres et Forêts ;

William Alexander Weir, trésorier provincial ;

Rodolphe Roy, secrétaire provincial ;

Jules Allard, ministre de l'Agriculture ;

Charles Devlin, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries ;

Alexandre Taschereau, ministre des Travaux publics et du Travail ;

J.-C. Kaine, ministre sans portefeuille.

Mais le soir même de cette reconstitution, Turgeon démissionna, comme ministre et comme député, pour en appeler, aux électeurs du comté de Bellechasse, des accusations portées contre lui. Il demandait une commission d'enquête, promise par Gouin ; enfin, il lançait un défi sensationnel à l'adresse de Bourassa.

De son côté, Jean Prévost défiait Bourassa de tenir une assemblée contradictoire dans le comté de Terrebonne. Bourassa releva le gant sans hésiter. Il posa seulement ses conditions, se réservant toujours quinze minutes de réplique, c'est-à-dire s'assurant le dernier mot. L'assemblée eut lieu à Saint-Jérôme, le 20 octobre. Les « gens du Nord » aiment la bataille politique. Ils accoururent en foule, ils envahirent les rues, le parc Labelle — la vaste place où Masson, Chapleau et le curé Labelle ont si souvent harangué leurs pères — et les galeries des maisons, et les talus qui dévalent vers la rivière du Nord. Bruno Nantel présidait, à titre de maire. On connaît l'ardente riva-

lité de deux familles politiques du comté de Terrebonne, la famille libérale des Prévost et la famille conservatrice des Nantel. Le hasard plaçait la séance où le plus jeune des Prévost défendrait sa carrière et son honneur sous la présidence d'office du plus jeune des Nantel. Une centaine d'étudiants, venus de Montréal, acclamèrent follement Bourassa.

L'exubérance des étudiants n'était pas de nature à démonter Jean Prévost, agile de corps et d'esprit — resté même très espiègle. Mais il ne s'agissait pas d'espièglerie. Devant les électeurs de Terrebonne se jouaient l'honneur d'un ex-ministre, l'avenir d'un Prévost. Quel nom est plus identifié à Saint-Jérôme ? Voici la maison grise du Dr Jules, un long rez-de-chaussée de bois que surmontent quatre chambres mansardées aux volets verts, tout au bord de la grand'route. Quel habitant de Terrebonne n'est entré dans cette maison, non par la porte du centre, au fronton triangulaire, mais par la porte de côté, de biais, qu'orne encore la plaque de cuivre : « Dr Jules Prévost » et qui donne directement dans « l'office » où l'on discutait politique même le jour de Noël, en attendant la messe de minuit. Le curé Labelle y est souvent venu fumer sa pipe, en se carrant sur un sofa dont les ressorts criaient miséricorde. Jules-Edouard habite aujourd'hui la maison de son père, et la garde intacte, comme il refuse de vendre, de l'autre côté de la route, en bordure de la rivière du Nord, le terrain planté d'ormes par le Dr Jules. La maison voisine, la grosse maison blanche à l'angle de la place, est celle de M. Wilfrid, qu'habite aujourd'hui son fils, Jean Prévost. A quel habitant de Terrebonne cette maison n'est-elle pas, elle aussi, familière ? Les anciens ont vu naître Jean Prévost. Les autres ont grandi avec lui, ont fréquenté sa garçonnière, ont joué dans les revues qu'il écrivait, en fin d'année, au bénéfice des œuvres paroissiales. Plu-

sieurs lui doivent un conseil juridique ; le parti libéral lui doit sa première victoire locale. Jean Prévost est bien, entre tous, l'enfant brillant et chéri de Saint-Jérôme. Sur cette même place, en novembre 1905, la même foule acclamait la poignée de main symbolique de Jean Prévost, jeune ministre, et de Mgr Bruchési, jeune archevêque. Mais voici le chef nationaliste, formidable accusateur, qui accumule les griefs : négligence criminelle à l'égard des colons ; concessions accordées contre des pots-de-vin ; extorsions au profit de la caisse électorale ; vente à vil prix de terres ou de mines à des spéculateurs — amis des ministres — qui les revendent avec des bénéfices énormes. Bourassa cite des exemples. Devant le presbytère du curé Labelle, il parle au nom des colons, dont il invoque l'héroïsme et la misère. Il conclut, en plein souffle, en plein élan :

« Au nom des colons du Nord, au nom des colons de Pontiac et de Labelle, au nom des colons de Wright et de Terrebonne, au nom des colons de Joliette et du Saint-Maurice, au nom des colons de toute la province de Québec qui, depuis trente ans, à la voix héroïque du curé Labelle, s'enfoncent dans les forêts pour y travailler à l'expansion de notre race et à l'agrandissement de la patrie, je proteste contre la politique insensée qui consiste à donner pour un plat de lentilles aux syndicats américains ou aux syndicats belges les plus grandes ressources de notre pays. Je veux qu'on garde pour le peuple les richesses du peuple. »

Prévost ne releva point les accusations portées contre ses ex-collègues. Sorti du cabinet pour éviter d'en être débarqué, il n'éprouvait, à cette heure, pas plus de tendresse pour Gouin que pour Bourassa. Il présenta sa défense personnelle. Batailleur, agressif, il eut de vives reparties. « Vous prétendez que M. Gouin m'a vomé, dit-il à l'adresse d'Armand Lavergne ; si vous aviez été à ma place, il ne vous

aurait pas vomi ; il vous aurait rejeté par les voies immuables de la nature. » Cette gauloiserie convenait et plaisait dans la vieille citadelle des « lions du Nord ». Puis Jean Prévost démentit certains exemples donnés par Bourassa. D'ailleurs, il avait apporté une liste des démentis envoyés depuis quelque temps à Bourassa par diverses personnes. En présentant chacun d'eux, il martela : mensonge de Bourassa... mensonge de Bourassa. C'était assez impressionnant aussi. En conclusion, Prévost flétrit une attitude, des procédés, indignes du petit-fils de Papineau.

Cette évocation de Papineau — nom qui faisait encore frémir n'importe quelle foule de la province de Québec — fournit à Bourassa la péroraison de sa réplique :

« Oui, monsieur Prévost, je suis le petit-fils de Papineau. Mais c'est parce que je suis le petit-fils de Papineau que je suis contre vos amis et vos collègues d'hier ; c'est parce qu'à l'ombre de cette mémoire j'ai appris ce que c'était que l'esprit du libéralisme ; c'est parce que je connais les véritables traditions libérales ; c'est parce que je suis de ceux pour qui le libéralisme n'est pas un escabeau pour monter, mais une foi et un amour ; c'est pour cela que je combats et dénonce aujourd'hui les Gouin et les Turgeon. Si j'ai entrepris cette campagne, c'est pour sauver l'honneur du parti libéral, c'est pour arracher le vieux drapeau qu'ils ont déchiré et souillé. »

A Saint-Jérôme, chef-lieu du comté de Jean Prévost, Bourassa souleva des acclamations délirantes.

* * *

Cependant, Turgeon défiait Bourassa de démissionner comme député fédéral de Labelle, pour se présenter contre lui à l'élection provinciale de Bellechasse. Son défi était ainsi rédigé :

« Monsieur,

« A la suite de la campagne honteuse que vous savez, pour en avoir été le principal instigateur, j'ai donné ma démission comme député de Bellechasse. Je sollicite de nouveau les suffrages des électeurs de ce comté, et je vous invite, vous, à accepter la candidature contre moi. Il me paraît difficile que vous puissiez vous soustraire à cette obligation d'honneur. La nomination, qui aura lieu à Saint-Raphaël, sera suivie d'une grande assemblée qui commencera à deux heures précises. Si vous répétez ces accusations, j'y répondrai, et mes amis aussi. »

Le comté de Bellechasse était réputé libéral. Onésiphore Talbot, député fédéral, y consolidait sa majorité d'élection en élection. Turgeon, aimé pour son éloquence et sa belle allure, y remportait, depuis dix-sept ans, des victoires faciles. Certes, on rencontre des bleus dans le haut du comté. On en trouve encore un assez fort noyau à Saint-Gervais, mais dans les belles paroisses qui s'approchent du fleuve, à Saint-Raphaël, à Saint-Charles, à Saint-Michel, ils deviennent rares. Et qui donc, à Beaumont, attaquerait l'honorable Turgeon, enfant et gloire de la paroisse ? Turgeon offrait la lutte sur un terrain dont il connaissait tous les replis. Armand Lavergne, député du comté voisin, et Alleyn Taschereau, fils d'un adversaire politique et ami personnel de Turgeon, mirent leur chef en garde contre ce qui leur paraissait un traquenard¹. Pourquoi ne pas porter la lutte dans un comté neutre, qui ne soit ni Bellechasse, ni Labelle, de manière à égaliser les chances ? Charles Devlin, entrant dans le cabinet Gouin, renonçait à son mandat fédéral, dans le comté de Nicolet, pour solliciter le mandat provincial. Des nationalistes

1. Armand Lavergne : « Trente ans de vie nationale. »

conseillèrent à leur chef d'offrir la bataille dans le comté de Nicolet. Les chefs libéraux traversèrent un moment d'inquiétude. Sur leur conseil, Turgeon déclara : « On m'a calomnié auprès de mes électeurs de Bellechasse, je me justifierai devant eux ; que les calomniateurs me suivent, dans mon comté. » Bourassa était trop fier pour ne pas relever le gant ; et la plupart de ses lieutenants étaient trop jeunes et trop ardents pour ne pas l'y pousser. Puis, Bourassa, trompé par ses succès de tribun, par les acclamations, par les lettres des enthousiastes, entretenait peut-être des illusions sur la force numérique de son parti naissant, dans l'ensemble de la province. Il avait porté la guerre contre Jean Prévost dans Terrebonne ; il porterait la guerre contre Adélarde Turgeon dans Bellechasse. Il accepta, démissionna au fédéral, prit à peine le temps de prévenir Laurier, qui lui dit : « Je regrette votre départ. Nous avons besoin d'un homme comme vous à Ottawa... je n'en voudrais pas deux, par exemple », et se jeta sur le comté de Bellechasse. Quelques jeunes amis le suivaient. Ils tinrent des assemblées à Saint-Charles de Bellechasse le 24 octobre, à Saint-Gervais le 25.

Le 27, à la présentation des candidats, la salle municipale de Saint-Raphaël de Bellechasse se trouva beaucoup trop petite. Malgré la pluie torrentielle, Turgeon et Bourassa, réclamés par la foule, durent parler dehors, devant une forêt de parapluies. Bourassa fut souvent interrompu. Le comté de Bellechasse n'avait pas connu pareille excitation depuis la bataille électorale de 1886, pendant la tourmente de l'affaire Riel, entre Faucher de Saint-Maurice, soutenu par Chapleau, et Charles Langelier, soutenu par Mercier.

En même temps, se préparaient deux élections nécessitées par la promotion ministérielle de Devlin et

de Taschereau. Dans Nicolet, Devlin, renonçant au mandat fédéral, sollicitait le mandat provincial ; dans Montmorency, Taschereau se représentait devant ses électeurs. Les conservateurs opposèrent Albert Sévigny à Devlin et Jean-Baptiste Bernier à Taschereau. Mais, comme tout le monde, ils s'intéressèrent surtout à la campagne de Bellechasse. Leurs vœux accompagnaient Bourassa. Philippe Landry et Louis-Philippe Pelletier — pour celui-ci, c'était presque une rentrée dans la politique active — vinrent dans le comté surveiller les événements et donner des mots d'ordre.

L'état-major libéral et l'état-major nationaliste envahirent aussi le comté. Turgeon eut avec lui le député fédéral, Onésiphore Talbot. Il eut aussi Philippe-Auguste Choquette, Ernest Lapointe, J.-A. Lane (deux géants), Ernest Roy, et cet échevin de Saint-Hyacinthe qui avait déjà contredit Bourassa : T.-D. Bouchard.

La voirie et l'hôtellerie n'avaient pas encore accompli de grands progrès. Les auberges de campagne offraient toujours un confort relatif, dans une chambre aux draps douteux, au-dessus de la salle commune viciée de fumée, jonchée de crachoirs, et bruyante de discussions. N'importe ! Bourassa, l'homme insoupçonnable qui professe l'indépendance et l'intégrité, qui dénonce les accointances des ministres et des financiers, Bourassa circule dans l'automobile du courtier Eddy Lepage, en adoptant pour la circonstance une tenue sportive : sweater et breeches. Cette compagnie frise le paradoxe, car Lepage est, à Montréal, le type de ces bohèmes dont les affaires indéterminées champignonnent sur la politique municipale. Mais il est bon vivant, généreux dans ses périodes de prospérité ; il a commandité le *Nationaliste* à ses débuts. Eddy Lepage peut être sincère tout comme un autre.

Il admire Bourassa et le pilote en auto. Bourassa en profite, légèrement dédaigneux : défié par Turgeon, il fera l'impossible pour gagner.

Une troupe nombreuse le seconde, l'escorte : Armand Lavergne, Lorenzo Robitaille, N.-K. Laflamme, Joseph Rainville, Alleyn Taschereau, Napoléon Garceau, Ernest Tétreau, Emile Rioux, Alphonse Huard. Lavergne fait imprimer sur une même gravure le portrait de Papineau et celui de Bourassa, le grand-père et le petit-fils ; et les étudiants s'arrachent cette gravure. Les organisateurs de Turgeon répliquent en définissant la bataille en cours par cette formule mnémomonique : « Fils de fermier contre petit-fils de seigneur. » Le fils de fermier ne manque ni d'éloquence ni de noblesse. Les nationalistes publient une petite feuille, la *Mitraille*, imprimée à *L'Événement* pour la durée de la campagne. Asselin griffonne fiévreusement ses articles n'importe où, en voiture, sur un coin de table, sur son genou. Les libéraux répandent des exemplaires du *Canard*, où abondent les caricatures de Bourassa et de ses amis. Les nationalistes utilisent encore le silence de Laurier ; ils affirment en confidence que le grand chef approuve Bourassa. Les libéraux télégraphient à Laurier, qui répond : « Toute allégation de ce genre est sans fondement. Je suis partisan de l'administration de M. Gouin, et j'ai pleine confiance dans l'honnêteté de M. Turgeon. » Les adversaires se disputent ainsi le terrain pied à pied. Armand Lavergne s'occupe particulièrement de Saint-Charles, paroisse libérale. Philippe-Auguste Choquette — le premier parrain de Lavergne à Montmagny ! — se charge d'organiser la défense. Une quarantaine d'étudiants viennent de Montréal et de Québec se mettre à la disposition de Bourassa et de Lavergne. Mais le comté de Bellechasse est rural. On y vit content de peu, la table toujours bien garnie des produits de la ferme. A

Saint-Michel comme à Saint-Raphaël, une sorte de bourgeoisie campagnarde vit à l'aise, avec deux cents dollars de revenus par an, une vache, un cochon et des poules. Et ces habitants sont indisposés plutôt qu'impressionnés par les blancs becs. Les presbytères sont pour Bourassa, mais les fermes restent attachées à Turgeon. Le ministre démissionnaire, indolent, un peu poseur, mais toujours porté à rendre service, possède des qualités de cœur que le peuple apprécie. Il dit parfois à ses amis de Saint-Raphaël : « Les meilleurs gouvernements sont ceux qui commettent le moins d'injustices. » De fait, l'injustice l'indigne, et la fidélité au parti l'a souvent retenu de manifester sa révolte. Devant les accusations excessives portées contre Turgeon, beaucoup d'électeurs de Belchasse éprouvent la même réaction que Charles Angers. Et Bourassa lui-même reconnaîtra plus tard que Turgeon payait pour de plus coupables, pour l'ensemble d'un régime¹. Devant l'acharnement du *Nationaliste* — condamné par le juge Cimon — les libéraux rapprochent Turgeon de son ancien chef Mercier, « victime des mêmes calomnies » :

« Ce sont les mêmes hommes qui, à l'heure présente, ont organisé la honteuse campagne de diffamations et de calomnies contre l'honorable M. Turgeon. Ce sont eux les voleurs de réputation... »

« Heureusement, la conscience publique, instruite par l'expérience d'il y a treize ans, veille, et elle balaiera à tout jamais ces oiseaux de nuit, chouettes lugubres qui,

1. Au banquet organisé le 3 février 1930, à l'occasion du vingtième anniversaire du « Devoir », Bourassa reconnut qu'il avait réalisé en 1907 « une fausse manœuvre doublée d'une injustice, puisqu'elle faisait porter sur un seul politicien, moins coupable que bien d'autres, et sur un seul acte administratif, d'importance secondaire, le poids d'une censure qui s'appliquait à tout un régime. » — (*Le « Devoir »* du 4 février 1930, p. 11.)

dans les ruines du parti conservateur, lancent avec rage leurs hululements.

« *Souvenez-vous de Mercier, victime de ces ouvriers de calomnies !* »

Ce tract électoral paraît le jour anniversaire de la mort de Mercier. On se dispute les grands noms de l'histoire contemporaine : Papineau, Mercier, Laurier... Les collégiens de toute la province, penchés sur leur version grecque, rêvent, non pas aux guerres de Sparte, mais à la campagne de Bellechasse. Les nouvelles de cette campagne circulent même dans les séminaires où les journaux sont interdits. Au Collège Sainte-Marie, de futurs chefs : J.-B. Prince, Paul-Émile Lamarche, Athanase David, admirent intensément Bourassa. Au Collège de Montréal, les philosophes rédigent en secret une adresse de félicitations et de vœux à Bourassa. Dans le comté en jeu, plus de quatre-vingts pour cent des électeurs déposent leur vote, alors que la moyenne habituelle varie de soixante à soixante-dix pour cent. La province tout entière retient son souffle.

Le 4 novembre au soir, deux élèves du Collège de Montréal — l'un d'eux s'appelle Louis Dupire — risquent une fugue pour aller aux nouvelles. Ils reviennent l'oreille basse. Le gouvernement Guoin enregistre une triple victoire. Devlin et Taschereau sont réélus par des majorités très satisfaisantes ; mais surtout, Turgeon défait Bourassa par plus de sept-cents voix.

Le premier ministre Guoin, le maire Garneau et les clubs libéraux de Québec reçurent triomphalement les trois vainqueurs. Turgeon reprit son portefeuille. Le *Soleil* décrivit l'atmosphère « purifiée » de la province. Le *Nationaliste*, sous la plume d'Asselin ou de Jules Fournier, traita les électeurs de Bellechasse d'arriérés, réfractaires aux idées nouvelles.

« plus abrutis que leurs grands bœufs rouges ». Bourassa ne dit rien.

La *Patrie*, qui n'avait pas soulevé la question pendant la campagne de peur de nuire à Bourassa, se plaignit, une fois le résultat acquis, du caractère imprimé à la lutte, non par Bourassa ou Turgeon, mais par leurs partisans. Les fils de Tarte visaient le *Nationaliste*. Il n'est pas de souillure, dirent-ils, ou de semblant de souillure, que l'on n'ait avidement cherchée pour la jeter, en public, au visage de l'adversaire. Au reste, le résultat l'avait prouvé aux yeux de la *Patrie*, ces écarts desservent leurs auteurs : « Le langage de la raison et de la politesse, fussent-ils l'unique réponse aux diatribes des forcenés de la politique, gagneront toujours, à la fin, la sympathie des foules. »

Cela n'empêcha point le *Nationaliste* de publier trois lettres privées de M^{me} Turgeon. Le *Soleil* fulmina :

« Pour être descendu à ce degré d'abjection, si ces gens-là ne sont pas fous à lier, ce sont tout bonnement les plus vils et les plus lâches des énergumènes.

« Ce sont des mœurs d'apaches et de voyous.

« Il n'y a pas d'expression assez énergique dans notre langue pour cracher à la face de ces gens-là le mépris que nous inspire leur infamie. »

Il semblait bien en effet qu'un certain nombre de ses partisans, par l'excès de leur violence et aussi par le manque de discernement dans la distribution des coups (car un ami d'hier, différant d'opinion avec Asselin sur une question littéraire, risquait fort d'être traité par le *Nationaliste* comme un vulgaire ministre provincial, c'est-à-dire comme un bandit), il semblait bien que ces enragés fissent plus de tort que de bien à Bourassa. Au lendemain de l'assemblée de Louiseville, où le sénateur Legris avait adhéré au

programme bourassiste, Parent, haut fonctionnaire fédéral, avait repris son procès contre Legris. Le 15 novembre, aux Trois-Rivières, le juge Cooke condamna Legris à mille dommages de dollars et aux dépens.

* * *

L'échec abattrait-il Bourassa ? Découragerait-il quelques-uns de ses partisans ? Laurier pensa le moment venu de ramener au bercail les plus brillants et les moins entêtés des jeunes nationalistes. Il agit sur l'un, sur l'autre, en virtuose de la séduction. Il écrivit à son ancien protégé N.-K. Laflamme — dont il avait assuré la carrière au barreau en le faisant entrer chez Greenshields. Et sa lettre ne pouvait pas fâcher Bourassa, s'il la voyait :

« Nul plus que moi ne reconnaît le talent de Bourassa. Il a un défaut capital : il ne sait pas garder la mesure. Il est impossible qu'entre amis il n'y ait pas de divergence d'opinion, mais il combat ses amis avec la même violence que ses adversaires ; il se grise de ses propres paroles ; il s'irrite de la contradiction ; il finit par dépasser le but qu'il s'était proposé, et il se laisse curieusement entraîner d'une critique amicale à une guerre ouverte. C'est là la genèse de cette lutte pleine d'amertume qu'il fait au gouvernement provincial, et dans laquelle, malheureusement, vous êtes entré à sa suite... Les partis ne sont pas des organisations parfaites, mais après tout le gouvernement constitutionnel fondé sur l'existence des partis est encore le meilleur système qui ait encore été inventé par les hommes.

« Venez me voir à Ottawa... »¹

Laflamme rentrerait au bercail, mais plus tard. L'échec n'avait pas abattu Bourassa, combattant extraordinaire, mais surtout croyant, au point qu'au-

1. Lettre du 15 novembre 1907. Archives publiques du Canada. Laurier Papers, dossier 3233.

cune vicissitude purement humaine ne pourrait jamais l'abattre. Une élection provinciale se tiendrait encore à Chateauguay, pour remplacer F.-X. Dupuis, nommé recorder à Montréal. Les libéraux présentaient Honoré Mercier, fils du grand Mercier — par conséquent beau-frère du premier ministre Lomer Gouin — et déjà échevin de Montréal. Mais surgirent deux candidatures indépendantes — en protestation contre une convention bâclée — dont la plus sérieuse fut celle de Joseph Laberge, de sympathies nationalistes. Bourassa soutint Laberge. La présentation des candidats donna lieu à une assemblée contradictoire mouvementée. Weir et Devlin soutenaient Mercier ; Bourassa et Joseph Rainville soutenaient Laberge. Bourassa venait de décocher une réflexion sarcastique à l'adresse de Devlin, son ami de vingt ans, devenu ministre — acceptant un collier doré, mais un collier. Quel succès, quelle gloire compensent la rupture d'une belle amitié ? La politique, cependant, entraîne de ces déchirements. Et Devlin ressentait la raillerie de Bourassa, inspirée, il n'en pouvait douter, par une conception étroite peut-être, mais haute, de l'indépendance. Il la lui fit payer par une violente sortie :

« C'est une triste besogne de la part d'un homme qui s'appelle libéral, de venir insulter ce que nous avons de plus honorable parmi les grands libéraux du pays.

« M. Bourassa nous accuse d'hypocrisie ; lui seul est juste, sincère et honnête ; il n'y a que lui sur cette terre ; tous doivent s'incliner devant ce grand personnage.

« Quelle récompense, pour un homme qui serait libéral, de recevoir les applaudissements de tous les ennemis du parti libéral ! »

Encore une assemblée contradictoire à Chateauguay, où Mercier fut soutenu par le secrétaire provincial Rodolphe Roy, et Laberge par Bourassa. Ministériels et nationalistes se contestèrent l'héritage du grand Mercier. Fils et gendre de ce patriote, dirent

les uns, nous sommes ses continuateurs. — C'est nous, répondirent les autres, qui sommes ses héritiers spirituels. Bourassa répéta : « Si je vous fais la guerre, c'est parce que je suis libéral. »

Chateauguay était bien une forteresse libérale. Le 16 décembre, Mercier l'emporta de peu sur ses deux adversaires réunis. Il ne restait plus qu'à remplacer Bourassa, au siège fédéral de Labelle. Laurier offrit à Bourassa, officieusement, de le laisser reprendre son siège, sans opposition. Un vieil organisateur *bleu*, sir A.-P. Caron, offrit à Bourassa, officieusement, l'appui de Hugh Graham, de son *Star* et de sa caisse, s'il voulait rentrer dans la politique fédérale, contre Laurier¹. Le vaincu de Bellechasse déclina ces offres. S'il restait dans la vie publique, ce serait, probablement, pour poursuivre la campagne entamée sur le terrain provincial. Le 23 décembre, les colons et les bûcherons de Labelle élurent par acclamation le libéral C.-B. Major, ancien député du comté à la Législative.

A la rentrée du Parlement fédéral, en décembre, Laurier et ses lieutenants, Lemieux et Brodeur, firent des avances à Lavergne et surtout à Robitaille, pour les réintégrer dans le giron du parti. — « Mon cher Armand... », disait encore Laurier. Le « cher Armand » entendait marcher sur les traces du « cher Henri », est rester libéral indépendant. Mais Lorenzo Robitaille, qui avait payé sa dette à Bourassa en le soutenant dans Bellechasse, parut répondre aux avances.

L'aventure provinciale se terminait mal pour Bourassa. Il n'était plus député. Plusieurs de ceux qui l'avaient un moment applaudi et soutenu : Weir,

1. Renseignement fourni par M. Henri Bourassa.

Monet, Charles Angers, Devlin, se séparaient de lui — et pour certains d'entre eux, comme Devlin, cette séparation comportait la rupture d'une vieille amitié. Des conservateurs, naguère tout prêts à contracter alliance, se refroidirent à son égard ou même le répudièrent. (Discours d'Elzéar Fiset, président de l'Union conservatrice de Québec, le 20 décembre ; articles du *Canadien* ; déclarations de Monk.) Le *Soleil* dit que Bourassa, blessé à mort dans Bellechasse, avait reçu le coup de grâce à Chateauguy.

* * *

Le 18 décembre avait disparu l'une des personnalités les plus remarquables non seulement de la province, mais du Canada tout entier, Israël Tarte. Admirablement outillé pour les combats de la plume, mais bègue, il était devenu, à force de volonté, bon tribun. Fiévreux organisateur, ce journaliste avait été un grand ministre des Travaux publics. Il n'avait pas seulement contribué à porter Laurier au pouvoir, il avait exercé sur tout le cabinet une telle influence que les Anglais l'avaient surnommé « le maître de l'Administration ». Tous les journaux reconnurent son talent, son extraordinaire vitalité cérébrale, son énergie par moments surhumaine, son patriotisme. Dans son cortège funèbre défilèrent, derrière Laurier et Lomer Gouin, tous les hommes vivants de la province de Québec qui avaient joué un rôle dans la politique. Toute sa vie, Tarte était resté très croyant. Dans son testament, il dit à ses fils :

« Vous avez un journal. Voyez à ce qu'il ne blesse pas les consciences et ne souille pas les réputations. Ne vous querellez pas avec le clergé ; restez Français et catholiques, et loyaux sujets de la Reine et de l'Empire. Remplissez vos devoirs religieux comme de bons chrétiens. »

Nobles conseils, mais la *Patrie* était aux abois. Les fils de Tarte découvrirent une lettre de Hugh Graham à leur père, datant de quelques jours à peine. Malgré toutes nos disputes, disait en substance le propriétaire du *Star*, je vous admire. Je sais que vous traversez des difficultés financières, qui aggravent votre état de santé. Il vous faudrait du repos, peut-être un séjour sous un beau climat. Je sympathise d'autant plus avec vous que j'ai, moi aussi, traversé des heures d'angoisse où j'ai cru perdre mon journal. Et pour vous et moi, perdre notre journal, c'est perdre notre raison d'être. Je vous aiderai volontiers si je le puis...

Les fils de Tarte étaient jeunes. Assez avertis pour se méfier de Hugh Graham ; assez désarmés pour saisir une planche de salut. Ils s'en ouvrirent à l'un des chefs libéraux, homme de confiance de Laurier, qui avait souvent défendu leur père : Raoul Dandurand, président du Sénat. Si Laurier nous aidait...

Hugh Graham était un petit homme mystérieux, multipliant les précautions, difficile à saisir. Il jouait un rôle considérable sans se mettre en avant. Conservateur et impérialiste, il convoitait un titre de sir, et l'eût bien payé de quelques concessions au gouvernement libéral, ou plutôt à Laurier. Depuis quelque temps déjà, le *Star* affectait de reconnaître en Laurier un chef national, non pas un simple chef de parti. Laurier fixa un rendez-vous à Graham, et lui exprima un vœu en faveur des fils d'Israël Tarte. Quatre jours après l'enterrement de leur père, Louis-Joseph et Eugène Tarte signèrent un contrat compliqué, rédigé par Louis-Théophile Maréchal, mais inspiré par Hugh Graham. Celui-ci consentait un gros prêt, à échéance éloignée. Il imposait la présence, dans le conseil d'administration de la *Patrie*, de deux hommes respectés, dont un libéral, Raoul Dandu-

rand, et un conservateur, Hormisdas Laporte. Situation incertaine. Dandurand et Laporte ne resteraient pas longtemps au conseil d'administration de la *Patrie*. Les fils de Tarte gardaient leur journal. Le directeur du *Star* ne s'assurait pas, huit ans après les incidents de Ladysmith, le contrôle de la *Patrie* ; mais il y prenait pied ; et sa créance lui fournirait, le cas échéant, plus qu'un argument : une arme ¹.

1. Le contrat, du 24 décembre 1907, a été invoqué lors d'une poursuite judiciaire intentée par Hugh Graham (devenu lord Atholstan) contre Louis-Joseph et Eugène Tarte, en novembre 1919 ; et versé au dossier, en 1921, lors de la reprise de cette poursuite, après désistement. Le rôle de Laurier n'a jamais été invoqué, naturellement.

IV

« SAINT-JACQUES A VENGE BELLECHASSE ! »

Fondation de L'Action Sociale — Interventions de Jean Prévost — Campagne d'Armand Lavergne et de l'A.C.J.C. pour la langue française — Elections provinciales du 8 juin 1908 — Bourassa élu à Saint-Jacques et à Saint-Hyacinthe.

Annoncée depuis le printemps de 1907, *L'Action Sociale* tardait à paraître. Mgr Bruchési n'approuvait point le principe d'un journal engageant la responsabilité épiscopale. Et surtout les libéraux s'étaient alarmés.

Durement secoués par les campagnes nationalistes, les libéraux au pouvoir voyaient des machines de guerre politiques dans la plupart des organisations créées ou développées depuis peu : syndicats ouvriers, sociétés de colonisation, cercles de jeunes gens, associations d'étudiants, Action sociale. On pouvait dire, en schématisant, que les sociétés de colonisation avaient renversé Parent. Les associations de jeunes gens, et surtout d'étudiants, formaient autant de foyers nationalistes. À la rentrée universitaire — à l'automne de 1907 — Hector Laferté, secrétaire de Jules Allard, réussit la contre-attaque demandée par Gouin : il se fit élire à la présidence des étudiants

en droit de Laval, avec Arthur Fitzpatrick, fils du ministre de la Justice, à la vice-présidence, et un autre jeune libéral, Lucien Cannon, au secrétariat.

Mais surtout, *L'Action Sociale* était, aux yeux des rouges, un nouvel *Etendard* levé contre les gouvernements libéraux. On se rappelle la mise en garde adressée à Laurier par Ulric Barthe. Il est vrai qu'Ulric Barthe voyait et dénonçait un peu partout des bleus, des castors et des bourassistes. Il en voyait autour du maire Garneau ; il en voyait même au *Soleil* ! Ulric Barthe montrait bien du zèle. Sa *Vigie* végétait, endettée auprès de la Compagnie Rolland, et ailleurs. Barthe eût volontiers pris la place de « l'étranger » d'Hellencourt à la direction du *Soleil*¹. Mais d'Hellencourt était bon journaliste, aimé de ses collaborateurs, et très apprécié de Lomer Guoin. Son départ n'était pas prévu. Laurier grondait Ulric Barthe, à l'occasion, mais il avait pris très au sérieux l'avertissement relatif à *L'Action Sociale*. Laurier et surtout Guoin tentèrent d'empêcher la fondation du nouveau journal. Le recteur Mathieu les aidait habilement. Mais le curé Roy et l'abbé Lortie tenaient à leur projet, appuyé sur les directives de Pie X. Mgr Bégin et quelques amis communs rassurèrent à demi les premiers ministres. Des prêtres et des laïcs éprouvés fournirent des fonds et constituèrent une société. L'abbé Roy fit venir, comme rédacteur en chef, un bon journaliste franco-américain, J.-L.-K. Laflamme, qu'il avait remarqué pendant son séjour aux États-Unis. Le premier numéro de *L'Action Sociale* parut le 21 décembre 1907. *L'Action Sociale* prendrait ses

1. Correspondance d'Ulric Barthe et de Laurier, aux Archives publiques du Canada ; Laurier Papers, dossier 3176.

directives à l'Archevêché, dont elle serait l'organe officiel, non pas officiel. Peu après, Omer Héroux et Jules Dorion entrèrent aussi à la rédaction de *L'Action Sociale*. Omer Héroux quittait la *Vérité*. Quant à Jules Dorion, collaborateur de la *Libre Parole*, il était surtout médecin, et consentait un véritable sacrifice : son ami le curé Roy l'arrachait à sa profession, où il réussissait bien, pour l'engager dans une carrière aléatoire. Or, Jules Dorion devait s'attacher, s'identifier à *L'Action Sociale* plus que quiconque — plus que J.-L.-K. Laflamme, actif, certes, mais non pas journaliste dans l'âme, et qui s'occupait de cent choses à côté. Le journal fondé sous ces auspices trancherait sur la formule habituelle des organes d'information, de commerce ou de politique. Une récompense éclatante montre l'importance attribuée à cette fondation : l'abbé Paul-Eugène Roy, l'animateur irrésistible qui lançait de jeunes prêtres dans les campagnes de tempérance et transférait un médecin dans le journalisme, devint évêque auxiliaire de Québec.

Jules Dorion et Omer Héroux étaient deux nationalistes, admirateurs de Bourassa. Ils appartenaient, comme beaucoup de jeunes gens de l'À.C.J.C., à l'équipe catholique du nationalisme, déjà légèrement séparée de l'équipe libre penseuse. Les nationalistes du premier groupe étaient, pour la plupart, d'origine conservatrice, et ceux du second groupe d'origine libérale. Dès le mois de janvier 1908, *L'Action Sociale* accordait une publicité très généreuse à une conférence de Thomas Chapais. Elle semblait même, dans son compte rendu, endosser certaines déclarations de Chapais, comme celle-ci : « Quiconque comprend notre histoire, a le sens des traditions, de la dignité, de la stabilité de nos institutions, de la grandeur de notre pays, doit être conservateur. »

Ulric Barthe s'écria : « Je l'avais bien dit ! » Le *Soleil* demanda si *L'Action Sociale* était indépen-

dante en politique, comme elle le prétendait, ou « castor ». Dès lors, la méfiance ne devait guère cesser entre l'organe libéral et l'organe influencé par l'archevêché.

* * *

1908

Toutefois, pendant les premiers mois de 1908, le gouvernement provincial put jouir de la paix gagnée par les victoires de Bellechasse et de Chateauguay. Le gouvernement fédéral ne connut pas le même répit, l'opposition soulevant toujours quelque nouveau scandale. Un député de Montréal, Herbert B. Ames, aussi combatif aux Communes que jadis au conseil municipal, portait toujours avec soi une serviette qu'il posait sur son pupitre, sans la lâcher des yeux, pendant les séances. Les députés n'apportant guère leur serviette dans la salle des séances hors des jours où ils devaient prendre la parole, toute la Chambre remarqua cette habitude et se demanda quels documents sensationnels Ames pouvait bien enfermer dans sa serviette. Or ces documents sortirent un beau jour. De hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur (sous l'administration Sifton, principalement), auraient favorisé des spéculateurs amis. De gros bonnets auraient ainsi obtenu les meilleures terres aux conditions les plus basses. Ensuite, l'opposition mit sur la sellette Louis-Philippe Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries. Elle lui reprocha les frais de représentation — huit mille dollars — dépensés à Londres, où il accompagnait Laurier. L'orangiste Sproule parla de meubles disparus des salons pendant la présidence de Brodeur. Celui-ci prit très mal ces insinuations ; il se défendit nerveusement. Jacques Bureau, solliciteur général, vint à son aide et ne prit pas de gants pour remettre Sproule et Foster à leur place. Mais l'opposition harcela les ministres.

Une autre question souleva des méfiances et des animosités, mais selon la ligne de partage des races plutôt que la ligne de partage des partis. Le troisième centenaire de la fondation de Québec devait se célébrer avec faste, à l'été de 1908. La ville y tenait, et cette attente avait fourni un argument aux adversaires de Parent, désireux d'avoir, pour la circonstance, un maire représentatif. En février 1908, pour la première fois, le maire serait élu, non plus par les échevins, mais par le peuple. Ulric Barthe voulut susciter de l'opposition à Georges Garneau. Parent lui-même pria Barthe d'éviter une lutte, susceptible de nuire aux préparatifs et de diviser la population à la veille des fêtes¹. Laurier approuvait Parent : « Mon cher Parent, j'ai la vôtre de mardi, avec copie de la lettre que vous adressez à Barthe ; ceci est parfaitement satisfaisant. Je crois que vous feriez bien d'aller vous-même à Québec dimanche, pour continuer cette campagne d'apaisement. J'aimerais vous voir à ce sujet demain. » Georges Garneau, dernier maire de Québec élu par les échevins, en 1906, fut le premier élu par le peuple, le 17 février 1908.

Cependant Laurier hésitait à demander au Parlement le crédit nécessaire. Il craignait une réaction ontarienne. Auprès de « ses bons amis de Québec », il invoquait le deuil créé par la chute du pont. Mais justement, une nouvelle déception, après cette catastrophe, eût déchiré le cœur des Québécois. Garneau se rendit à Ottawa, vit Laurier, insista. Devant l'objection financière, il demanda : « Me permettez-vous de voir le ministre des Finances ? » — « Oui », dit Laurier. Fils d'une Anglaise, et assez impéria-

1. Correspondance aux archives privées du sénateur Georges Parent.

lisant, le maire de Québec savait prendre les Anglais. Il mit sous les yeux de Fielding, ministre des Finances, un Hansard de l'année précédente, ouvert à la page où Fielding lui-même, premier ministre intérimaire en l'absence de Laurier, avait engagé le gouvernement. Fielding relut son texte, et concéda : « Le gouvernement est clairement engagé. »

Laurier pria la Chambre de voter un crédit de \$300.000 pour la mise en état des plaines d'Abraham. Le parc, créé par Parent, mais resté embryonnaire, serait embelli, développé, sous la surveillance d'une « Commission des champs de bataille » constituée pour la circonstance et présidée par Georges Garneau. A la bonne surprise de Laurier, les orangistes MacLean et Sam Hughes insistèrent, les premiers, sur le rôle et la gloire de Champlain. Ces deux curieux hommes avaient des gestes chevaleresques. Le tory Sam Hughes, militaire dans l'âme, avait approuvé la nomination d'Eugène Fiset, fils d'un ancien député libéral et libéral lui-même, mais ancien volontaire de la guerre du Transvaal, au poste de sous-ministre de la Milice. Puis, entre tous les personnages historiques du Canada français, Champlain est le plus admiré des Anglais — pour ses qualités de fondateur, d'organisateur. MacLean voulait découvrir le lieu d'inhumation de Champlain, afin d'y élever un monument digne du héros. Sam Hughes rappela que Champlain avait remonté l'Outaouais, le lac Nipissing, la rivière des Français et la baie Georgienne. Le *Globe* approuva aussi « la commémoration de ce fait d'une grande portée historique : la fondation de Québec par Samuel de Champlain. »

On inviterait aux fêtes non seulement le prince de Galles, mais des représentants de toutes les colonies britanniques. Lord Grey, gouverneur général, s'intéressait vivement au projet. Or lord Grey, l'un des

gouverneurs les plus intelligents que l'Angleterre ait envoyés au Canada, était un des exécuteurs testamentaires de Cecil Rhodes, c'est-à-dire un impérialiste. Son intervention éveilla les soupçons d'Armand Lavergne et de quelques-uns de ses amis, au patriotisme ombrageux. Ceux-ci trouvèrent excessive la part accordée, dans les préparatifs de fête, aux revues militaires sur les plaines d'Abraham, en présence du prince de Galles et d'un état-major britannique. La *Patrie* exprima ces craintes :

« *Ce qui devrait être la glorification de Champlain par la race canadienne-française, avec le concours généreux de l'élément anglais, devient, par un curieux concours de circonstances et de volontés, l'apothéose de la conquête anglaise.* »

Puis, le 5 mars, Armand Lavergne protesta dans un discours aux Communes. Il voulait refuser la participation des autres colonies, voire de la Grande-Bretagne elle-même, susceptible de transformer les fêtes de Champlain en manifestation impériale. Lavergne se plaignit amèrement que la race française fût maltraitée, que la langue française fût proscrite partout : chemins de fer, messageries, télégraphe, téléphone. Depuis assez longtemps, Laurier ne pensait plus, ne sentait plus en Canadien français ; mais il restait député de Québec et ne reniait jamais sa naissance, sa province. Il répondit qu'il appartenait à la race française, et ne se trouvait pas maltraité ; il se sentait sur un pied de parfaite égalité avec les représentants des autres races.

Des Anglais s'appliquèrent à rassurer Armand Lavergne. L'habileté de lord Grey fit l'essentiel ; on prépara des fêtes qui seraient l'apothéose, non de Wolfe et de la conquête anglaise, mais de Champlain et de la fondation française.

* * *

Un calme relatif s'était établi dans le domaine provincial et dans les domaines municipaux. Tandis que les Québécois, approuvés par Parent lui-même, réalisaient Georges Garneau, les Montréalais élisaient à la mairie l'échevin Louis Payette, soutenu par la *Presse* et par la *Patrie*. Payette distançait son adversaire Philippe-Honoré Roy, Orateur de la Législative et successeur d'Henri-Benjamin Rainville dans le rôle d'homme lige de la Montreal Light, Heat and Power. L'autorisation de municipaliser l'électricité, obtenue par la ville de Québec à la Législature, reste lettre morte. À Montréal, la ville fait installer les conduits nécessaires à l'enfouissement des fils. Elle en charge l'ingénieur Beaudry Lemay, qui a posé la première ligne de transmission de la Shawinigan et construit le chemin de fer de la Vallée du Saint-Maurice. Beaudry Lemay renonce à la mairie de Shawinigan pour habiter Montréal, où nous le retrouverons. À Sherbrooke, le conseil municipal et la compagnie d'électricité poursuivent des négociations difficiles. Devant la résolution de Daniel McManamy, qui domine maintenant le conseil, la Sherbrooke Light and Heat Company vendra son installation plutôt que de subir une concurrence. Le 24 février 1908, le conseil adopte le règlement d'achat. Le 30 avril, il décide d'emprunter \$170.000 à la Banque des Cantons de l'Est (Eastern Townships' Bank), contre des obligations municipales. Ainsi la Banque, qui contrôlait la Compagnie, ne perdra pas toute influence. Le 1^{er} mai 1908, l'achat est consommé¹. La ville se substitue à la Sherbrooke Power, ajoute un générateur de 675 c.v., à courant alternatif, et porte la capacité totale de l'usine à 2.350 c.v. L'expérience réussira tout de suite, et, sans doute, Sher-

1. *Registre des procès-verbaux de la municipalité de Sherbrooke.*

brooke élèvera quelque jour une statue à Daniel McManamy, père de la municipalisation.

Gouin avait nommé les cinq membres du premier bureau de direction de la future Ecole des Hautes Etudes Commerciales : Honoré Gervais, Isaïe Préfontaine, F.-C. Smith, Joseph Contant et Honoré Mercier. Dès l'été de 1907, Gouin, puis Gervais, étaient partis pour l'Europe, où ils recruterait des professeurs. Gouin choisit Alexandre Macheras, professeur à l'Ecole des Arts et Manufactures de Lille, pour organiser les deux écoles techniques, auxquelles l'Ecole Polytechnique de Montréal pourrait fournir un noyau d'instructeurs. Gervais représenta l'Ecole Polytechnique dans un procès plaidé, et gagné, devant le Conseil Privé¹. L'Ecole Polytechnique projetait l'organisation de cours d'architecture. Gervais passa en France, et engagea Max Doumic — frère de René Doumic — comme directeur de l'Ecole d'Architecture de Polytechnique, avec la perspective de construire la future Ecole des Hautes Etudes Commerciales. L'Ecole d'Architecture s'ouvrit à Polytechnique, en septembre 1907, sous la direction de Max Doumic, bientôt assisté d'un ancien élève de l'Ecole, Aristide Beaugrand-Champagne.

Devlin, ministre de la Colonisation, fit un voyage au Nomingue, en plein hiver. Il invita les colons à lui présenter leurs doléances en toute franchise, et

1. *L'Université Laval avait acheté à la succession de James Cooper le terrain du square Saint-Jacques (rue Saint-Denis) pour la construction du nouvel immeuble de l'Ecole Polytechnique (inauguré en janvier 1905). John Cooper McCormick, petit-fils de John Cooper, poursuivit les exécuteurs testamentaires et contesta la validité de la vente. Débouté en Cour Supérieure par le juge Curran (mars 1906), puis en Cour d'Appel (octobre 1906), Cooper McCormick porta la cause au Conseil Privé, et perdit encore, le 31 juillet 1907.*

crayonna des notes. La bonne volonté du nouveau ministre n'était pas douteuse, mais quelle tâche ingrate ! Il faut concilier les intérêts de l'industrie forestière et de la colonisation. Le gouvernement, qui avait renoncé à l'aliénation complète des terres publiques et des chutes d'eau, grevait les concessions forestières de charges et d'obligations. Il se réservait la propriété des mines, ainsi que les droits de chasse et de pêche. Il se réservait le droit de distraire des lots pour fins de colonisation, pour fins industrielles ou pour l'exercice du culte. Il limitait la coupe à 80 p. 100 des arbres. Il réservait aux colons le droit de couper du bois de construction et de clôture, et se réservait à lui-même le droit de couper le bois nécessaire aux travaux de voirie. Il obligeait le concessionnaire à faire l'inventaire à ses frais, mais sous la surveillance du service forestier. En fait, malheureusement, les concessionnaires, souscripteurs de la caisse électorale, négligeaient nombre de ces prescriptions, et l'administration des Terres fermait les yeux. Le colon Laforce, correspondant du *Nationaliste*, de *L'Événement*, et maintenant de *L'Action Sociale*, possédait sur les publicistes lancés à la riposte l'avantage, non pas certes du style, mais des connaissances pratiques.

L'autre nouveau ministre, Alexandre Taschereau, banqueté à Québec, écarta la politique, dans son discours, pour insister sur le développement nécessaire du port de Québec : « Le gouvernement a le devoir de faire à Québec ce qu'il a fait à Montréal, de construire des quais, des voies de raccordement, et d'outiller notre port de la façon la plus complète. » Taschereau parlait en Québécois et en ancien associé de Parent. Les travaux de construction du pont avaient repris. Les Québécois attendaient beaucoup du Transcontinental.

* * *

La session provinciale (quatrième session de la onzième législature) s'ouvrit le 3 mars. Depuis la session précédente, le Parlement impérial avait sanctionné les modifications nécessaires au rajustement du subside fédéral ; et le gouvernement de Québec avait touché la première augmentation. D'autre part, Terre-Neuve acceptait de soumettre à l'arbitrage du Conseil Privé son différend avec la province de Québec, pour le tracé de la frontière.

Polytechnique a ouvert son Ecole d'Architecture. Deux nouvelles écoles normales d'institutrices ont été fondées. L'Ecole d'Agriculture d'Oka, affiliée depuis hier à l'Université Laval de Montréal, élargit son programme et perfectionne son matériel. Nous espérons inaugurer prochainement l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et les deux écoles techniques. Ainsi nous remédierons, dans les divers domaines, à la pénurie de techniciens dont le Canada français a souffert. Et voici des bills, des projets : refonte du code municipal, terriblement bariolé par les amendements apportés à chaque session ; renforcement du contrôle provincial sur les compagnies d'assurance, et surtout sur les sociétés de secours mutuels, afin de protéger les petits épargnants contre la spéculation et les imprudences ; augmentation du nombre des juges de la Cour Supérieure à Montréal ; nouveaux efforts pour l'amélioration de la voirie rurale... Bref, un programme substantiel. Les vieux routiers flairèrent l'intention du gouvernement de conduire une session fructueuse pour convoquer ensuite les électeurs et se présenter devant eux avec des résultats plein les bras.

Honoré Mercier, nouveau député de Chateauguay, proposa l'adresse. De longs applaudissements le saluèrent, qui s'adressaient à la mémoire de son père. Leblanc dit, dans sa réponse : « Vous êtes le fils d'un homme dont le talent et le caractère ont laissé

une profonde empreinte dans toute notre province, et je suis certain que vous montrerez le digne fils d'un tel homme. »

Cet hommage tardif surprit, de la part de Leblanc, violent batailleur, partisan acharné, qui avait traqué Mercier lors de sa déroute. Le chef de l'opposition garda ce ton pendant toute sa critique du discours du Trône. Il ne mit d'obstination que pour réclamer l'embargo sur le bois de pulpe, réclamation qui revenait, dans ses discours, à la manière d'une idée fixe. Son premier lieutenant, Mathias Tellier, veillait à la bonne construction des lois, et se refusait à la critique systématique. Il consacrait ses heures de loisir à lire des textes de grands juristes français, pour s'imprégner de leur beau style, en compagnie de son ami Adjutor Rivard. Aucun nationaliste ne siégeait à la législature, et, loin de Bourassa et des siens, la session commença bien pour le gouvernement Gouin. Le premier ministre, actif et habile, avec de la rondeur de corps et de caractère, donnait une impression de vigueur tranquille. Dans les comités, il accepta souvent les suggestions de Tellier, en matière de rédaction législative.

L'essor des compagnies de pulpe favorisait la vente et haussait le prix des « limites ». Sur les limites déjà concédées, le gouvernement pouvait majorer la rente foncière, revisable de temps à autre, et les droits de coupe, révisés d'année en année. Le rendement des redevances minières augmentait aussi. Donc, nul emprunt nouveau. W. A. Weir, trésorier provincial, annonça un excédent budgétaire d'un demi-million (dont la moitié due à l'augmentation du subside fédéral) pour l'exercice 1906-1907, avec l'espoir de le doubler l'année suivante. Gouin lui-même déclara : « Avant deux ans, nous espérons pouvoir consacrer un million à la cause de l'enseignement. » Le

mot « million » gardait encore tout son prestige. Les journaux libéraux proclamèrent la province de Québec la mieux administrée du pays.

Les sept conservateurs restant en posture d'observation, ce sont des libéraux qui gênèrent le plus le gouvernement. Godfroy Langlois réclama pour la quatrième fois l'uniformité des manuels scolaires et l'élection des commissaires d'écoles par le peuple à Montréal. La presse conservatrice, renforcée par *L'Action Sociale*, combattit ces projets. Des catholiques, partisans de l'uniformité des livres, ne voulaient pas consacrer le principe de l'intervention officielle. Justement, les *Cloches de Saint-Boniface*, organe de Mgr Langevin, attribuant à la franc-maçonnerie « l'infâme loi scolaire du Manitoba et celle des nouvelles provinces », dénonçait la loge L'Emancipation de Montréal. Satisfaire Godfroy Langlois, c'était se mettre complètement à dos une grande partie du clergé, et sans doute *L'Action Sociale*. Gouin, devenu l'ami de Mgr Bruchési et reçu par Pie X pendant son voyage en Europe, écarta ce risque. Comme tous ses prédécesseurs libéraux arrivés au pouvoir, il préféra mécontenter l'aile avancée de son parti — à laquelle il avait appartenu naguère — que de contrarier le clergé. Il fit prolonger de trois nouvelles années le délai accordé aux Clercs de Saint-Viateur, en 1905, pour rembourser leurs créanciers.

Plus inattendues que les difficultés avec Langlois furent les attaques de Jean Prévost. Le 24 mars, en coup de théâtre, Prévost se plaint que le gouvernement n'ait pas élaboré, depuis dix ans, de politique de colonisation : « La colonisation ne s'est développée, dans la province de Québec, que par une force d'expansion naturelle, et malgré la complète inertie des pouvoirs publics. » Après George Washington Stephens (le père) et le sénateur Legris, un

troisième libéral se retournait contre le gouvernement qui lui avait confié de hautes fonctions en matière de colonisation ! Séquence presque tragique : comme si Stephens, Legris et Prévost eussent tour à tour reculé devant une révélation terrifiante. Avec une franchise tardive, Prévost institue le procès de sa propre administration. Commencé avec des précautions oratoires, son discours se termine en harangue d'opposant.

Les journaux libéraux réduisirent l'importance et cachèrent autant que possible le caractère de cette sortie de l'ex-ministre. Mais Prévost revint à la charge, le 2 avril. Le colon qui s'enfonce dans la forêt, dit-il, y demeure presque sans assistance ; le gouvernement ne fait rien pour lui. Ce déplorable régime doit prendre fin : au lieu de proclamer des surplus, aidons les colons ! Employons notre excédent budgétaire au lancement d'une politique de colonisation intensive. C'est le seul moyen d'assurer l'avenir de la province de Québec dans la Confédération, car, de jour en jour, l'équilibre se rompt au profit des provinces de l'Ouest, dont la population et la richesse augmentent.

On demanda au député de Terrebonne pourquoi il n'avait pas appliqué, pas même proposé son beau programme quand il était ministre. Sans doute parce que ce programme est inapplicable. Au delà des Laurentides, en plein bouclier canadien, les zones propices à la colonisation — celles où la roche calcaire a recouvert le granit — sont assez restreintes. Et même dans les régions favorables, la province de Québec, couverte de forêts à défricher, ne se prête pas à la colonisation intensive pratiquée dans les prairies nues de l'Ouest. Devlin affecta cependant de croire aux bonnes intentions de son prédécesseur. Sans doute M. Prévost veut-il conseiller, aider le gouvernement ? Sa motion demande au ministère de pra-

tiquer une politique intensive d'immigration et de colonisation dans la province. Devlin accepte la résolution, en ajoutant ces mots : « comme il fait actuellement et comme il a toujours fait depuis 1897. »

Les critiques de Prévost ne seraient dangereuses qu'à l'extérieur du Parlement, s'il venait à se joindre au groupe de Bourassa. Les ministres ne croyaient pas à cette alliance, étant donné la violence des coups, encore tout frais, échangés entre Prévost et les nationalistes. C'était mal connaître Jean Prévost. Nerveux, impressionnable, il préférait la haine ouverte d'un ennemi à la trahison feutrée d'un faux ami. Il se jetait tout entier dans ses luttes. S'il changeait de camp, ce serait sans restriction.

Conformément au programme annoncé dans le discours du Trône, la législature autorisa la nomination d'une Commission de refonte du Code municipal (trois commissaires et deux secrétaires, dont un de langue française et un de langue anglaise), et renforça le contrôle provincial sur les compagnies d'assurance et les sociétés de secours mutuels. Cette dernière mesure était le fruit des campagnes et des enquêtes sensationnelles commencées aux États-Unis, poursuivies au Canada, et qui, portant sur la gestion des fonds de l'Independent Order of Foresters, avaient soulevé des échos violents aux Communes d'Ottawa. La législature ajouta cent mille dollars aux trois cent mille dollars du gouvernement fédéral pour l'embellissement des plaines d'Abraham, et grossit les crédits destinés à l'amélioration des chemins ruraux et à la confection des chemins de colonisation. Résultats, soulignaient Gouin et Weir, obtenus sans emprunt nouveau. La législature autorisa l'achat de la Sherbrooke Power, Light and Heat Company par la ville de Sherbrooke, puis autorisa la Compagnie des Tramways de Montréal — la Montreal Street Rail-

way du sénateur Forget — à émettre pour \$2.300.000 d'obligations, par l'intermédiaire du Royal Trust. Le lieutenant-gouverneur Jetté, dont le second mandat expirerait bientôt, prorogea les Chambres provinciales le 25 avril. Au conseil de cabinet du 5 mai, les ministres décidèrent de tenir une élection générale le 8 juin.

Tout le monde s'y attendait. Au contraire de ce qui s'était passé à plusieurs reprises, le gouvernement provincial voulait devancer les élections fédérales. Le régime Laurier avait franchi le sommet de sa courbe, pour s'engager sur la voie descendante. Les prochaines élections fédérales réduiraient presque sûrement la majorité libérale. Il valait donc mieux ne pas naviguer dans le sillage. Le gouvernement Gouin, qui avait préparé son affaire de longue main, ferait valoir l'augmentation du subside, le surplus d'un demi-million, la législation chargée des dernières sessions. En admettant que les conservateurs, partis au nombre de sept, reviennent dix ou douze, avec Leblanc pour chef, il n'y aura pas grand mal. Le plus gros élément d'incertitude est l'attitude de Bourassa. L'ex-député de Labelle refuse de livrer ses intentions aux journalistes ; mais il doit parler le 8 mai, au Monument National.

* * *

Au Parlement fédéral, Monk et Lavergne s'étaient remis à critiquer la politique d'immigration.

Des missionnaires colonisateurs poursuivaient une lutte inégale contre le flot destiné à peupler l'Ouest et à noyer l'élément canadien-français. L'un d'eux, l'abbé Albéric Ouellette, obtint l'achat de la réserve indienne de Saddle Lake, au Manitoba, par le ministère de l'Intérieur, et son lotissement pour fins de colonisation. Les lots de 160 acres seraient vendus

\$10.00 comme « homesteads », au bureau des Terres, dans la ville d'Edmonton. L'abbé Ouellette recruta des colons dans l'Est et en Nouvelle-Angleterre et les installa, deux jours avant la date fixée pour la vente, à la porte du bureau des Terres. Car les premiers arrivés bénéficieraient d'une préférence. D'autres candidats, venus de l'Ontario et des Etats-Unis, arrivèrent ensuite et sans doute trop tard. C'était au printemps. Une neige déjà molle tombait, en gros flocons duveteux. L'abbé Ouellette charroya des imperméables, des provisions — et du gin — pour éviter à ses protégés de perdre leur place. Les concurrents, découragés, se retirèrent. Ainsi furent fondées huit paroisses canadiennes-françaises. Mais ce n'est là qu'un épisode. Oliver, comme son prédécesseur Sifton, attirait une immigration massive et cosmopolite. Lavergne attribuait à cette politique sans discernement la recrudescence de crimes et la propagande anarchiste constatées à Montréal et dans toutes les villes du Canada.

Le député de Montmagny réclamait aussi du français dans tous les services publics. Cette réclamation, endossée par l'A.C.J.C., avait pris l'ampleur d'une campagne. Le conflit intérieur de l'année précédente s'était calmé, à l'A.C.J.C. Antonio Perrault céda la présidence à Elzéar Beupré. Mais la plupart des jeunes gens voulaient encore mener de front l'action nationale et l'action catholique. L'A.C.J.C. fit circuler des pétitions, bientôt couvertes de signatures ; puis elle organisa au Monument National une grande assemblée dont les orateurs seraient Bourassa, Lavergne et Verville.

Le 8 mai, cette assemblée attira une foule énorme, où les jeunes gens dominaient. La salle pleine, les organisateurs refusèrent du monde.

Armand Lavergne, que les étudiants regardaient encore comme un des leurs, parla le premier. Son allure de poulain échappé nuisait à sa réputation d'homme l'Etat. Il s'efforça de parler en juriste, d'invoquer le droit. Nous ne demandons rien, dit-il, qui ne soit parfaitement constitutionnel. En théorie, la constitution met les deux langues sur le même pied. En fait, ce principe est méconnu. Les timbres-poste ne sont imprimés qu'en anglais. Sur l'Intercolonial, chemin de fer de l'État, ayant la moitié de son parcours et encaissant les trois quarts de ses recettes dans la province de Québec, il est impossible d'obtenir un renseignement en français. A l'Imprimerie nationale, aux Postes, aux Douanes, aux Travaux publics, à l'Intérieur, l'anglais règne seul. Il faut agir, protester, pétitionner. Oublier l'esprit de parti pour réaliser l'unanimité des Canadiens français dans cette campagne. Nous ne visons pas le pouvoir, mais le bonheur et la gloire de notre patrie ; nous n'ambitionnons d'autre récompense que l'honneur de la servir.

Verville, réélu président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, à chaque convention annuelle depuis 1904, adhéra ensuite au mouvement, pourvu qu'il n'eût pas de visées politiques.

Bourassa s'était installé au premier rang des fauteuils, pour mieux entendre Lavergne et Verville. Quand il gravit d'un pas alerte les degrés de l'estrade, une explosion, un tonnerre de joie secoua la vaste salle, comble de jeunes hommes. La présence du vaincu de Bellechasse suffisait désormais à déclencher des transports d'enthousiasme. Des salves d'applaudissements saluèrent chaque période de la voix stridente.

Je ne regrette pas, dit Bourassa, d'avoir laissé Armand Lavergne seul à Ottawa ; il a pu détruire la légende le représentant comme un enfant, et montrer qu'il est un homme. Je le félicite de sa campagne en faveur du français. Trop de gens limitent l'ambition nationale des Canadiens français à l'obtention de quelques places. Il est bon et beau que la jeunesse fasse entendre des revendications plus élevées. Le mouvement est opportun, quoi que ses adversaires prétendent, car nous avons trop perdu, depuis quelques années, le sens de notre vie nationale. Le mouvement est réaliste, car nous réclamons, dans un but pratique, l'égalité de la langue française et de la langue anglaise dans les services publics alimentés par un subside national.

Nous avons peu de part aux capitaux, dira-t-on ? Certes, le capital a ses droits. Il a aussi un devoir de reconnaissance envers ceux qui lui ont préparé les voies, en repoussant les Iroquois, en détruisant les bêtes sauvages, en faisant reculer la forêt. D'ailleurs, nous ne demandons pas la suppression d'un seul mot anglais, mais l'addition de mots français. Les Anglais comprendront cette requête. Le peuple anglais n'est pas si étroit d'esprit qu'on le dit ; il sait reconnaître les droits d'autrui et recevoir des revendications présentées avec dignité.

La dernière salve d'applaudissements éteinte, on mit aux voix, ou plutôt l'on adopta d'enthousiasme les résolutions suivantes :

« ... Que, dans la province de Québec, les compagnies de chemins de fer, de tramways, de télégraphe, de téléphone, et les services publics soient tenus d'employer les langues française et anglaise dans toutes leurs communications avec le public, telles que l'annonce de l'arrivée ou du départ des trains, les horaires, les billets de voyageurs, les connaissements, les bulletins de bagage, les

insignes des employés, la désignation des classes des voitures, les imprimés pour dépêches, les formules de contrat, les livrets d'abonnement, les avis ou règlements affichés dans les gares, voitures, bureaux, ateliers ou usines de ces compagnies ou services publics.

« 2° — *Que le Parlement spécifie une sanction pour toute contravention à l'article précédent.* »

Une seule voix dissidente s'éleva, celle d'un monsieur grave, soigné, décoré, la barbe carrée impeccablement taillée — un sosie canadien de Sadi Carnot : Raoul Dandurand, président du Sénat. En 1908, Raoul Dandurand était déjà quelqu'un. Par ses connaissances, ses relations, son activité, il jouait au Sénat, dans les conseils du parti libéral et dans plusieurs centres d'influence — par exemple au conseil d'administration de la Banque d'Épargne — un rôle important. Il comptait obtenir l'emploi du français par les grandes compagnies opérant dans la province de Québec, sans procédé coercitif, sans assemblées ni pétitions, mais au contraire par la persuasion, par exemple en représentant l'aspect pratique d'une telle mesure aux Anglais distingués qu'il rencontrait dans les grands cercles. Le président du Sénat voulait offrir ses bons offices à ses compatriotes. Au Monument National, il demanda la parole, adressa quelques mots courtois à Bourassa et à Lavergne, et assura l'auditoire des bonnes dispositions des hommes publics et des compagnies anglaises. La pétition mise en circulation par l'A.C.J.C. disait : « Attendu qu'il est inutile de compter sur la courtoisie des compagnies... » Dandurand conseilla aux jeunes gens de ne pas compromettre le mouvement par ce ton agressif. Mais il ne put en dire davantage. On lui lança des quolibets : « Braille pas, Dandurand, t'auras ton portrait dans la *Presse* ! » On railla sa rosette de la Légion d'honneur. Les interruptions se transformèrent en un charivari en règle. Le président du Sénat n'eut qu'à s'en aller, et Bourassa fut acclamé comme un vainqueur.

Cette assemblée permettait de saisir sur le vif un caractère du mouvement nationaliste, mouvement de jeunes, trop privé de chefs d'âge mûr. Il avait quelque chose d'agressif, de violent et de tranché, que Bourassa ne recommandait pas, mais qu'il tolérait — et dont il donnait bien l'exemple, certains jours. Depuis longtemps, trop longtemps peut-être, Laurier prêchait les concessions réciproques, qui sont en vérité des concessions unilatérales, toujours au détriment du même partenaire. Un mot d'ordre différent, tendant à rétablir l'égalité effective, répondait au vœu d'une jeunesse lasse des consignes d'abdication. Bourassa disait : Nous sommes trop humbles devant les Anglais, présentons-leur des revendications dignes. Ses jeunes disciples allaient à l'excès contraire, et présentaient aux Anglais des sommations acerbes. Bourassa, dans sa vanité tout humaine, était trop flatté d'être l'idole de la jeunesse pour résister au courant et perdre cette gloire. Mais de cette manière, le nationalisme restait un mouvement de jeunes gens, de minorité, d'opposition.

Pourtant, il y avait aussi, dans ce mouvement, une reprise de l'élan de fierté nationale, interrompu depuis la disparition de Mercier, et qui correspondait à un sentiment profond. C'est pourquoi il y eut une génération nationaliste, comme il y avait eu la génération de l'affaire Riel. Et c'est ce qui donna, dans toute la province et au delà, tant d'importance à la nouvelle que Bourassa entra dans la campagne, pour les élections provinciales.

* * *

Sir Alexandre Lacoste, juge en chef à la retraite, prit les rênes de l'opposition conservatrice, dans le district de Montréal, et Louis-Philippe Pelletier prit les rênes dans le district de Québec. Livré à ses seules forces, le parti dirigé par Pelletier et Leblanc, même

avec l'appui de Casgrain et de Landry, ne pouvait pas grand-chose. Leblanc aurait dû s'appeler Lebleu. Mais le parti comptait des hommes comme Mathias Tellier, très sympathiques à Bourassa et pouvant établir la liaison avec lui. Après Bellechasse, sir A.-P. Caron avait approché Bourassa. Avant les élections générales, c'est Alexandre Lacoste qui invita Bourassa chez lui. Alexandre Lacoste avait été le plus sage des conseillers de Chapleau. Il se recommandait encore par sa vie privée irréprochable, par ses connaissances et sa dignité dans les hautes fonctions qu'il avait occupées, enfin par la sociabilité de sa famille et de sa maison, où fréquentait une société agréable. Bourassa répondit à l'invitation. Bourassa ne tenait pas à solliciter un mandat parlementaire. Il songeait à fonder un journal quotidien, pour soutenir le mouvement nationaliste. Il croyait que les mouvements « nationaux », de l'affaire Riel à la crise de 1905, avaient échoué faute d'une presse libre, faute de journaux à principes. Or des conservateurs, aussi bien que des nationalistes, supputant le retentissement d'une défaite éventuelle de Lomer Gouin, engageaient l'ancien député fédéral de Labelle à se présenter contre le premier ministre, dans la division Saint-Jacques de Montréal. Ils promirent de participer ensuite à une souscription qui placerait entre les mains de Bourassa le contrôle d'un quotidien national. De la sorte, une alliance tacite s'esquissa. Bourassa garda son indépendance. Les conservateurs et les nationalistes ne parurent pas sur les mêmes estrades, mais ils évitèrent de se gêner mutuellement. Les conservateurs n'entretraient pas en lice dans les comtés pourvus d'un candidat nationaliste, et leurs amis comprendraient la muette consigne. Bourassa ouvrit sa campagne à Sainte-Marthe, avec une promptitude et une véhémence qui firent écrire au *Soleil* : « M. Bourassa est bien désormais le pire de nos ennemis. »

Puis, le 18 mai, Bourassa et ses amis tinrent une assemblée à Saint-Lin. Turgeon et L.-J. Gauthier, député du comté, vinrent contredire les orateurs nationalistes. Dix-huit cents électeurs de la région envahirent le village qui avait vu Laurier épeler son catéchisme, Israël Tarte publier son premier journal, et l'abbé Proulx tonner en chaire. La joute oratoire fut digne de ces grands souvenirs.

Joseph Frigon, de Shawinigan, ouvrit l'assemblée en se déclarant à la fois bon libéral et partisan de Bourassa. Joseph Frigon entretenait un grief personnel contre le gouvernement provincial, qui lui avait refusé, pour le céder aux Américains, le droit exclusif de prélever du sable sur les bords du Saint-Maurice.

Turgeon prit ensuite la parole. Le ministre des Terres parlait bien, avec une tendance à répéter le même discours. Il critiqua la formule « démagogique » de Bourassa : La terre libre au colon libre. Elle est inapplicable, dit-il ; l'expérience prouve qu'elle ruinerait la colonisation dans la province. Puis Turgeon, avec la légère dose de dédain qui convenait au vainqueur de Bellechasse, releva les injures et les diatribes des nationalistes : « Supprimez cela de leurs articles et de leurs discours, et vous constaterez qu'il n'y reste plus rien que des critiques de détail, d'ailleurs réfutées. »

Bourassa lui succéda. Il eut quelques mots respectueux pour le fils éminent de Saint-Lin qui dirigeait les destinées nationales. Et cela dit, il se tourna vers Turgeon, l'attaquant avec une violence immédiate. Il lui reprocha d'avoir abreuvé les électeurs de Bellechasse : « Vous avez lavé dans le whisky votre honneur outragé... Ce ne sont pas des critiques de détail, ce sont des accusations qui ont été portées contre vous, monsieur Turgeon... Quant à déclarer

impraticable la formule « La terre libre au colon libre », c'est une sottise. Je l'ai pratiquée moi-même, dans le comté de Labelle, pour une centaine de colons que j'ai établis... Vous prétendez enfin que le gouvernement a fait tout son possible pour la colonisation. Vous avez été démenti, à la dernière session, par votre ex-collègue M. Prévost, qui, ayant recouvré sa liberté, a reconnu l'apathie des gouvernements, depuis nombre d'années...

« De même, vous vous vantez d'avoir augmenté le revenu du département des Mines. Le gouvernement aurait assez d'argent pour payer toutes nos dettes si l'administration des Mines était dirigée intelligemment...

« C'est là une nouvelle preuve que nous avons besoin d'hommes indépendants au Parlement, non pas d'hommes de parti qui, lorsqu'ils sont aux abois, vont à Ottawa chercher le manteau de sir Wilfrid pour cacher leurs turpitudes.

« Messieurs les électeurs, ne faites pas tomber des épaules de sir Wilfrid ce manteau de gloire dont vous l'avez couvert, pour laver le parvis de l'Assemblée législative, souillé par des faiseurs ! »

Le « manteau de gloire de Laurier » produisait un effet sûr dans le village natal du grand chef libéral. Quand, après N.-K. Laflamme, le député Gauthier prit la parole, il contesta aux nationalistes le droit d'invoquer Laurier. Et lui aussi dit que si l'on dépouillait les discours de Bourassa de leurs mouvements d'éloquence et de leur dénigrement systématique, il n'y resterait plus que « l'insupportable prétention des nationalistes d'être les seuls honnêtes gens de la politique canadienne ».

Sourd à la critique, Bourassa, dans le quart d'heure de réplique qu'il s'était, comme toujours, réservé, re-

prit précisément cette prétention : « Nous allons, par toute la province, répandre l'idée de l'indépendance, de l'honnêteté et du patriotisme. »

L'assemblée de Saint-Lin fut, à certains égards, un modèle : les orateurs furent également écoutés et applaudis. On n'aurait pu deviner de quel côté penchaient les habitants finauds ; Bourassa, qui tâtait le terrain, poserait sa candidature ailleurs.

Le même jour — 18 mai — les conservateurs tinrent une assemblée au Monument National de Montréal. Ils réunirent sur l'estrade une belle brochette d'anciens ministres : Taillon, la barbe ruisse-lante ; Alphonse Desjardins ; Auguste-Réal Angers ; Thomas-Chase Casgrain. Le lendemain, 19 mai, les libéraux s'assemblèrent au même endroit, et réunirent sur l'estrade une belle brochette de ministres en exercice : Gouin, Brodeur, Lemieux, Archambault, Taschereau, Weir, Devlin, Allard. A Montréal le 19 mai, à Québec le 21, aux Trois-Rivières le 22, les libéraux insistèrent sur le succès de leur gestion financière :

« Nous avons pratiqué l'économie ; nous continuerons d'administrer avec économie. »

« Nous avons rétabli l'équilibre budgétaire ; nous le maintiendrons. »

« Nous n'avons pas emprunté ; nous n'emprunterons point. »

« Nous avons réduit la dette publique ; nous la réduirons encore... »

« Nous avons agrandi le territoire de notre province ; nous travaillerons à l'agrandir encore, par l'annexion de l'Ungava... »

« Nous avons, à la dernière session, augmenté de \$45.000 le crédit des chemins de colonisation ; nous l'augmenterons encore. »

« Nous avons porté à \$50.000 les octrois destinés à l'amélioration des chemins ruraux ; nous les augmenterons encore. »

« Nous avons augmenté les traitements des inspecteurs d'écoles, des instituteurs et des institutrices ; nous les augmenterons encore.

« Nous avons fondé des écoles normales et des écoles techniques ; nous en fonderons encore... »

En même temps s'opérait le choix des candidats. Lomer Gouin et Taschereau, chevaux de volée de l'atelage ministériel, furent candidats chacun dans deux comtés : Saint-Jacques de Montréal et Portneuf pour Gouin, Montmorency et Charlevoix pour Taschereau. Celui-ci cherchait à soustraire le comté de Charlevoix à l'influence de Rodolphe Forget. En cas de victoire, Taschereau garderait Montmorency et s'effacerait, dans Charlevoix, en faveur du jeune Edouard Fortin. Comme ces chefs libéraux, Bourassa se présenta dans deux comtés : Saint-Jacques de Montréal et Saint-Hyacinthe. Apparenté aux Dessaulles, il comptait des relations de famille à Saint-Hyacinthe, où, de son vivant, Napoléon Bourassa venait souvent. Encore lui fallait-il des lieutenants, pour faire figure de chef. Armand Lavergne démissionna au fédéral, pour se présenter au provincial, dans Montmagny. Puis Lavergne décida Joseph-Edouard Bédard à se présenter dans le comté de Québec, contre Cyrille Delage. On se rappelle l'adhésion de J.-E. Bédard au programme nationaliste, assez sensationnelle pour que le secrétaire provincial Rodolphe Roy, associé de Bédard, ait fait aussitôt dissoudre l'association. Bédard possédait une bonne situation au barreau de Québec, et comptait une candidature contre sir A.-P. Caron. Originaire de Beauport, il espérait renouveler, au provincial, le succès de Lorenzo Robitaille. Puis, ce libéral mécontent n'aimait pas Fitzpatrick ; il éprouverait un plaisir particulier à vaincre Delage, protégé de son ennemi. Les autres candidats nationalistes : Napoléon Garceau dans Drummondville, Joseph Rainville dans Verchères et J.-Romuald Labelle dans Iberville, se savaient peu de chances.

Devant la double menace des conservateurs et des nationalistes, les libéraux s'efforcèrent de maintenir un front uni. Jean Prévost se représentait contre Alphonse Nantel, et son manifeste « aux libres et indépendants électeurs du comté de Terrebonne », aurait pu porter la signature de n'importe quel candidat ministériel, à cette réserve près qu'il ne mentionnait pas le nom de Guoin. Les libéraux évitèrent les candidatures dissidentes à peu près partout, sauf dans Drummond. Le député sortant Laferté, cultivateur peu instruit mais habile comme un vieux renard, voulait garder le mandat de Drummond pour le passer un jour à son fils Hector, étudiant en droit à Québec et secrétaire de Jules Allard. Mais le sénateur Mitchell caressait la même ambition pour son fils Walter ; il poussa la candidature d'un riche notable, Ovide Brouillard, pour empêcher l'établissement d'une dynastie Laferté dans le comté. Or le candidat nationaliste, Napoléon Garceau, n'était pas négligeable : les curés de campagne se méfiaient un peu de lui, mais il était maire de Drummondville, et du vif argent courait dans ses veines. Lomer Guoin tenta vainement de concilier les rouges de Drummond ; ce fut plus facile dans les comtés moins sûrs où la crainte des nationalistes marquait le commencement de la sagesse.

Bourassa tint sa première assemblée de candidat à Saint-Hyacinthe le 23 mai, et à Montréal, au Monument National, le 25. L'annonce d'un duel Guoin-Bourassa dans Saint-Jacques avait enfiévré la jeunesse de Montréal. Ce gant jeté au premier ministre, dans le comté où il se faisait élire, d'habitude, par acclamation, parut le défi du nationalisme à la coalition ténébreuse du pouvoir et des affaires. Dans une salle comble, pleine de ces jeunes gens que le *Canada* et le *Soleil* appelaient « les enfants de chœur du nouveau pontife », Bourassa fit son entrée, accompagné

par le petit état-major nationaliste : Armand La-vergne, N.-K. Laflamme, Joseph Rainville, Ernest Tétreau, Napoléon Garceau, Olivar Asselin, Jules Fournier. Les acclamations l'arrêtant, il dut s'y reprendre à trois fois pour entamer son discours. Enfin il commence, précis, direct, selon son beau talent d'exposition :

« Si vous voulez jeter un regard sur les dix mois qui viennent de s'écouler, vous constaterez l'existence d'un mouvement d'opinion que je peux appeler anormal.

« Deux ou trois jeunes gens, appuyés par des hommes jeunes encore, n'ayant à leur disposition ni argent, ni journaux, ni places, ni patronage, mais ayant du sentiment, de la pensée et des principes, ont réussi à remuer la province, et à lui faire comprendre enfin que la Confédération repose sur deux principes : l'équilibre entre les deux races et l'équilibre entre le fédéral et le provincial. »

Il répéta qu'il fallait dissocier la politique fédérale de la politique provinciale, et ne pas permettre à M. Gouin d'aller chercher à Ottawa le manteau de sir Wilfrid Laurier pour abriter son cabinet. M. Gouin « qui est le chef du gouvernement depuis 1905, non par la volonté du peuple mais par la force de la trahison », se couvre du double prestige de Mercier et de Laurier. Cessez cette tromperie, monsieur Gouin ! « Laissez dormir les morts dans leurs tombeaux, laissez nos gloires nationales sur leurs piédestaux, venez donc défendre vos actes ; et le peuple vous jugera ! »

Bourassa exposa son programme : vente aux enchères des pouvoirs d'eau ; vente plus honnête et plus avantageuse des limites forestières ; séparation absolue du domaine forestier et du domaine de colonisation, pour éviter les conflits entre colons et marchands de bois ; étude des projets de loi par une commission législative, avant leur discussion à la Chambre, afin d'éclairer les députés et de polir la

rédaction des lois ; création d'une chambre syndicale permanente où les patrons et les ouvriers ajusteront leurs intérêts (la loi fédérale, dite « Loi Lemieux », n'intervenait qu'en période de conflit). En matière d'instruction publique, Bourassa se plaignait des soins excessifs apportés à l'enseignement secondaire et supérieur au détriment de l'enseignement primaire ; il croyait prématurée l'ouverture d'une école des hautes études commerciales dans une province dépourvue d'écoles artisanales.

« Il n'y a rien dans tout cela qui puisse inquiéter le moins du monde nos compatriotes anglais... » A l'occasion de la campagne pour la langue française, les timorés reprochaient de plus belle à Lavergne et à Bourassa leurs « appels aux préjugés de race ». L'orateur ficha sa péroraison sur ce reproche, selon sa tactique instinctive, qui consistait à reprendre l'objection pour la retourner et s'en glorifier, à cinq ou six reprises, en un crescendo de cinq ou six périodes, bachées d'applaudissements. Ecoutez plutôt :

« Des appels à ma race, j'en ai fait, et j'en fais encore. Ces appels à ma race, je les fais pour que, consciente de sa dignité, elle se redresse fièrement devant les autres, non pas en ennemie, mais pour leur tendre la main. (Appl.)

« Je fais appel à ma race pour que, dans cette province, il ne soit plus question de passions populaires, mais de dignité et d'honneur, et pour que nous prouvions à nos provinces-sœurs que si nous sommes restés chez nous, seuls, sans avoir peut-être autant de richesse que les autres, le peu que nous avons nous a suffi pour rester honnêtes, et dignes de ceux qui nous avaient précédés. (Appl.)

« Je fais appel à ma race pour qu'elle comprenne que, sur cette terre canadienne, le sol est trop large pour qu'une race marche sur l'autre et pour qu'une race se fusionne avec l'autre. (Appl.)

« Je fais appel à ma race pour qu'elle comprenne que nous sommes réunis, catholiques et français, anglais et

protestants, non pour nous combattre et nous écraser, mais pour travailler, dans une pensée commune, à grandir notre patrie. » (Longs appl.)

A la sortie de cette assemblée, qualifiée d'événement mémorable par la *Patrie*, des jeunes gens dételèrent, pour la traîner à bras, la voiture où Bourassa et sa femme avaient pris place. Quinze cents personnes accompagnèrent le tribun jusque chez lui. Le *Canada* et le *Soleil* comparèrent ces manifestations aux tournées du cirque Barnum. A voir la réclame impudente faite autour de M. Bourassa, dit le *Soleil*, « on dirait qu'il s'agit de la femme à barbe, de la belle Fatma ou du dernier des Aztèques. » Il s'agissait de tout autre chose : Bourassa était bien en train de remuer la province.

Le 31 mai vit seulement quatre élections par acclamation, dont trois dans des comtés de majorité anglaise. A Montmagny, la présentation des candidats donna lieu à une assemblée contradictoire.

En se présentant à Montmagny, Armand Lavergne embarrassait le député sortant, son ami Ernest Roy, qui avait organisé la première assemblée de la Ligue Nationaliste à Québec. Ernest Roy, député provincial, entretenait encore des sympathies pour le mouvement nationaliste et de l'amitié personnelle pour Armand Lavergne. S'il lui fallait combattre Lavergne, sans doute soutenu par Bourassa, le cœur n'y serait pas. D'autre part, Ernest Roy passait pour doué d'initiative plutôt que de stabilité. On le disait plus apte à enlever qu'à conserver un comté. Le sénateur Choquette, influent à Montmagny et qui voulait la défaite de Lavergne, persuada sans peine Ernest Roy de se réserver pour les élections fédérales : le parti lui confierait, en l'appuyant vigoureusement, l'importante mission d'enlever Dorchester, où l'on pré-

voyait une forte candidature conservatrice, celle de Louis-Philippe Pelletier ou d'Edmund-James Flynn.

Ernest Roy céda la place à un commerçant de Montmagny, J.-C. Lislois. Et le sénateur Choquette vint, en assemblée contradictoire, « démasquer » son ancien protégé Lavergne, « avocat sans cause », « traître », « espion », etc. La campagne en faveur de la langue française, endossée par l'À.C.J.C., renforçait le cachet cocardier de Lavergne. Et le disciple de Bourassa insistait sur l'indépendance des jeunes à l'égard des attaches politiques. Ses deux principaux organisateurs étaient son associé Alleyn Taschereau, et son ancien adversaire local, Maurice Rousseau. La présentation des candidats à Montmagny ne manqua point de chaleur. La mort du « poète national » Fréchette, survenue le même jour à Montréal, fit moins de bruit, occupa moins de place dans les journaux qu'elle n'eût fait en période plus calme. Après avoir tant raillé Fréchette, les membres de l'École Littéraire de Montréal commençaient à pontifier à leur tour.

Les comptes rendus caviardés de la *Presse*, sournoisement hostile à Bourassa, diminuèrent l'importance et cachèrent le succès des réunions nationalistes. Mais la *Patrie*, dont le tirage grimpa au point d'inquiéter la *Presse*, publia des comptes rendus détaillés et complaisants. *L'Action Sociale* témoignait aussi sa discrète bienveillance à l'alliance conservatrice-nationaliste. *L'Action Sociale* venait d'engager un nouveau rédacteur, Georges Pelletier, qui avait écrit des articles dans une petite feuille de la Rivière-du-Loup et qui se destinait au journalisme. Georges Pelletier partageait l'admiration de Jules Dorion et d'Omer Héroux pour Bourassa, et la chance lui assignait, pour son premier reportage, la campagne de Saint-Hyacinthe !

Bourassa n'était pas sans soutien. Il partageait son activité entre Montréal et Saint-Hyacinthe, comme Gouin entre Montréal et Portneuf. Mais c'est sur le quartier Saint-Jacques de Montréal, en état d'effervescence, que tout le pays tournait les yeux. Bourassa y avait un comité central, avec deux présidents-conjoints : le Dr H. Saint-Denis, libéral, et l'échevin Napoléon Giroux, conservateur ; et cinq comités de quartier. Il avait aussi un organisateur bénévole en la personne d'Edmond Lepage — Eddie Lepage pour le populaire — banqueroutier vaguement devenu agent d'immeubles, qui spéculait sur les expropriations de terrains, grâce à ses intelligences à l'Hôtel de Ville. Eddie Lepage, qui n'avait rien d'un ascète, s'était curieusement entiché de l'austère Bourassa. Dans le comté de Bellechasse, il l'avait conduit en automobile ; à Montréal, il se fit metteur en scène de manifestations bruyantes. Bourassa laissa faire, toujours un peu dédaigneux. Bellechasse lui avait servi de leçon : il ne viendrait pas à bout du premier ministre, dans un des quartiers les plus agités de Montréal, avec ses seuls appels au patriotisme et à la vertu. Le chef nationaliste eut une organisation très complète. Tous les soirs, dans l'intervalle des grandes séances où il parlait lui-même, N.-K. Laflamme, Olivar Asselin, Jules Fournier, Ernest Tétréau, Emile Rioux, Joseph Frigon, le notaire Edmond Biron, les avocats Paul-Emile Lamarche et J.-B. Archambault, et des équipes d'étudiants inlassables, tenaient des assemblées en sa faveur. Les étudiants l'escortaient et l'acclamaient dans tous ses déplacements, et la présence de cette jeunesse donnait du cachet à sa campagne. Le 2 juin, impossible de loger la foule dans la salle du Théâtre National ; Bourassa invite le public à le suivre au marché Saint-Jacques. Un immense et joyeux défilé s'improvise — un de ces cortèges que la presse libérale compare aux

tournées du cirque Barnum. Non seulement les assemblées de Gouin ne soulèvent pas le même enthousiasme, mais des manifestants troublent et dispersent celle du 4 juin. D'après les journaux libéraux, les organisateurs de Bourassa ont engagé, avec l'argent des Forget, une bande de voyous et de fous furieux pour conduire, à coups de gueule et à coups de poing, « la campagne la plus brutale et la plus sale qui se soit encore faite au Canada. »

C'est dire que les libéraux, s'ils attaquaient Pelletier et Leblanc, concentraient le gros de leurs efforts contre Bourassa. La portée de l'alliance conclue entre lui et les conservateurs intriguait aussi. Interrogé, Bourassa déclara qu'il n'accepterait pas de portefeuille dans un cabinet Leblanc-Pelletier. Ainsi, dit le *Soleil* : « L'ambition de M. Bourassa se borne à vouloir démolir. C'est un grand abatteur de quilles, mais ce n'est que cela. »

Les ministériels répandirent des tracts exaltant l'œuvre accomplie par les trois gouvernements libéraux qui s'étaient succédé depuis dix ans, et surtout par le gouvernement Gouin :

« Jamais notre province n'a joui d'une plus grande prospérité.

« Jamais son prestige n'a été plus grand.

« Jamais l'éducation n'a fait autant de progrès que depuis dix ans.

« Jamais le mouvement de colonisation ne s'est autant développé.

« Jamais l'administration de notre domaine n'a été plus sage et plus fructueuse.

« Jamais aucun gouvernement n'a tant fait pour améliorer les routes...

« Jamais la province de Québec n'a eu de meilleur gouvernement, plus honnête, plus sage, plus patriotique, plus progressif. »

Aux brochures et aux articles, Bourassa répondait par des discours, dont chacun faisait naître de longues vibrations, propagées dans toute la province. Le 5 juin, au Théâtre National, il s'adressa spécialement aux électeurs de langue anglaise. Après l'assemblée, une rivière humaine entraîna une fois de plus sa voiture en triomphe ; au passage devant le comité de Gouin, quelques taloches s'échangèrent. Les paris étaient nombreux — Rodolphe Forget centralisait les plus gros — les altercations fréquentes. Point de sommeil, certains soirs, pour quiconque avait ses fenêtres sur une des rues passantes du quartier Saint-Jacques ! Le samedi 6 juin, dernier jour de la campagne, Bourassa défia Gouin de le rencontrer sur le Champ de Mars. Gouin répondit en défiant Bourassa de le rencontrer au marché Saint-Jacques. Devant la tension des esprits, les autorités municipales appréhendèrent et déconseillèrent une assemblée contradictoire. L'abstention d'un groupe de libéraux — le groupe de L'Emancipation, qui punissait Gouin d'avoir lâché pied sur les questions d'enseignement, soulevées par Godfroy Langlois — inquiétait les organisateurs ministériels. La *Presse* les rassura. Le 8 juin, jour du scrutin, elle écrivit : « La victoire de M. Gouin sera éclatante. »

Ce soir-là, une foule évaluée à vingt mille personnes encombre les abords de la *Patrie*, où s'affichent les résultats. Une autre foule envahit les quais de la gare Bonaventure, où l'on attend Bourassa, venant de Saint-Hyacinthe. Quand il arrive, exténué, à dix heures du soir, on le sait élu député de Saint-Jacques, par 43 voix de majorité sur Lomer Gouin. De la masse noire qui a rompu le service d'ordre s'élève une immense acclamation. Bourassa est enlevé sur le marchepied du train et porté dans sa voiture, tandis qu'éclatent des fanfares. Chevaux dételés, la voiture traînée par des étudiants se fraie un chemin

dans les remous de la foule. Depuis plusieurs heures déjà, la circulation des tramways est interrompue. Le cortège s'engage dans la rue Craig, bordée d'échoppes de fripiers, puis sur le boulevard Saint-Laurent, bordés de restaurants kosher. Des « jobbers » au teint bistre s'enfoncent, d'instinct, dans leur arrière-boutique. Rue Sainte-Catherine, une autre multitude attend, aux abords de la *Patrie*. La scène rappelle les soirées parisiennes où le général Boulanger n'aurait eu qu'un mot à dire pour entraîner la foule sur l'Élysée. Chapeaux défoncés, robes déchirées, personne n'en a cure. On lance en l'air son couvre-chef, sans espoir de le retrouver. Les accents de plusieurs fanfares se contrarient. Enfin Bourassa, sa femme et les frères Louis-Joseph et Eugène Tarte peuvent monter sur une estrade improvisée, d'où ils dominent la fourmilière. On crie : « Saint-Jacques a vengé Bellechasse ! »

Oui. Saint-Jacques a vengé Bellechasse, reprend Bourassa. Il remercie les électeurs ; il remercie la *Patrie* et dit à l'adresse de l'autre feuille populaire, la *Presse* : « Quand un journal corrompu entreprend d'étouffer la voix du patriotisme, le peuple refuse de se laisser berner par les sottises qui s'impriment dans cette feuille. » La victoire de Saint-Jacques n'est qu'un premier pas vers une victoire plus complète, un premier pas dans le grand mouvement national. Bourassa développe cette idée, mais l'enthousiasme de ses partisans couvre sa voix, l'arrache de l'estrade, l'entraîne au Théâtre National, siège de son comité, où il doit encore parler. Sur le parcours, toutes les fenêtres se garnissent, et son nom mille fois répété « Bourassa... Bourassa... » forme comme une guirlande, une chaîne de clameurs. Il faut terminer la nuit au Club Lafontaine : « C'est la journée la plus occupée de ma vie », dit Bourassa.

Journée de victoire. Journée de gloire.

A Saint-Hyacinthe, le résultat était indécis, Bourassa et son adversaire, Joseph Morin, recevant le même nombre de voix : 2.027. Lomer Gouin conservait un mandat, celui de Portneuf, et tous ses collègues revenaient au Parlement. Alexandre Taschereau gardait son comté de Montmorency, tout en échouant dans Charlevoix, sous la puissance des Forget. Au contraire, les deux chefs conservateurs, Pelletier et Leblanc, étaient battus. (Leblanc, trop sûr de soi, avait négligé son propre comté.) Jean Prévost gardait son siège contre Alphonse Nantel. Le gouvernement Gouin remportait 54 sièges sur 71. Restait à tenir les élections de Gaspé, de Chicoutimi et des Iles de la Madeleine, comtés sûrs, ce qui porterait la majorité ministérielle à 43 sièges. Gros succès en apparence ; mais assez piètre en y regardant de près, puisque l'opposition passait de sept membres à quatorze : douze conservateurs et deux nationalistes — Armand Lavergne étant élu dans Montmagny. L'effectif ministériel restait imposant, mais la défaite de Lomer Gouin dans Saint-Jacques frappait les esprits. Trois au moins des conservateurs élus : Mathias Tellier, Esioff Patenaude et Philémon Cousineau, côtoyaient les idées de Bourassa et de Lavergne. Un quatrième, Arthur Sauvé, manquait rarement un discours de Bourassa. La disparition de Leblanc, homme de parti, facilitait un rapprochement entre conservateurs et nationalistes. Bourassa était le vainqueur moral des élections du 8 juin. Au Collège de Nicolet, les élèves célébrèrent son succès par un défilé au chant de l'hymne « O Canada » derrière le drapeau « Carillon-Sacré-Cœur » ; les élèves d'autres collèges suivirent cet exemple, et les professeurs n'en furent pas tous fâchés.

Les journaux libéraux s'efforcèrent d'amoindrir la victoire de Bourassa : La foule s'est laissée prendre à des phrases de rhéteur ; il s'agit, non pas d'un

grand mouvement d'opinion, mais d'un engouement passager. Un incident sans portée, dit le *Soleil* (12 juin). Et d'ailleurs facilité par la manœuvre abstentionniste « d'une insidieuse et rare perfidie » ourdie par le groupe Langlois et la loge L'Emancipation. Ces explications ne réduisent-elles pas l'importance du fâcheux épisode ? Gouin rassura Laurier, inquiet des répercussions possibles sur les prochaines élections fédérales :

« Le verdict de Saint-Jacques ne m'affecte pas plus qu'il ne faut. Le Soleil publiera aujourd'hui un article dont je vous envoie copie. (L'article « Un incident sans portée ».) Cet article peint assez justement la situation. Aux causes de la défaite qu'il mentionne, il convient cependant d'en ajouter une dont nous ne pouvons parler sans courir le risque de blesser nos amis, mais elle est la plus importante, c'est le manque d'organisation. Il eût été très facile d'amener aux bureaux de scrutin trois ou quatre cents libéraux sur les cinq mille qui sont restés à leur foyer. Il n'eût fallu pour cela qu'un peu de travail et de zèle le jour du vote... En somme, c'est plutôt un accident qu'un revers...¹ »

Tel n'était point l'avis d'observateurs étrangers. Dans le *News* de Toronto, Willison prédit qu'avant longtemps le chef nationaliste Bourassa dirigerait les destinées de la province canadienne-française.

Le gros des résultats connu, l'incertitude de Saint-Hyacinthe tenait encore le public en haleine. L'officier-rapporteur, Joseph Nault, donna sa voix prépondérante à Joseph Morin, et le déclara élu. Mais Bourassa demanda le décompte devant un juge. Ce décompte dura plusieurs jours, et fut palpitant. Le

1. Lettre de Lomer Gouin à sir Wilfrid Laurier du 12 juin 1908. Archives publiques du Canada ; Laurier Papers ; dossier 2037.

juge Martineau, ancien associé de Mercier, et de Gouin lui-même, était un libéral connu pour ses idées avancées, surtout en matière d'instruction publique. Cependant il avait présidé une assemblée de la Ligue Nationaliste, dont Bourassa était la vedette, lors de la crise des écoles du Nord-Ouest, en 1905. Devenu juge, il tenait à montrer une impartialité absolue. Il craignait tant de paraître avantager ses amis, dans les causes comportant des ramifications politiques, qu'il avantageait plutôt ses adversaires. Il annule d'abord un vote favorable à Morin. Puis, en raison d'une légère erreur d'un sous-officier rapporteur — bulletins initialés au lieu des talons — il annule tous les bulletins d'un bureau de vote qui donnait une bonne majorité à Morin. Il proclame le résultat définitif : M. Henri Bourassa élu député de Saint-Hyacinthe, par 38 voix de majorité (16 juin 1908).

L'explosion de joie des nationalistes redoubla. Les libéraux se courroucèrent d'autant plus qu'en fait, à Saint-Hyacinthe, le nombre des électeurs qui s'étaient prononcés pour Morin dépassait de quelques voix le nombre des électeurs partisans de Bourassa. Ce n'est pas de leur faute, dirent les libéraux, si le sous-officier rapporteur a commis une infime erreur d'écriture ; ce n'est pas une raison pour les punir, en annulant leur vote. Ces protestations ne servirent de rien. L'élection de Bourassa dans Saint-Hyacinthe renouvela et renforça la sensation créée, dans tout le pays, par sa victoire de Saint-Jacques. Gouin en voulut, pendant quelque temps, au juge Martineau.

Bourassa, lui, était reparti pour Chicoutimi, l'un des comtés éloignés où l'élection se faisait un peu plus tard. Il soutint le candidat de l'opposition, Elzéar Lévesque. De nouvelles passes d'armes — et même des paroles violentes — mirent aux prises Bourassa et son ancien ami Charles Devlin, devenu mi-

nistre de la Colonisation. Bourassa se réclamant du grand souvenir de Mercier, Devlin le réfuta :

« Non, monsieur Bourassa, si Mercier vivait encore, il ne serait pas à côté de l'homme qui est allé faire une lutte injuste contre son fils à Chateauguay. Si Mercier vivait, il ne serait pas à côté de l'homme qui calomnie son gendre, continuateur de sa politique. Si Mercier vivait, ce n'est pas aux côtés de l'allié de Pelletier et de Leblanc qu'il se rangerait, mais à mes côtés, pour vous dénoncer. »

Les libéraux gardèrent Chicoutimi. Bourassa leur causait assez de désagréments comme cela ; et leurs alliés du gouvernement fédéral subissaient encore plus d'ennuis : l'opposition, plus ardente à mesure qu'approchait la date probable des élections, attaquait furieusement une loi électorale présentée par le ministre de la Justice Aylesworth, déclenchait une obstruction systématique, refusait de voter les subsides, bref provoquait un état voisin de la crise. Cette âpreté marqua la session fédérale jusqu'à la prorogation du 20 juillet. La Chambre des communes compterait, après les prochaines élections, 221 députés. De recensement en recensement, de « redistribution » en « redistribution », la représentation de la province de Québec était tombée, depuis 1867, de 65 députés sur 181 à 65 sur 200, puis 65 sur 211, enfin 65 sur 221.

V

DERNIERE VICTOIRE DE LAURIER

Incendie des Trois-Rivières — Fêtes du troisième centenaire à Québec — Les projets de Boutassa intriguent la province — Elections fédérales du 26 octobre 1908 — « Laissez Laurier finir sa tâche ! »

Québec préparait les fêtes du troisième centenaire, qui se dérouleraient du 19 au 31 juillet. Georges Garneau se dépensa, au double titre de maire de Québec et de président de la Commission des Champs de bataille. L'agrandissement et l'embellissement du parc devaient perpétuer le souvenir de cette célébration. Que sir Wilfrid Laurier se rassure : la douleur causée par l'effondrement du pont s'apaise. Aucun nuage n'assombriera les réjouissances, partagées par toute la province.

Le 22 juin, aux Trois-Rivières, le feu se déclara dans une écurie de louage. Il se propagea si vite qu'il y eût bientôt du feu partout. Les pompiers, des mouchoirs trempés sur le visage, reculent, débordés, cernés, désarmés. Comment lutteraient-ils contre dix, vingt, cent foyers d'incendie ? Le renfort des pompiers de Grand'Mère et d'une équipe de Montréal ne sert à rien, faute de pression pour alimenter toutes les pompes à la fois. Les Sœurs de la Providence restent en prière, les bras en croix, pendant toute la durée de l'incendie. En l'absence de Mgr Cloutier,

le curé Comeau prend la tête d'une procession que suivent, au chant des cantiques, des religieuses portant le scapulaire de la Vierge, des Franciscains égrenant leur chapelet, et les membres des confréries trifluviennes : confrérie du Rosaire, confrérie de Sainte-Anne, confrérie de la bonne mort. Dans la prison menacée, les détenus réclament à grands cris leur liberté.

Le feu travaille bien, à sa manière, et surtout il travaille vite. En quelques heures, les flammes rasant tout le centre de la ville — tout le quartier commerçant. Elles épargnent la plupart des propriétés religieuses, mais détruisent quelques vieilles demeures, le marché, l'hôtel des Postes, les bureaux de la douane et ceux du C.P.R., l'ancienne résidence des gouverneurs et l'église paroissiale, relique du régime français, dont on admirait la chaire artistement sculptée. Quelques édifices restent curieusement intacts au milieu des ruines, mais la somme des dégâts, des pertes, est énorme. Il faut assister à pareil spectacle pour comprendre toute la valeur du mot « sinistre ». Le maire Tourigny n'exagère pas en déclarant : « C'est l'âme même de notre ville qui vient d'être atteinte. » Cependant quelques privilégiés, couverts par des assurances, toucheront des indemnités assez élevées pour repartir d'un meilleur pas dans la vie.

L'enquête attribua la responsabilité de l'incendie à des enfants jouant avec des allumettes. Les premières condoléances arrivèrent de Hull, qui avait essuyé le même désastre, huit ans plus tôt, dans le même mois de juin. Mgr Cloutier présida l'assemblée des citoyens réunis pour porter secours aux sinistrés. La salle de l'Hôtel de Ville fut convertie en asile, et la Compagnie du Richelieu envoya un de ses bateaux aux Trois-Rivières, pour servir d'hôtel flottant.

Les incendies sont fréquents au Canada, mais les plus graves — le « grand feu » du Lac-Saint-Jean, les incendies de Québec, celui de Hull, celui des Trois-Rivières — n'ont pas découragé les Canadiens. Celui de 1908 surprenait Trois-Rivières en plein réveil, presque en plein essor commercial. La Wabasso fonctionnait depuis un an. La zone d'influence de la cité trifluvienne, comprenant la vallée du Saint-Maurice, se développait avec Shawinigan, Grand'Mère et même La Tuque. Ouvriers et ouvrières de toute la région faisaient leurs emplettes dans les magasins de la rue des Forges. Or ces magasins et leurs stocks ont disparu en quelques heures. Des commerçants improvisent des éventaires sous des tentes au parc Champlain. Les Trifluviens reconstruiront leur ville, en la modernisant. Mgr Lorrain érigea La Tuque en paroisse, et lui donna pour premier curé l'abbé Eugène Corbeil, le pittoresque et vigoureux défenseur des colons, déjà fondateur et premier curé de l'Ascension. Le curé Corbeil et les Brown, dont l'industrie donnait naissance à la ville, collaborèrent dans l'intérêt commun.

Ni la catastrophe du pont, ni l'incendie des Trois-Rivières n'assombrèrent les fêtes du troisième centenaire, véritablement grandioses. Successivement arrivèrent à Québec : une escadre anglaise, commandée par le vice-amiral W. S. Cowles ; des navires de guerre français, commandés par le vice-amiral Jauréguiberry ; un navire de guerre américain. Les étraves fendaient la moire du fleuve, dans un bruit de soie déchirée. Un destroyer gris s'embossa derrière le cap Diamant. Les navires amenaient une mission française, dirigée par le conseiller d'Etat Louis Herbette, et comprenant le marquis de Lévis et le comte de Montcalm, descendants des héros de leur nom ; et une mission américaine, avec le vice-président des Etats-

Unis, Fairbanks¹. Enfin, le 22 juillet, le cuirassé neuf « Indomitable », orgueil de la flotte britannique, jeta l'ancre à son tour au pied du rocher historique. Il portait le prince de Galles, futur George V, déjà venu en 1901 avec le titre de duc d'York. Tous les navires ornés du grand pavois ! Tous les amiraux, tous les officiers en tenue de gala ! Le *God Save the King* éclate sur le « Léon Gambetta », et la *Marseillaise* sur l'« Indomitable », tandis que les pavillons nationaux s'abaissent, à l'arrière des vaisseaux, pour se saluer mutuellement. Les marins des trois nations poussent des hourrahs.

Depuis plusieurs jours se célébraient des fêtes chez les personnalités de la ville, de grandes reconstitutions historiques sur les plaines d'Abraham. L'arrivée du prince de Galles, peu mondain, mais accompagné d'une suite brillante, stimula encore cet élan. Plusieurs centaines de personnalités canadiennes, venues de tout le pays, reçurent le prince de Galles. Au premier rang : lord Grey, sir Louis Jetté, sir Wilfrid Laurier, Mgr Bégin, le vice-président Fairbanks, M. Herbette, l'amiral Jauréguiberry, le feld-maréchal lord Roberts (généralissime des armées anglaises), sir Charles Fitzpatrick, Lomer Gouin, Georges Garneau. Laurier lut une adresse en anglais ; le prince répondit en français. Des hérauts parcoururent la ville, annonçant la venue des personnages importants. Voici des représentants de Terre-Neuve, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique du Sud. Enfin lord Strathcona, le mage de l'impérialisme, âgé de 88 ans, retraversa l'océan pour assister à ces fêtes.

1. Déjà venu à Québec comme membre de la Conférence internationale de 1898. (*Histoire de la Province de Québec, Vol. IX.*)

La ville de Québec n'avait jamais reçu tant de visiteurs, contenu tant de monde. Plus de vingt mille soldats et matelots campaient aux portes. Pendant une semaine, l'intérêt fut renouvelé chaque jour. Le 23 juillet, feu d'artifice dans le port ; le 24, revue militaire sur les plaines d'Abraham, avec marins français, anglais et américains dans le défilé ; le soir, bal d'Etat au Palais législatif ; le 25, revue navale passée par le prince de Galles, les canons de tous les navires tonnait sous la vieille forteresse ; le soir, dîner d'Etat à la citadelle ; le 26, messe en plein air sur les plaines d'Abraham ; le 27, plantation d'un arbre commémoratif par le prince de Galles sur les plaines d'Abraham ; le 28, fête d'enfants et, le soir, garden-party à Spencer-Wood. Le *News* de Toronto décrivit cet ensemble de fêtes « plus beau que le Camp du Drap d'Or, plus magnifique que la visite de la reine de Saba au roi Salomon. »

L'écho en retentit fort loin. Ces fêtes attirèrent l'attention de la presse anglaise, française et américaine, où parurent des articles élogieux pour le Canada — en particulier pour le Canada français. Ce fut l'apothéose de Québec, et, selon le mot de la *Patrie*, « la glorification magnifique du souvenir français en ce pays. »

Il y eut bien, aussi, les excès de zèle britannique prévus par Armand Lavergne. Dans les banquets, les Canadiens français revêtus de charges officielles multiplièrent les déclarations de loyalisme ; et les personnages officiels anglais multiplièrent les affirmations de sympathie pour la race française. On entendit aussi vingt fois répéter l'éloge de la « mère-patrie » et de la constitution « qui fait à peine sentir aux colonies autonomes le poids d'une suzeraineté. » Les décorations tombèrent en pluie. Les autorités impériales ne renouvelèrent pas la faute commise, dans une cir-

constance précédente, en offrant à Parent et à Préfontaine une récompense insuffisante. Lomer Gouin, premier ministre de la province, et Georges Garneau, maire de Québec, furent créés chevaliers, ce qui leur donnait droit au titre de « sir ». Mais les nationalistes et les libéraux avancés, pour une fois d'accord, firent comprendre que l'élévation de Laurier à la pairie serait mal vue. Les nationalistes trouvèrent encore aux fêtes de Champlain une forte saveur d'impérialisme. Pourquoi Laurier a-t-il présenté en anglais l'adresse que le prince de Galles aurait trouvé naturel d'entendre en français ? Asselin jugea serviles les déclarations loyalistes des officiels canadiens-français. De son côté, le *Halifax Herald* s'offusqua du nombre de drapeaux tricolores — « quarante pour un Union Jack », dit-il — flottant à Québec pendant les fêtes. Enfin le chef de la délégation française, le conseiller d'Etat Louis Herbette, était cet « Oncle des Canadiens » qui avait affilié trop vite la Ligue de l'Enseignement à son homonyme française, en 1903¹. Il était tout probablement franc-maçon ; et *L'Action Sociale* et *L'Événement* s'en plaignirent.

Les passions apaisées, ces opinions paraissent-elles extrêmes ? Doit-on trouver hasardeuse la prédiction du *Soleil*, d'après qui, dans trois cents ans, « si nos arrière-petits-fils célèbrent à Québec le siècle écoulé, le nom de sir Wilfrid Laurier y sera évoqué comme l'est aujourd'hui le nom de Champlain ? »

* * *

Pendant les fêtes de Québec, Bourassa voyageait en France et en Belgique. Tandis que l'A.C.J.C. déléguait Omer Héroux, rédacteur à *L'Action Sociale*, au congrès de la Jeunesse catholique de France, Bourassa exposa la nature et la genèse du mouvement

1. *Histoire de la Province de Québec, Vol. XI.*

nationaliste à l'un des rédacteurs de la *Gazette de France*, venu l'interviewer ¹. Le mouvement nationaliste, dit le député de Saint-Jacques et de Saint-Hyacinthe, est d'abord une réaction contre l'impérialisme de M. Chamberlain. Mais ce mouvement s'est adjoint un programme de développement de toutes les forces morales et matérielles de la patrie canadienne. Rassurés, pour l'instant, du côté de l'impérialisme, nous travaillons à l'exécution de notre programme économique et social. C'est, en partie, pourquoi je suis entré dans la politique provinciale. Car les gouvernements provinciaux exercent des pouvoirs très étendus. Ils appliquent les lois civiles et municipales, surveillent l'instruction publique, et, dans les vieilles provinces, administrent les domaines de la Couronne : terres, chutes d'eau, mines, forêts.

Le journaliste s'inquiétant de l'antagonisme anglo-canadien, Bourassa le rassure : un des objets principaux du nationalisme est justement d'affaiblir cet antagonisme en développant un patriotisme *canadien* plus intense et plus général. De plus en plus, les Anglo-Canadiens le comprennent...

Interviewé à Paris, Bourassa n'était pas oublié au Canada. Trois petites feuilles, la *Vérité* de Québec, le *Peuple* de Montmagny et la *Nation* de Saint-Jérôme, posèrent sa candidature au commandement de l'opposition provinciale. Elles donnèrent cette raison : Bourassa est, avec Laurier, le seul chef qui compte des partisans fervents, qui passionne la foule. C'était vrai, mais il manquait à Bourassa d'autres aptitudes indispensables dans le régime des partis : l'habileté, le calcul.

1. La *Gazette de France*, 30 juillet 1908. Article d'autant plus important qu'il a été revu et approuvé par Bourassa, avant la publication.

Le 2 août, Jean Prévost prononça un discours à Sainte-Adèle, après la messe. Ce fut une charge contre Gouin, à qui Prévost reprochait d'avoir, aux élections, sournoisement appuyé Nantel contre lui. Prévost exprima de l'admiration pour Bourassa, le grand tribun, que lui seul avait le courage d'affronter, tandis que ses ex-collègues Gouin et Turgeon, aplatis, écrasés, terrorisés, se dérobaient. On comprit que Jean Prévost, entamant une campagne contre Lomer Gouin, offrait son alliance au chef nationaliste. Le 16 août, à Sainte-Agathe, il répète son discours de Sainte-Adèle, attaque Lomer Gouin, et se dit prêt à suivre Bourassa, pourvu que celui-ci se déclare toujours et franchement libéral.

Bourassa occupait et intriguait l'opinion publique au plus haut point. On se demandait s'il accepterait l'alliance de Prévost, s'il deviendrait chef de l'opposition provinciale, s'il opterait pour Saint-Jacques ou pour Saint-Hyacinthe, enfin s'il participerait à la campagne fédérale imminente. À Montréal et un peu partout dans la province se fondaient des clubs portant son nom.

Bourassa rentra d'Europe à Montréal le 25 août, sans s'annoncer. Mais il fut reconnu, et tous les reporters de suivre sa piste. On le fila jusqu'à Sainte-Adèle, où il allait prendre quelques jours de repos dans la famille de sa femme. Bourassa dit qu'il parlerait le 6 septembre, avec Armand Lavergne, à Montmagny.

De Lévis à Montmagny, Bourassa voyagea en train spécial, avec cinq cents de ses admirateurs. Les rues de Montmagny, noires de monde, étaient décorées à profusion. Place de l'Hôtel de Ville, de larges banderoles proclamaient « Honneur à Henri Bourassa, champion de la justice. » C'est avec des fleurs plein

les mains que Bourassa et Lavergne, presque embarrassés, gravirent l'estrade. Dans la foule se distinguait la carrure d'Onésiphore Talbot, député de Bellechasse. Sur la galerie d'une maison en face, le sénateur Choquette et quelques-uns de ses amis s'engonçaient dans de vastes fauteuils.

Maurice Rousseau présenta Lavergne, dont il était devenu l'organisateur et l'ami, après avoir été son premier adversaire à Montmagny. Lavergne prit la parole, se dit fier d'accompagner l'ancien vaincu de Bellechasse, aujourd'hui vainqueur de Saint-Jacques et de Saint-Hyacinthe, et amorça l'exposé du programme que Bourassa et lui voulaient faire triompher à Québec. La tâche essentielle serait de refréner les dilapidations « qui ruinent et déshonorent la province. »

Bourassa complimenta Lavergne, député indépendant et vaillant, et le comté de Montmagny, assez libre et intelligent pour élire un nationaliste. Cet exemple, qui paraît encore aujourd'hui l'exception, sera, dans dix ans, la règle générale. « D'ici là, éloges ou insultes, bouquets ou avanies, rien ne me fera dévier de ma conduite. » Bourassa ne refusait pas les bouquets, mais il marquait toujours, en guise de remerciements, que son indépendance l'élevait au-dessus de pareilles futilités.

Bourassa expose ensuite un programme basé sur la séparation de la politique fédérale et de la politique provinciale. Ce qui n'empêche ni les citoyens ni les hommes politiques de s'intéresser aux deux domaines. En matière fédérale, l'immigration « des rebuts des asiles d'aliénés et des prisons d'Angleterre » crée un danger immédiat. En matière provinciale, il faut abroger les lois de colonisation « imbéciles » qui dressent le colon et le marchand de bois en ennemis irréconciliables. Bourassa parle encore longuement des ques-

tions d'enseignement, maintenues à l'affiche par le groupe de Godfroy Langlois, et débattues jusque dans les syndicats ouvriers. Le chef nationaliste dit sa méfiance de catholique — d'ultramontain — à l'égard des éducateurs modernes de France. Je rentre d'un voyage en France. J'ai vu un peuple catholique gouverné par une poignée de gens sans foi ni patriotisme, qui lui imposent un système d'éducation dangereux. Un tel système ébranlerait notre catholicisme, et la décadence religieuse sonnerait le glas de notre nationalité. Soyons sur nos gardes ; le danger rôde, puisque M. Godfroy Langlois et d'autres partisans du système français pénètrent à la législature, dans les conseils municipaux, dans les commissions scolaires, un peu partout.

Bourassa termina en demandant l'appui de tous pour engendrer un esprit nouveau, dégagé de la routine des partis. Napoléon Garceau, de Drummondville, et Alleyn Taschereau, de Québec, complétèrent la série des discours. Garceau était l'un de ces partisans d'une réforme de l'instruction publique qui agitaient les commissions scolaires. Bourassa lui parut bien ultramontain ce jour-là. Mais Garceau, comme Alleyn Taschereau, reconnaissait au nouveau député de Saint-Jacques le mérite de réveiller l'opinion publique et de créer un état d'esprit nouveau dans la province. Grâce à ce mouvement, le peuple s'intéressera davantage aux affaires publiques, les traitera d'un point de vue plus large et plus élevé ; un jour prochain, la province de Québec prendra la tête de la Confédération.

L'assemblée se dispersa dans les hurrahs. Mais les observateurs politiques n'avaient pas de réponse aux deux questions tracassières : Bourassa optera-t-il pour Saint-Jacques ou pour Saint-Hyacinthe ? Prendra-t-il part à la campagne fédérale ?

Bourassa répondit à la première question, le 19 septembre. Dans une grande assemblée convoquée à Saint-Hyacinthe, il annonça aux électeurs maskoutains qu'il choisissait leur comté. Il optait crânement pour le comté où son élection s'était gagnée de peu — encore un geste de nature à enthousiasmer les jeunes ! Les autres orateurs, à cette réunion, furent Armand Lavergne, Napoléon Garceau, N.-K. Laflamme, et deux jeunes avocats de Hull, René de Salaberry et J.-N. McDougall. Ceux-ci répétèrent que Bourassa incarnait les meilleures, les plus nobles aspirations de la province. Et la conviction de ces disciples n'allait pas sans noblesse, en effet. René de Salaberry affirma : « La parole de M. Bourassa est le pain de la province. »

Bourassa s'en prit à Godfroy Langlois, mais aussi « aux hypocrites qui le poussent et qui restent dans l'ombre. » La présence et l'influence d'une petite école radicale dans le parti « rouge » pouvaient éloigner Bourassa de ce parti. Toutefois il n'avait toujours pas dit s'il participerait ou non à la campagne fédérale.

Cette campagne était imminente. Laurier l'avait fait pressentir dans une assemblée tenue à Sorel, le 7 septembre, avec Louis-Philippe Brodeur, Rodolphe Lemieux et Jacques Bureau. Les élections générales fixées au 26 octobre, la direction des forces libérales fut confiée à Brodeur dans le district de Montréal, à Lemieux dans le district de Québec.

« Ralliez-vous à mes cheveux blancs ! » dit Laurier, « c'est sans doute le dernier appel que j'adresse au peuple du Canada. » Laurier allait sur ses 67 ans, et son appel fut voilé de mélancolie. Mais l'âge n'en était pas la seule raison. Pour les esprits clairvoyants, le parti de Laurier avait dépassé son zénith et com-

mencé l'inéluctable descente. Dans la province de Québec, les attaques et les succès du groupe nationaliste contribuaient à donner cette impression. Ailleurs, au Manitoba, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, les dernières élections provinciales avaient favorisé les conservateurs. En Colombie-Britannique, les blancs réclamaient l'arrêt total de l'immigration jaune, et jugeaient insuffisant le « gentlemen's agreement » conclu par Rodolphe Lemieux avec le gouvernement japonais. Il y avait encore les rumeurs de scandales, les accusations portées par des membres de l'opposition — en particulier par le député montréalais H. B. Ames, agressif et tenace aux Communes comme, naguère, au conseil municipal, où il conduisait le « parti de la réforme ».

Malgré des exceptions — incarnées, dans la province de Québec, par le sénateur Mackay — le Pacifique-Canadien, l'industrie lourde et la finance favorisaient le parti protectionniste. La Delaware and Hudson — la compagnie américaine qui avait acheté un petit réseau sorelois par l'intermédiaire de Béique — acheta encore, par le même intermédiaire, le Napierville Junction Railway, de Rouse's Point à Delson, pour se procurer une ligne directe de New-York à Montréal sans passer par les fourches caudines du Grand-Tronc. La Delaware and Hudson utiliserait les voies du Pacifique, de Delson à Montréal, et entrerait à Montréal par la gare Windsor — par la gare du Pacifique, enchanté de jouer un tour au Grand-Tronc. C'est dire que la guerre sourde se poursuivait entre les deux grands réseaux canadiens. Et malgré les bonnes relations personnelles de Donald Smith et de Shaughnessy avec Laurier, le Pacifique ne pouvait aimer le parti du sénateur Cox, le parti qui avait conclu un énorme marché avec le Grand-Tronc.

Or le C.P.R., l'industrie lourde et la finance composaient une entité de plus en plus réelle et puissante, à mesure que s'accroissaient ces deux aspects de leur développement : concentration et enchevêtrement. En 1908, J.-E. Aldred devint président de la Shawinigan, et Herbert S. Holt, déjà président de la Montreal Light, Heat and Power, devint président de la Banque Royale du Canada, tandis que deux banques locales, la Banque de Saint-Jean et la Banque de Saint-Hyacinthe, toutes deux fondées en 1873, cessaient leurs opérations. Une étonnante ramification de fils — banque, électricité, textile, services publics — aboutissait entre les mains d'Herbert Holt. Le procès-verbal de l'assemblée des actionnaires de la Dominion Textile, du 27 mai 1908, émet une discrète protestation contre l'insuffisance de protection douanière. Texte probablement inspiré par le sénateur Forget, après consultation d'autres gros bonnets :

« La Compagnie a connu plusieurs années prospères depuis son organisation, sans ressentir l'effet de la concurrence étrangère, grâce à l'ère de prospérité traversée à l'étranger, et qui tenait toutes les filatures occupées à pourvoir aux demandes du marché domestique. A l'heure actuelle, cependant, étant donné la dépression commencée à l'automne dernier, et le très bas tarif imposable sur les importations de coton de la Grande-Bretagne... nous commençons à sentir l'effet de cette concurrence, et nous avons été contraints de n'exploiter les filatures qu'une partie du temps, et de réduire les salaires. »

Enfin, pour compliquer les choses, les ouvriers du Pacifique-Canadien, soutenus par la Fédération Américaine du Travail, se mirent en grève, de Saint-Jean à Vancouver.

Une grève de première importance, et qui posait, à l'échelle nationale, tous les problèmes d'organisation ouvrière. La tentative d'arbitrage opérée en vertu

de la Loi Lemieux avait échoué. A Montréal, plusieurs milliers de grévistes et sympathisants se réunissaient au Monument National. La Compagnie du C.P.R. lança un ultimatum : les ouvriers qui ne reprendront pas l'ouvrage dans vingt-quatre heures seront congédiés, sans égards pour leurs états de services. Les grévistes répondirent par une assemblée au Monument National, présidée par Alphonse Verville ; et leurs orateurs déclarèrent : « Nous ne nous rendrons pas ! » La Compagnie embaucha des étrangers, aux usines Angus ; elle fit même venir des mécaniciens d'Angleterre. Mais d'Angleterre aussi vint le chef socialiste Keir Hardie, qui encouragea les grévistes. Quand Laurier fixa la date des élections générales, la grève durait depuis cinq semaines, et les répercussions politiques étaient difficiles à prévoir. Le 14 septembre, les grévistes s'assemblèrent au Champ de Mars. D'autres corporations les encadraient, la solidarité ouvrière s'affirmant comme la solidarité patronale. J.-A. Rodier, rédacteur de la *Patrie*, et Olivar Asselin, directeur du *Nationaliste*, prirent la parole et excitèrent la foule contre le gouvernement « qui n'a rien fait pour les ouvriers ». Asselin lançait les mots comme des dards.

Borden tint une assemblée à Québec, le 17 septembre, avec Louis-Philippe Pelletier, Thomas Chapaïs, Philippe Landry et Thomas-Chase Casgrain. Le surlendemain, il tint une assemblée à Montréal (au Monument National, devenu le siège de tous les grands ralliements politiques), avec Taillon, Leblanc, T.-C. Casgrain, H.-B. Ames, Rodolphe Forget, F.-J. Bisailon, L.-T. Maréchal, et d'autres. Des grévistes troublèrent l'assemblée. Les libéraux craignirent la même intervention, et bleus et rouges s'accordèrent pour blâmer ces violences et recommander le calme aux grévistes.

Le gouvernement accomplit des efforts désespérés pour régler la grève avant le déploiement de la campagne électorale. Rodolphe Lemieux voulait éviter un échec décisif de la loi qui portait son nom. Prévenant, flatteur, il approche son collègue Alphonse Verville, qui n'est pas avancé dans l'alliance nationaliste au point de détester les libéraux. En se constituant intermédiaire entre le gouvernement et les ouvriers, Verville s'arrogerait un titre pour recevoir, le cas échéant, le portefeuille du Travail. En attendant, le parti libéral lui laisserait le champ libre, le 26 octobre, dans sa circonscription montréalaise. La manœuvre réussit enfin. Les ouvriers acceptent l'arbitrage d'abord repoussé. Les journaux libéraux peuvent annoncer en gros caractères « Le triomphe de la Loi Lemieux ». Le C.P.R. lui-même contracte une dette de reconnaissance à l'égard des autorités fédérales. Si les adversaires du Réseau comptent pour quelque chose dans le déclenchement de la grève, leur calcul se révèle imprudent.

Dans la province de Québec, l'autre facteur mystérieux — et inquiétant — était l'attitude de Bourassa. Laurier, d'une part, les conservateurs, d'autre part, dépêchaient auprès de Bourassa des amis communs, pour sonder ses intentions et obtenir sa neutralité, voire son alliance¹. Or, Bourassa convoqua ses partisans montréalais, pour entendre des déclarations importantes, le 2 octobre, au Monument National.

Les uns par curiosité, les autres par enthousiasme, tout Montréal fut sur pied. Les étudiants, ralliés à Bourassa presque sans exception, vinrent au complet.

1. Le « Devoir », 20 mai 1913.

Ce fut l'apothéose de Bourassa, que les autres orateurs — le Dr Lasnier, Paul-Emile Lamarche, Joseph Rainville, Joseph Frigon, Ernest Tétreau — saluèrent comme un grand homme authentique.

Jeunesse des orateurs ; jeunesse des auditeurs ; Bourassa tenait-il en mains l'avenir du pays de Québec ? Sûr de soi, net, décisif, il traça le plan de cet avenir durable. Il ne se contenterait pas de deux ou trois sièges au Parlement provincial ; il allait parcourir et conquérir toute la province. JE VEUX assurer à la province de Québec une autonomie véritable, et la place qui lui revient dans la Confédération. La première chose à faire dans ce but, ce n'est pas de crier contre l'Ontario ou les autres provinces, c'est de nous réformer nous-mêmes, c'est d'opérer un redressement intérieur. Envoyer au Parlement des hommes intègres et capables ; se désinfecter de l'esprit de parti ; s'imprégner d'esprit public. Ensuite, nous pourrons tenter une œuvre de développement dans tous les domaines, imprimer à la province un essor économique, moral et intellectuel. Je fais appel à tous, À TOUS, conservateurs comme libéraux. Je ne tends pas un piège aux conservateurs pour les mener à Laurier, ni un piège aux libéraux pour les mener à Borden. Je resterai neutre dans les élections fédérales, sous réserve de cas particuliers.

Pour mieux exécuter son programme, Bourassa concevait un plan détaillé, qu'il exposa : fondation de clubs dans toute la province et d'un journal quotidien à Montréal. Les clubs Bourassa seront des organisations jeunes, vivantes et puissantes, qui travailleront à purifier l'opinion, à recréer la mentalité politique. Des jeunes gens formés dans ces clubs prêcheront ensuite, à leur tour, la saine doctrine. Les cotisations des membres serviront à payer les cachets des conférenciers, les dépenses électorales et les frais

du grand journal indépendant. J'ai vu des organisations de ce genre en Belgique, dit Bourassa. Chacun y participe : producteur, ouvrier ou capitaliste. Nous forgerons un instrument infaillible pour récompenser les hommes publics ayant bien mérité de leurs concitoyens, et punir les autres.

L'ampleur de la conception, la salinité des idées, la netteté des mots d'ordre soulevèrent littéralement la jeunesse. Bourassa traçait un programme précis, offrait des moyens « infaillibles » de purifier la vie politique, rétablir les valeurs morales, exhausser la vie de la province et lui assurer un merveilleux essor. Ce grand dessein reprenait, pour les dépasser — à la fois en précision et en noblesse — les plus beaux élans du temps de Mercier. Tous les jeunes Canadiens français qui se sentaient le cœur bien placé s'enrôlèrent dans la croisade.

En attendant les temps nouveaux prédits par Bourassa, il y avait les élections fédérales à tenir. Le prophète ne s'en mêlerait pas, sauf exception : rude soulagement pour les libéraux. Gouin et ses ministres : Turgeon, Taschereau, Devlin, Rodolphe Roy, exprimèrent la reconnaissance de la province au gouvernement Laurier, qui avait augmenté le subside fédéral. Et la presse libérale lança aux « vieux et vaillants guerriers » des appels tout militaires, où il n'était question que de coups de clairon, de brèches à ouvrir, de drapeaux à suivre, d'odeur de la poudre et de glorieuses victoires. C'était le vocabulaire électoral traditionnel — et qui paraissait poudreux, pour ne pas dire ridicule, aux jeunes disciples de Bourassa.

Laurier avait commencé par une tournée en Ontario. Pour son propre siège de Québec-Est, il ne se fait pas seulement à son prestige, mais à l'organisation libérale, et particulièrement à Louis Létourneau, élu député provincial le 8 juin. Un fils de ses

œuvres, originaire de l'Île d'Orléans, sans autre instruction que celle de la petite école. Un débrouillard : fondateur de la Quebec Preserving Co, Létourneau achetait toutes les fraises de son île natale pour les transformer en confitures. Enfin, un dévoué, et qui, d'abord échevin, puis député de Québec, mettait toute son activité, toute son influence, au service de son chef et ami. En somme, un nouveau Parent. Le terrain était bien gardé. La lutte s'annonçait plus serrée à Québec-Ouest, où s'affrontaient deux riches marchands de bois, William Power et William Price. L'Irlandais Power, lieutenant de Laurier dans les milieux de langue anglaise à Québec, a conquis, en 1904, le comté autrefois représenté par McGreevy puis par Dobell. L'Anglais Price, grand chef conservateur du district, convoite un siège parlementaire, à la manière des Forget, pour mieux servir ses vastes intérêts industriels. Les Canadiens français, en majorité dans Québec-Ouest, se laissent assez facilement imposer des candidats de langue anglaise, dont la rivalité constituera, pendant quelques semaines, un pactole.

Laurier revint à Québec le 5 octobre, pour prononcer un grand discours à Saint-Roch. Il reprocha au parti conservateur de lancer des accusations insensées pour masquer la pénurie de son programme. Mais Laurier lui-même, au lieu d'exposer un programme, au lieu d'étaler, comme autrefois, le bilan de ses réussites, s'excusa beaucoup de vieillir, et déplora d'avoir non plus à entreprendre, mais seulement à finir sa tâche. Il prenait, en parlant ainsi, de belles attitudes de gentilhomme racé, indulgent, courtois ; et dans son éloquence imagée palpitaient des coups d'aile. Avec sa stature droite, son port de tête, sa redingote ouverte et flottante, et ces belles attitudes, et son noble pas, il était vraiment une flatteuse incarnation de la race. Québec lui cria sa fierté, son amour. Laurier, candidat dans Québec-Est, parla moins des inté-

rêts d'un quartier, d'un comté, que de la grandeur du pays. Le Canada, simple colonie en 1896, est devenu en 1908 une nation. Cette éclosion ne s'est pas décrétée un beau jour, en vertu d'une loi constitutionnelle. Telle n'est pas la méthode britannique, et telle n'est pas non plus la méthode de Laurier. Cela s'est accompli graduellement, insensiblement, comme s'opère, d'une saison à l'autre, la transformation de la nature.

Laurier fit ensuite une tournée dans la province, à L'Islet, à Montmagny, à Plessisville, à Sainte-Hénédine, à Thetford-les-Mines, à Sherbrooke, à Laprairie. Rodolphe Lemieux, Jacques Bureau, Henri Béland, Lomer Gouin, Rodolphe Roy, Amédée Robitaille, Alexandre Taschereau, Charles Devlin, Ernest Lapointe, vingt autres, l'accompagnèrent à tour de rôle. Sydney Fisher, la plus grosse personnalité de Sherbrooke, indépendant de fortune et dévoué à Laurier, représentait et défendait le parti auprès des Anglo-Canadiens des cantons de l'Est et de toute la province. Un jeune avocat de Sherbrooke, Jacob Nicol, qui avait fait son stage au bureau de Parent, Fitzpatrick et Taschereau, s'attachait à son tour à Sydney Fisher et le secondait avec adresse et dévouement.

Laurier refusait toujours de prononcer une parole violente contre Bourassa. Pourtant, l'animosité de certains députés libéraux contre leur ancien collègue atteignait un paroxysme. Le *Soleil* écrivait : « M. Bourassa déclare qu'il ne prendra aucune part à la lutte fédérale, mais l'agitation qu'il fait autour de son nom... est peu en rapport avec ses paroles. »

Une élection provinciale s'annonçait également dans le comté de Rouville, pour remplacer un député devenu fonctionnaire. Le gouvernement en fixa la date au même jour que les élections fédérales, afin de

profiter du prestige, de l'élan du candidat fédéral, Louis-Philippe Brodeur, membre du cabinet Laurier. L'opposition ne pouvait, dans ce comté, mener deux campagnes de front ; et Bourassa se déclarait neutre, en principe, dans les élections fédérales. Conservateurs et nationalistes concentrent leurs forces sur l'élection partielle. Bourassa vient à l'assemblée convoquée à Marieville, le 7 octobre, pour le choix d'un candidat. Il fait désigner Georges Arès, conservateur qui adhère au programme nationaliste. Très acclamé, Bourassa en profite pour exposer aux assistants son programme « de régénération politique, économique et sociale de la province de Québec. » Le 10 octobre, à Saint-Césaire, Bourassa, Laflamme et Garceau parlent en faveur d'Arès, tandis que Jules Allard et Charles Devlin soutiennent le candidat libéral Edmond Robert. La contradiction est très âpre. Bourassa flétrit les ministres « corrompus, vendus aux marchands de bois. » Devlin flétrit Bourassa « qui répand des calomnies sans preuves. » Les mêmes adversaires se heurtent encore le lendemain ; ils parlent inévitablement de la campagne fédérale, qui bat son plein. Bourassa se dit encore admirateur de sir Wilfrid Laurier. Devlin lui dénie le droit d'invoquer Laurier pour faire le jeu des bleus.

Le dimanche suivant, le *Nationaliste* publie cet avertissement :

« Si quelque représentant autorisé du ministère fédéral fait un pas, prononce une parole ou dépense un sou en faveur de M. Robert, nous demanderons à tous nos amis, de Montréal et d'ailleurs, de punir cette intervention, en votant comme un seul homme contre les candidats lauréristes. »

Les nationalistes interdisaient aux ministres fédéraux d'intervenir dans la lutte provinciale de Rouville, mais Bourassa intervenait dans la lutte fédérale en

plusieurs endroits, en particulier dans Saint-Jacques, où il appuyait l'échevin Giroux contre Honoré Gervais, et dans Saint-Hyacinthe, où il appuyait le Dr A.-P. Cartier contre Aimé Beauparlant. Il est vrai que Napoléon Giroux avait été l'un des présidents conjoints du comité de Bourassa pendant l'élection de Saint-Jacques. Il est vrai aussi que l'ancien député de Labelle avait à châtier Gervais, pour l'affaire du bill du dimanche, et Beauparlant, qui l'avait combattu dans Saint-Hyacinthe.

La faillite de la Banque de Saint-Hyacinthe suivait de près la faillite de *L'Union*, organe hebdomadaire des radicaux maskoutains. *L'Union* comptait elle-même deux créanciers : la Banque, et le rédacteur T.-D. Bouchard, auquel étaient dus deux ans d'appointements. Aucun actif. Bouchard avait d'abord pris la responsabilité du journal, en s'engageant à payer la Banque en travaux d'impression. La Banque sautant à son tour, les liquidateurs exigèrent de l'argent comptant. Or, les libéraux tenaient à entretenir, à Saint-Hyacinthe, une feuille vigoureusement anti-bourassiste. L.-P. Brodeur présenta Bouchard au distillateur Marcellin Wilson, qui prêta les 2.000 dollars nécessaires.

Il était temps. Le 17 octobre, Bourassa prit la parole à Saint-Hyacinthe en faveur du Dr Cartier. Il en profita pour faire mousser le mouvement nationaliste. De nombreux citoyens d'origine libérale ou conservatrice renoncent aux étiquettes de parti pour soutenir une politique indépendante :

« Je commence à voir germer les fruits de la semence que j'ai jetée... Il y a quelques années, il ne fallait pas songer à se présenter autrement que comme rouge ou bleu, tant l'esprit de parti était ancré dans la population. Aujourd'hui, c'est différent ; on comprend mieux, et le temps n'est pas loin où il faudra se dire indépendant pour être bien accueilli... »

Quant à l'objet précis de l'assemblée :

« Je fais la lutte au gouvernement Gouin, et non pas au gouvernement Laurier. J'ai conseillé à mes intimes de rester neutres dans la lutte fédérale, bien que les provocations n'aient pas manqué. Mais la doctrine que je prêche pour Québec s'applique également pour tout le pays. Aux Communes comme à la Législative, il faut se faire représenter par des hommes de valeur, indépendants et respectables, non par des machines à voter... Si un pays veut être considéré, il ne doit pas envoyer au Parlement deux ou trois chefs et 210 esclaves qui se lèvent ou s'assoient selon le mot d'ordre, mais une majorité d'hommes libres, résolus à donner leur appui au gouvernement quand il fait bien et à voter contre lui quand il fait mal... »

Puis, avec cette tournure pédagogique qui était un aspect de son talent — lui permettant de placer les questions abstraites ou difficiles à la portée de tous les auditoires :

« Je m'adresse à votre bon sens. Il y a ici des rouges, des bleus, des indépendants, des nationalistes... »

Et d'expliquer qu'à Saint-Hyacinthe, la question ne se posait pas pour ou contre le gouvernement Laurier, mais entre deux hommes, d'une valeur très inégale...

Malgré les explications, à la fois spécieuses et limpides, de Bourassa, la question se posait bien, dans tout le pays, pour ou contre le gouvernement Laurier, pour ou contre le parti libéral.

Dans le comté de Rouville, conservateurs et nationalistes concentraient leurs forces sur l'élection provinciale. Louis-Philippe Brodeur bénéficiait, à titre de ministre, d'un prestige et d'un « patronage » également importants. Elu par acclamation, il se retourna contre les nationalistes. Le 19, à Marieville, il

rencontra non seulement Bourassa, mais Jules Fournier, auteur de l'entrefilet comminatoire du *Nationaliste*. Il leur dit en face :

« Je ne permettrai pas à M. Jules Fournier, pas plus qu'à M. Bourassa, de me dicter la conduite que j'ai à suivre, et je ne me soucie nullement de leurs menaces. J'étais présent à la convention qui a choisi M. Robert, j'ai approuvé ce choix.

« M. Robert est un excellent citoyen, un vaillant libéral. Il fera, j'en suis sûr, un très bon député, et j'appuierai sa candidature jusqu'au triomphe qui l'attend le 26 octobre. »

Bourassa n'intervenant que dans trois ou quatre comtés, et presque seul, sans lancer ses troupes, ses interventions ne marquèrent pas l'ensemble de la campagne fédérale. En gros, on put dire qu'il s'abstenait. Et nul autre trait décisif, nul autre débat majeur ne caractérisa la lutte, cependant ardente. Au Manitoba, Sifton appuya le cabinet Laurier, avec lequel il n'avait pas rompu tous les ponts. Dans les deux nouvelles provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta se forma un parti des « Droits provinciaux », à peu près identifié avec le parti conservateur, et qui s'opposait à toute ingérence du pouvoir fédéral en matière d'enseignement. F. G. Haultain, l'ancien premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, fondateur du parti conservateur de la Saskatchewan, était un fanatique de la plus belle eau. En cas de victoire, le parti des « Droits provinciaux » eût sans doute ranimé la question scolaire. En quelques endroits de la province de Québec, des orateurs évoquaient encore cette grande question — heureusement réglée par Laurier, disait le *Soleil*, lâchement abandonnée par Laurier, disait *L'Événement*. *L'Action Sociale* publia cette dépêche :

« Kenora, Ontario, 16 octobre 1908.

« M. Jules Dorion, *L'Action Sociale*, Québec.

« Je proteste contre l'affirmation faite par sir Wilfrid

Laurier à l'assemblée de Saint-Roch, le 5 octobre, que les libéraux ont réglé la question des écoles en trois mois. La question n'est pas encore réglée, parce que justice n'a pas été rendue...

« *L'Archevêque de Saint-Boniface.* »

Réglée ou non, la question n'occupait plus, dans la province, le premier rang de l'actualité. Le programme de Laurier se résumait à peu près à ceci : achèvement du Transcontinental ; construction d'un canal de la Baie Georgienne au Saint-Laurent ; et, à Québec, achèvement du pont. Les organisateurs libéraux trouvèrent une devise bien frappée : Laissons Laurier finir sa tâche ! (En anglais : Let Laurier finish his work !) Les vedettes furent naturellement, de ce côté, les ministres. Les chefs obtinrent le désistement de Victor Gaudet, afin de laisser le champ libre au député « ouvrier » Verville, utile médiateur dans la grève du C.P.R. — et si heureusement arraché à l'alliance nationaliste. Gaudet entra dans l'administration des postes, avec promesse d'une carrière facile. C'est dire que la manœuvre ne manqua point. Mais la personnalité de Laurier dominait tout. Le *Soleil* recommandait : « En allant voter, songez exclusivement à payer un juste tribut de reconnaissance et d'admiration à sir Wilfrid Laurier. » A l'idée d'une défaite possible de Laurier, de vieux partisans tremblaient d'émotion. Le grand chef parla le 14 octobre à Ormstown, le 15 à St-Clet, le 16 à Sainte-Thérèse, le 19 à Hull, le 20 à Montréal (au Monument National), le 22 à la Malbaie, le 23 à Québec, le 24 à Joliette. Le 25 était un dimanche : trêve de Dieu. Le 26 au matin, dans son dernier appel aux électeurs, le *Canada* glorifia Laurier d'avoir porté le pays de l'état de colonie à l'état de nation. Il s'agissait d'enlever le vote d'un certain nombre de nationalistes, sans consigne et indécis. Le journal officieux magnifia la résistance de Laurier à l'impérialisme :

« Un des titres de gloire de sir Wilfrid Laurier, c'est bien la lutte méthodique, efficace, invincible, qu'il a faite contre le mouvement de Fédération Impériale, lutte dans laquelle il s'est révélé un homme d'Etat de premier ordre, et dans laquelle il a montré toutes les ressources de son esprit délié et toute la solidité de sa volonté inébranlable.

« Que sir Wilfrid, Canadien de naissance, Français d'origine, ait pu résister à un mouvement de cette envergure, faisant appel à toute la fierté patriotique des Anglais, et qu'il ait courbé sous sa volonté toutes ces exaltations pour ramener les énergies dans le droit chemin, et sauver le principe de l'autonomie des parties qui composent l'Empire, c'est une œuvre qui suffit à illustrer la vie d'un homme public.

« Le mouvement vers la Fédération Impériale avait pris naissance en 1884...

« C'est à sir Wilfrid Laurier que nous devons d'avoir substitué à ce mouvement un mot qu'il opposa à toutes les chimères, un mot cher à toutes les nations libres, terme fondamental de notre existence nationale : AUTONOMIE. »

Les conservateurs éprouvaient encore des misères : manque de magnétisme de Borden, manque d'organisation du parti, faiblesse de la « plate-forme ». L'opposition critiquait en détail le plan du Transcontinental, mais s'engageait à l'adopter dans l'ensemble, si elle prenait le pouvoir. Et des dissensions la divisaient. Une animosité personnelle séparait Hugh Graham et Foster. Bonne raison. Ou peut-être bon prétexte, car nous avons vu Graham se rapprocher secrètement de Laurier — du premier ministre dont la recommandation serait indispensable pour obtenir un titre de sir. Graham somma Borden de se débarrasser de Foster, jugé ou prétendu compromettant. La sommation repoussée, le *Star* défendit la cause conservatrice plus mollement que d'habitude. De même, à Toronto, le *World* du député MacLean affecta la neutralité. MacLean, tory en rupture de ban, s'était taillé une doctrine à lui, curieux mélange de natio-

nalisme, d'impérialisme et de socialisme. En fait, il devenait indépendant. On le comparait parfois à Bourassa. Réélu sans opposition dans York-Sud, il rentra sous sa tente.

Dans la province de Québec, plusieurs tentatives de réorganisation n'avaient pas abouti. L'ancienneté, les services rendus, désignaient au premier rang F.-D. Monk, Alexandre Lacoste, Louis-Philippe Pelletier, Thomas-Chase Casgrain, Edmund-James Flynn, J.-G.-H. Bergeron. Par malheur, ils ne s'accordaient pas. Monk, digne et respecté, manquait d'affabilité, d'entregent. Ce professeur hésitait, pesait le pour et le contre, quêtait des encouragements. Il n'était pas assez partisan. Pelletier, et surtout Casgrain, l'étaient trop. Entre Casgrain, cassant, et Monk, ombrageux, l'entente n'avait jamais pu durer — pas plus que, naguère, entre Tarte et Monk. Côte à côte dans une assemblée, dans un club, ils affectaient de ne pas se voir¹. Devant les inévitables intrigues, Monk avait la plainte, sinon la jérémiade, trop facile pour un chef. Louis-Théophile Maréchal inspirait confiance à Borden, comme naguère à Tarte. Le regard doux, l'éloquence chaude, la tirade un peu moins emphatique que celle de Chapleau, Maréchal était très goûté de la jeunesse étudiante. Borden, témoin d'un de ses vifs succès oratoires, en restait fort impressionné. Mais Maréchal, tel l'acteur qui paraît au troisième acte, dans une scène à effet, s'en tenait à des interventions rares et brillantes. Puis il retournait à son cercle, laissant à d'autres les travaux ardues des campagnes électorales.

1. Borden relate, dans ses mémoires (Vol. I, pp. 334-335), les soucis que lui causa cette animosité entre les chefs conservateurs de la province de Québec.

Médéric Martin, adversaire de Louis-Théophile Maréchal, avait repris les démarches de Camille Piché pour l'ouverture d'un bureau de poste dans le quartier Sainte-Marie, plutôt que dans le quartier Saint-Jacques. Vers la fin de la session fédérale, n'obtenant pas satisfaction assez vite, il affectait de bouder son parti et son chef. Il envoya même sa lettre de démission à Laurier. Le rusé Médéric savait cette lettre sans valeur, car un député doit adresser sa démission au président de la Chambre ; mais il voulait impressionner Laurier, lui forcer la main. Pendant quatre jours, le député de Sainte-Marie se faufila dans la salle des séances, juste assez longtemps pour être vu de l'Orateur, afin de ne pas perdre son indemnité ; il se retirait avant l'arrivée de Laurier. Le premier ministre, sachant Médéric populaire à Montréal — et utile — le manda et lui promit le bureau de poste. Mais depuis qu'on en parle, les électeurs sont sceptiques. Ils veulent voir le contrat. Dandurand intervient à Ottawa par téléphone ; le contrat est rédigé, signé, apporté à l'organisateur libéral. A l'assemblée tenue par Médéric Martin, la veille de l'élection, le sénateur Dandurand, d'un geste solennel, remit lui-même le chèque au propriétaire du terrain exproprié. Triomphe. Maréchal, cette fois encore, sera battu. Mais, dites-vous, ce que Martin gagne est perdu par Gervais, député de Saint-Jacques ? Attendez. Le gouvernement provincial place dans Saint-Jacques l'École des Hautes Etudes Commerciales, qui doit son existence à Gervais. Et la première pierre, ce qui vaut encore mieux qu'un contrat, est posée solennellement, quatre jours avant l'élection. L'entrepreneur, procédant à l'embauchage, donnera la préférence aux ouvriers du quartier. Les ministériels déploient encore plus de ressources contre leurs bêtes noires : Pelletier, Flynn, Bergeron et Rodolphe Forget. Mais Forget est si puissant dans Charlevoix qu'Edouard Fortin a renoncé à la lutte, fermé son atelier et quitté la

région. Le roi de la Bourse, le chèque facile, met ses agents sur pied dans tous les coins du vaste et difficile comté ; et son adversaire, Camille Pouliot, beau-frère de Rodolphe Lemieux, à la vocation d'homme de lettres ou même d'archiviste, manque d'allant dans un rôle de batteur d'estrade.

Avec de l'union, de l'organisation, de la confiance, et avec le soutien nationaliste, l'équipe conservatrice aurait infligé, dès cette élection, des pertes au parti de Laurier. Sans union, sans organisation, sans confiance et sans le soutien nationaliste, elle livra une lutte honorable contre la solide organisation ministérielle. Le 26, les bleus prirent aux rouges cinq comtés : Champlain, Québec-Ouest, Sainte-Anne, Soulanges et Terrebonne. Bruno Nantel, gros propriétaire foncier de Saint-Jérôme, esprit plus rassis que brillant, s'emparait du comté de Terrebonne, autrefois représenté par son frère — et par Chapleau. Et cette élection de Terrebonne enrichissait d'un épisode la vieille rivalité des Nantel et des Prévost, puisque le nouveau député triomphait de Thibaudeau Rinfret, parent et associé de Jean Prévost — de Jean Prévost qui avait supplanté Guillaume-Alphonse Nantel au siège provincial. Mais les rouges prirent aux bleus cinq comtés : Beauharnois, Dorchester, Huntingdon, Laval et Pontiac. L.-J. Papineau, recorder à Valleyfield, triomphait du « Beauharnois Boy » vieillissant. Une autre personnalité de Valleyfield, le maire James-Alexander Robb, ancien conservateur passé au parti libéral lors de l'affaire Shortis, battait de justesse le député sortant R.-N. Walsh, dans le comté de Huntingdon. Ernest Roy, qui avait renoncé au mandat provincial de Montmagny devant la fougue d'Armand Lavergne, annihilait les espérances d'un autre échappé de la politique provinciale, Edmund-James Flynn, en le battant dans le comté de Dorchester. Dans la province de Québec, les deux

grands partis couchaient sur leurs positions (onze bleus, cinquante-quatre rouges). Et même, les libéraux enregistraient un léger avantage, puisque les ministres et les autres chefs de file étaient tous réélus (aux Trois-Rivières, Jacques Bureau écrasait son adversaire P.-E. Panneton), tandis que Bergeron, Flynn et Pelletier mordaient la poussière — pour conserver le vocabulaire de la « vieille garde ». Et les libéraux se débarrassaient encore de Lorenzo Robitaille, battu par Joseph Turcotte dans Québec-Comté, tandis que Major gardait le comté de Labelle, par une assez forte majorité sur Hector Chauvin, beau-frère et protégé de Bourassa. La province de Québec maintenait son appui solide à Laurier, et le groupe nationaliste n'était plus représenté au Parlement fédéral. En même temps, à l'élection provinciale de Rouville, le candidat libéral battait le candidat de Bourassa.

Les conservateurs l'emportaient en Ontario (mais de peu), au Manitoba et en Colombie-Britannique. Les libéraux étaient victorieux dans les provinces Maritimes et dans les deux nouvelles provinces : Saskatchewan et Alberta. En Colombie-Britannique, les électeurs, effrayés de l'immigration jaune, repoussaient le « gentlemen's agreement » conclu par Rodolphe Lemieux avec le gouvernement japonais. Appelé en consultation par Laurier, Sifton conseilla d'immoler William Templeman, fondateur-éditeur du *Victoria Times* et chef du parti libéral en Colombie-Britannique. Mais tout autre chef eût échoué devant la force du sentiment local, et Laurier ne suivit pas ce conseil. La défaite du parti des « Droits provinciaux », en Saskatchewan et en Alberta, évitait une résurrection de la question scolaire. Le résultat ontarien décevait un peu les tories. Un des nouveaux élus de l'Ontario, l'ancien sous-ministre du Travail Mackenzie King, petit-fils du « rebelle » William Lyon Mackenzie, était un protégé de Laurier, qui lui pré-

disait et lui promettait un bel avenir politique. Enfin, le succès libéral au Nouveau-Brunswick causait une surprise — une bonne surprise pour le gouvernement Laurier — car, peu auparavant, les élections provinciales avaient tourné tout autrement. Dans l'ensemble du pays, le gouvernement Laurier perdait quelques sièges, moins qu'il n'avait lui-même redouté. Le « solide Québec » le maintenait facilement au pouvoir. Laissons Laurier finir sa tâche !

* * *

Au lendemain des élections provinciales et au lendemain des élections fédérales, les conservateurs contestèrent plusieurs victoires de leurs adversaires, obtenues ou facilitées par la corruption sous diverses formes. (Ainsi, le whisky servait à des fins apparemment contradictoires ; il entraînait les amis aux urnes, il faisait oublier aux adversaires l'heure du scrutin.) Les libéraux ripostèrent en contestant plusieurs victoires conservatrices pour le même motif. Après les tournois d'éloquence, les batailles de papier timbré. Un certain nombre de ces contestations se neutralisèrent, deux à deux. Et trois élus du 8 juin — le conservateur Desrosiers, vainqueur d'Honoré Mercier dans Chateauguay ; le libéral Lévesque, vainqueur de Leblanc dans Laval ; et le libéral Michael Walsh, échevin et député du quartier Sainte-Anne à Montréal — sur le point d'être condamnés, démissionnèrent, et acceptèrent de recommencer la partie. Amédée Robitaille, député de Québec-Centre, et Georges-Albini Lacombe, député de Sainte-Marie, devenant fonctionnaires à Montréal, il y avait donc cinq élections provinciales à refaire, pour finir l'année 1908.

Des difficultés surgirent à Québec et à Sainte-Marie de Montréal. A Québec-Centre, l'échevin Lavigueur, influent au conseil municipal et dans toute la ville,

brigait la candidature officielle. Une convention, préparée par l'organisation libérale, lui préféra Eugène Leclerc, maire de Limoilou. Lavigueur proteste, et maintient sa candidature malgré le *Soleil* et malgré les ordres des chefs. Le marchand de musique Lavigueur était assez à l'aise pour financer lui-même ses élections. Il écorchait le français et massacrait l'anglais, mais il ne manquait pas d'aplomb. Il portait beau. Les mauvais plaisants lui attribuaient une vitalité extraordinaire, un nombre d'enfants phénoménal. Pareille réputation ne nuit pas, dans une élection municipale. De même, dans Sainte-Marie, l'échevin Napoléon Seguin — Poléon pour les électeurs — connu comme le loup blanc et populaire, paraissait tout désigné. Mais les chefs du parti favorisent L.-J. Gauthier, l'ancien député de l'Assomption défait le 8 juin. Gauthier a tenu tête à Bourassa dans plusieurs assemblées contradictoires, et les chefs libéraux cherchent des hommes capables de croiser le fer avec le chef nationaliste sur le parquet de la Législative. Seguin proteste, jure de maintenir sa candidature jusqu'au bout. Le *Canada* l'encourage discrètement. L'Émancipation en veut toujours à Gouin, trop docile à Mgr Bruchési. Le 10 décembre, Godfroy Langlois assiste au banquet offert à Honoré Gervais, député fédéral de Saint-Jacques, dévoué gouverneur de l'École Polytechnique et parrain de l'École des Hautes Etudes Commerciale, dont on vient de poser la première pierre. Godfroy Langlois prononce une allocution. Il dit que les députés seraient souvent, très souvent, heureux de pouvoir voter selon leur goût ; et de vifs applaudissements saluent cette réclamation d'indépendance. Un marchand de fer de la rue Ontario, F.-O. Ranger, profiterait volontiers de cette division pour se présenter comme nationaliste, et fait demander à Bourassa son investiture. Bourassa, ce nom qui répand la terreur... Les chefs libéraux s'ef-

fraient. Gouin, Devlin, tous ceux qui ont imposé L.-J. Gauthier, supplient leur candidat de se retirer. Seguin est élu par acclamation.

Les deux élections chaudement disputées furent celles de Laval et de Chateauguay, où Leblanc et Mercier cherchaient à reprendre leur siège. Dans Laval, Wenceslas Lévesque avait battu Leblanc en promettant l'abolition des péages entre les centres du comté et la ville de Montréal. Lomer Gouin vint lui-même confirmer cette promesse. Dans Chateauguay, où Weir et Devlin soutenaient Mercier, Bourassa intervint, les derniers jours — en se réclamant de Laurier, mais en combattant Gouin et ses ministres. Mercier reprit tout de même son siège, tandis que Leblanc échouait. Leclerc battit Lavigueur à Québec. Les cinq élections refaites tournèrent donc à l'avantage du parti libéral et du gouvernement Gouin. La presse officieuse insista sur l'échec de Bourassa dans Chateauguay.

Les nationalistes n'en avaient pas moins fait sentir leur influence — par exemple dans le comté de Terrebonne. Le successeur de Préfontaine au mandat de Terrebonne était le Dr Samuel Desjardins, libéral, mais né et élevé à Sainte-Thérèse, où il était assez aimé pour gagner les votes de la petite ville notoirement bleue. La convention libérale lui ayant préféré Thibaudeau Rinfret, parent et associé de Jean Prévost, le Dr Desjardins a boudé, Sainte-Thérèse est retournée à l'allégeance conservatrice. Mais dans tout le comté, Bruno Nantel a sûrement bénéficié de l'effet produit par Bourassa, l'année précédente, lors de la mémorable assemblée de Saint-Jérôme. L'organisateur en chef des Nantel, Sévère Laviolette, membre d'une vieille famille conservatrice, est devenu très bourassiste. En janvier 1909, Sévère Laviolette défait Jean Prévost, à la mairie de Saint-Jérôme. Jean Pré-

vost réfléchit. L'ex-ministre de la Colonisation conçoit une admiration plus vive pour le mouvement qui a fait battre son associé, aux élections fédérales, et qui le fait battre lui-même, à la mairie de sa ville natale. Il lui semble aussi que ses anciens collègues, loin de regretter son échec, ont bien pu y contribuer. Jean Prévost parcourt son comté de Terrebonne en tenant des assemblées, le dimanche, à la sortie des églises. De discours en discours, il élève davantage ses critiques contre Lomer Gouin et contre l'administration provinciale.

La nouvelle législature s'ouvrirait le 2 mars 1909. L'opposition ne se composerait encore que d'une quinzaine de membres. Mais elle compterait Bourassa et Lavergne — et peut-être bien Jean Prévost.

TABLE DES MATIÈRES

TOME XIII

CHAPITRE I

LES NATIONALISTES DANS L'ARENE FEDERALE

Débats et législation à Québec : nouvel ajournement du bill Langlois ; création de deux écoles techniques et d'une Ecole des Hautes Etudes Commerciales — Violentes campagnes du « Nationaliste » ; Laurier prend une sanction — Débats et législation à Ottawa : la loi Lemieux ; projet de loi Lavergne ; Bourassa et Lavergne sur la brèche ; Jacques Bureau, solliciteur général — Mouvements d'action ouvrière, d'action sociale, d'action nationale et d'action catholique — « Sectaires dans le bien » — La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste	9
---	---

CHAPITRE II

LES NATIONALISTES DANS L'ARENE PROVINCIALE

Nouveaux progrès de l'industrie et de la finance — Procès Prévost-Asselin — Bourassa contre le gouvernement Gouin — Assemblées retentissantes — Eroulement du pont de Québec	55
--	----

CHAPITRE III

L'ELECTION DE BELLECHASSE

Démission de Jean Prévost et d'Auguste Tessier ; Charles Devlin et Alexandre Taschereau dans le cabinet provincial — Turgeon démissionne et défie Bourassa — La campagne de Bellechasse ; défaite de Bourassa — Mort d'Israël Tarte	95
---	----

CHAPITRE IV

« SAINT-JACQUES A VENGE BELLECHASSE »

Fondation de « L'Action Sociale » — Interventions de Jean Prévost — Campagne d'Armand Lavergne et de l'A.C.J.C. pour la langue française — Elections provinciales du 8 juin 1908 — Bourassa élu à Saint-Jacques et à Saint-Hyacinthe 117

CHAPITRE V

DERNIERE VICTOIRE DE LAURIER

Incendie des Trois-Rivières — Fêtes du troisième centenaire à Québec — Les projets de Bourassa intriguent la province — Elections fédérales du 26 octobre 1908 — « Laissez Laurier finir sa tâche ! » 157

INDEX

A

- Aberdeen (Lord). Gouverneur général, 51.
- Action Sociale (L'). Journal. Fondation, 117 à 119. 126. 129. 147. 162. 179.
- Action Sociale Catholique. Projets de fondation, 46 à 50. 60. 68.
- Agriculture. En 1907, 23.
- Ainey (Joseph). Chef ouvrier, 41.
- Aitken (William Maxwell). Financier, 57. 58.
- Aldred (J.-E.). Président de la Shawinigan Water and Power Company, 169.
- Allard (Jules). Ministre de l'Agriculture, 76. 100. 117. 141. 143. 176.
- Ames (Herbert-B.). Député de Montréal, 120. 168. 170.
- Angers (Auguste-Réal). 141.
- Angers (Charles). Ancien député de Charlevoix, 90. 108. 114.
- Archambault (Mgr Joseph-Alfred). Evêque de Joliette, 12.
- Archambault (Jean-Baptiste). 148.
- Architecture. Projet de cours à l'Ecole Polytechnique, 125.
- Arès (Georges). Candidat dans Rouville, 176.
- Armée du Salut. 35.
- Asselin (Olivar). Journaliste, rédige le « Nationaliste », 10. 23. 24. 29. 60 à 64 (Procès Prévost-Asselin). 76. 85. 92. 95. 96. 98. 99. 107. 109. 110. 144. 148. 162. 170.
- Association catholique de la Jeunesse canadienne-française. 42 à 44. 45. 75. 76. 119. — Campagne pour la langue française, 133 à 136. 147. 162.
- Autonomie de la province. Revendiquée par Bourassa, 172.
- Aylesworth (Allen Bristol). Ministre de la Justice, 155.
- Avenir du Nord (L'). Publié à Saint-Jérôme par Jules-Edouard Prévost, 63.

B

- Banque des Cantons de l'Est. 124.
 Banque d'Épargne de la Cité et du district de Montréal. 136.
 Banque Royale du Canada. 169.
 Banque de Saint-Hyacinthe. 169. 177.
 Banque de Saint-Jean. 169.
 Barthe (Ulric). Journaliste radical, 47 à 49. 118. 119. 121.
 Beaudry (Pierre). Pseudonyme de Jules Fournier, 98. 99.
 Beaugrand-Champagne (Aristide). 125.
 Beauharnois Light, Heat and Power. 22.
 Beauparlant (Aimé). Député de Saint-Hyacinthe, 81. 82. 85. 177.
 Beaupré (Élzéar). Président de l'A.C.J.C., 133.
 Beck (Adam). 18.
 Bédard (Joseph-Edouard). 98. 142.
 Bégin (Mgr Louis-Nazaire). Archevêque de Québec, 28. 42. — Fondation de L'Action Sociale Catholique, 45. 46 à 50. — Fondation du journal « L'Action Sociale », 118. — Troisième centenaire de Québec, 160.
 Béique (Frédéric-Liguori). Sénateur, 29. 168.
 Béique (Mme F.-L. Béique, née Dessaulles). 45.
 Béliand (Dr Henri). Député de la Beauce, 79. 175.
 Belcourt (Napoléon-Antoine). Sénateur, 28.
 Bennett (Richard Bedford). 57.
 Bennett (William Humphrey). Député ontarien, 32.
 Bergeron (Joseph-Gédéon-Horace). Chef conservateur, 182. 183. 185.
 Bernier (Alphonse), Maire de Lévis, 90.
 Bernier (Jean-Baptiste). Candidat contre Alexandre Taschereau, 106.
 Berthiaume (Trefflé). Propriétaire de la « Presse », 30. 51.
 Bien (Le). Journal catholique belge, 47.
 Biron (Edmond). 148.
 Bisailon (François-Joseph). Avocat ; chef conservateur, 64. 170.
 Blais (Mgr André-Albert). Evêque de Rimouski, 15.
 Blaise. Pseudonyme d'Ernest Cinq-Mars, 32.
 Board of Trade de Montréal. 18.

- Borden (Robert Laird). Chef de l'opposition fédérale, 87. 89. 170. 172. 181. 182.
- Bossé (Joseph-Noël). Juge, 61.
- Bouchard (T.-Damien). Échevin de Saint-Hyacinthe, 81. 82. 106. 177.
- Bourassa (Henri). Député de Labelle, 9. 10. 24. 25. — Réclame une enquête sur les accusations Fowler, 29 à 33. — Critique la politique d'immigration, 34 à 37. — Critique les résolutions Fielding, 38. 39. — Chef d'école, 43. 60. 61. — Invité sur la scène provinciale, 63. 64 à 71. — Bourassa et Laurier, 72. 73 à 75. — Tient une assemblée tumultueuse à Québec, 76 à 79. — Tournée de propagande nationaliste ; combat le gouvernement Gouin, 80 à 93. 97 à 99. — Assemblée contradictoire avec Jean Prévost, 100 à 103. — Démissionne au fédéral, se présente dans Bellechasse contre Turgeon et échoue, 104 à 110. — Campagne de Chateauguay, 111 à 114. — Son influence, 119. 128. 131. 132. — Appuie la campagne de Lavergne pour la langue française, 134 à 137. — Campagne électorale (provinciale) de 1908, 138 à 155. — En Europe, 162. 163. — Opte pour Saint-Hyacinthe, 164 à 167. — Campagne fédérale de 1908, 171 à 173. 175. 176 à 179. 185. 187. 188. 189.
- Bourassa (Napoléon). 142.
- Boyer (Gustave). Député de Vaudreuil, 83.
- Branchaud (Charles-Henri). Financier, 57.
- British American Land Company, 19.
- Brodeur (Louis-Philippe). Député de Rouville ; ministre de la Marine et des Pêcheries, 28. 113. 120. 141. 167. 176. 177. 178.
- Brouillard (Ovide). 143.
- Brown Corporation. 159.
- Bruchési (Mgr Paul). Archevêque de Montréal. Arrête les projets scolaires de Godfroy Langlois, 12 à 15. — Accepte les écoles techniques, 17. — Questions ouvrières, 40. 41. 42. — L'A.C.J.C., 42 à 45. — Fondation de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 45. — N'approuve pas la fondation d'un journal, 46. 47. 49. 117. — S'accorde avec Lomer Gouin, 55. 102. 129. 187.

- Bruneau (Arthur). Député de Richelieu ; nommé juge à Sorel, 27.
 Budget provincial. En 1907, 11. — En 1908, 128.
 Bureau (Jacques). Député des Trois-Rivières ; solliciteur général, 27. 120. 167. 175. 185.

C

- Calder (R.-L.). 80.
 Canada (Le). Journal libéral de Montréal, 78. 81. 89. 143. 146. 180. 187.
 Canadian Car and Foundry Company. 58.
 Canadien (Le). Publication reprise à Montréal, 10. 12. 23. 24. 37. 51. 60. 61. 72. 114.
 Canal de la Baie Georgienne. 180.
 Canard (Le). 107.
 Cannon (Lucien). 118.
 Carillon Sacré-Cœur. Projet de drapeau, 43.
 Caron (Sir Adolphe-Philippe). 113. 138. 142.
 Caron (Joseph-Edouard). Député prov. de l'Islet, 68.
 Cartier (Dr A.-P.). Candidat à Saint-Hyacinthe, 177.
 Cartier (Georges-Etienne). 76.
 Casgrain (Charles). Sénateur ontarien, 27.
 Casgrain (Thomas-Chase). Chef conservateur, 27. 138. 141. 170. 182.
 Chamberlain (Joseph). 57. 162.
 Chambre de commerce de Montréal. 12. 16. 17. 18.
 Chambre de commerce de Québec. 21.
 Champlain (Samuel de). Évoqué à propos du troisième centenaire de Québec, 122. 123. 162.
 Chapais (Thomas). Conseiller législatif, 14. 15. 48. 64. 119. 170.
 Chapleau (Adolphe). 100. 105. 138. 182. 184.
 Chauvin (Hector). Candidat dans Labelle, 185.
 Chemin de fer de la Vallée du Saint-Maurice. 23. 124.
 Choquette (Philippe-Auguste). Sénateur. Entretient un projet de réforme municipale, 20. 22. 24. 25. 26. 68. — En campagne pour Turgeon, 106. 107. — Campagne de 1908, 146. 147. 165.
 Chronicle (The Quebec). 26. 68. 79.
 Cimon (Ernest). Juge, 99. 108.

- Cinéma. A Montréal, 14.
Cinq-Mars (Ernest). Rédacteur à la « Presse », 32.
Citizen (The Ottawa). 72, 78.
Clercs de Saint-Viateur. 129.
Cloches de Saint-Boniface (Les). 129.
Cloutier (Mgr François-Xavier). Evêque des Trois-Rivières, 157. 158.
Collège de Montréal. 109.
Collège Sainte-Marie. 109.
Colonisation. En 1907, 10. 23. 65. 81. 117. — En 1908, 125. 126. 129 à 131. 139. 140. 144. 165.
Comeau (Abbé Jean-Baptiste). Curé des Trois-Rivières, 158.
Commission du port de Montréal. 38.
Compagnie électrique Jacques-Cartier. 19.
Compagnie des Tramways de Montréal. 131.
Concile plénier de Québec. 42.
Conflits du travail. Loi Lemieux, 28. 169 à 171.
Congrès des Métiers et du Travail du Canada. 134.
Conseil des Métiers et du Travail de Montréal. 91.
Contant (Joseph). 125.
Cooke (Richard Stanislas). Juge, 111.
Cooper (Theodore). Ingénieur, 88.
Corbeil (Abbé Eugène). 91. — Curé de La Tuque, 159.
Côté (Thomas). Journaliste, 51.
Courrier de Montmagny (Le). 25.
Cousineau (Philémon). Député prov. de Jacques-Cartier, 152.
Cox (George Albertus). Sénateur, 168.
Croix (La), de Montréal, 62. 63.

D

- Dandurand (Raoul). Président du Sénat, 29. 115. 116. 136. 183.
Dansercéau (Arthur). Journaliste. Rédacteur à la « Presse », 31. 51.
David (Athanase). 109.
Delage (Cyrille). Député prov. du comté de Québec, 16. 142.

- Delaware and Hudson (Compagnie américaine de chemins de fer). 168.
 Demers (Louis-Philippe). Juge, 19.
 Denault (Amédée). 91.
 Desjardins (Alphonse). Ancien ministre, 141.
 Desjardins (Dr Samuel). Député de Terrebonne, 188.
 Desmarais (Odilon). 82.
 Dessousiers (Hospice). Député prov. de Chateauguay, 186.
 Dessaulles (Georges-Casimir). Sénateur, 28.
 Devlin (Charles). Député de Nicolet, 30. 85. — Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries dans le cabinet Gouin, 100. 104. 105. 106. 109. 112. 114. 125. 126. 130. 131. 141. 154. 155. 173. 175. 176. 188.
 Dimanche. (Observance du). 12. 14. 16. 37.
 Dobell (Richard Reid). 174.
 Dominion Coal Company. 56. 57.
 Dominion Steel Company. 56. 57.
 Dominion Textile Company. 58. 59. 169.
 Dorion (Dr Jules). Collaborateur de la « Libre Parole », 47. 48. 68. 78. 91. — Rédacteur à « L'Action Sociale », 119. 147. 179.
 Doumic (Max). Directeur de l'Ecole d'architecture, 125.
 Doumic (René). 125.
 Dubuc (J.-E.-Alfred). Industriel et homme d'œuvres, 46.
 Dufault (Sergius). Sous-ministre de la Colonisation, 97.
 Duggan (G. H.). Industriel, 56. 57.
 Dumont (Jean). Journaliste ; rédacteur à « L'Événement », 23. 29.
 Dundonald (Lord). 74.
 Dupire (Louis). 109.
 Dupuis (François-Xavier). Recorder à Montréal, 112.
 Du Tremblay (Pamphile-Réal). Président du Club Papi-neau, 76.

E

- Ecole d'agriculture d'Oka. 23. 127.
 Ecole d'architecture. 125. 127.
 Ecole des Hautes Etudes Commerciales. 11. 12. 13. 16 à 18. 23. 125. 127. 145. 183. 187.

- Ecole littéraire de Montréal. 147.
Ecole Polytechnique. 16. 125. 127. 187.
Ecoles du Nord-Ouest. 69.
Ecoles normales. 127.
Ecoles techniques. 11. 12. 13. 16 à 18. 23. 125. 127.
Emancipation (L'). Loge maçonnique, 11. 91. 129. 150.
153. 187.
Emard (Mgr Médard). Evêque de Valleyfield, 44. 46.
47. 49.
Embargo sur le bois de pulpe. Réclamé par Leblanc, 128.
Empress of Britain. Paquebot du Pacifique-Canadien, 71.
Enseignement technique. 17. 27. 125. 127.
Etendard (L'). 118.
Evénement (L'). Journal conservateur de Québec, 12. 15.
23. 24. 37. 51. 60. 61. 68. 72. 107. 126. 162. 179.

F

- Fairbanks (Charles Warren). Vice-président des Etats-Unis, 160.
Faucher de Saint-Maurice (Narcisse-Henri-Edouard). 105.
Fédération Américaine du Travail. 169.
Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste. Fondation en 1907, 45.
Fédération Ouvrière de Chicoutimi. 42.
Fielding (William Stevens). Ministre des Finances, 38.
39. 122.
Filles de la Sagesse. 45.
Fiset (Elzéar). 114.
Fiset (Eugène). Sous-ministre de la Milice, 122.
Fisher (Sydney). Ministre de l'Agriculture, 30. 175.
Fitzpatrick (Arthur). 118.
Fitzpatrick (Sir Charles). 142. 160.
Flynn (Edmund James). 147. 182. 183. 184. 185.
Forget (Louis-Joseph). Sénateur et financier, 37. 52. 56.
57. 132. 149. 169. 174.
Forget (Rodolphe). Financier ; député de Charlevoix, 56. 57. 142. 149. 150. 152. 170. 174. 183.
Fortin (Edouard). 142. 183.

- Foster (George). Député ontarien, 32. 120. 181.
 Fournier (Jules). Journaliste ; militant nationaliste, 80.
 85. 90. 92. 98. 109. 144. 148. 179.
 Fowler (George). Député du Nouveau-Brunswick, 29. 31.
 32. 33.
 Franc-maçonnerie. 12. 129. 162.
 Franco-Américains. 91.
 Fréchette (Louis-Honoré). Poète. Sa mort, 147.
 Free Press (The Winnipeg). 78.
 Frigon (Joseph). 139. 148. 172.

G

- Galles (Prince de) (futur George V). 122. 123. 160. 161.
 Garceau (Napoléon). Maire de Drummondville ; militant
 nationaliste, 86. 87. 92. 97. 107. 142. 143. 144. 166.
 167. 176.
 Garneau (Georges). Maire de Québec, 19. 20. 109. 118.
 121. 122. 124. — Troisième centenaire de Québec,
 157. 160. — Devient sir Georges Garneau, 162.
 Gaudet (Victor). 180.
 Gauthier (Louis-Joseph). Député de l'Assomption, 85. 86.
 139. 140. — Défait en 1908, 187. 188.
 Gazette (The Montreal). 18. 37. 68. 78. 89.
 Gazette de France (La). Entrevue avec Bourassa, 163.
 Gérin-Lajoie (Mme Gérin-Lajoie, née Lacoste). 45.
 George V. 160.
 Gervais (Honoré). Député de Saint-Jacques, 16. — Pro-
 voque la fondation de l'École des Hautes Etudes, 17.
 125. — Ministrable, 27. 177. 183. 187.
 Giroux (Napoléon). Echevin de Montréal, 148. 177.
 Globe (The Toronto). 73. 78. 122.
 Gosselin (Abbé David). 46.
 Gouin (Lomer). Premier ministre, 10. — Repousse les
 projets de Langlois, 13 à 15. — Développe l'ensei-
 gnement technique, 16 à 18. 23. 28. — Fait augmen-
 ter le subside fédéral, 38. — Contrecarre le projet
 de fondation de L'Action Sociale, 50. — Sa politique
 générale et sa politique industrielle, 55. 59. 60. —
 Devant l'agitation nationaliste, 63. 64. 66. 67. 70. 71.
 73. 75. 76. 87 à 92. 95 à 100. 102. 103. 107. 109. 112.
 117. — Obsèques de Tarte, 114. — Gouin et « L'Ac-

- tion Sociale », 118. — Gouin et l'instruction publique, 125. 128. — Session de 1908, 127 à 132. — Campagne électorale de 1908, 138. 141. 142. 143. 144. 148 à 154. — Troisième centenaire de Québec, 160. — Devient sir Lomer Gouin, 162. — Attaqué par Prévost, 164. — Campagne fédérale de 1908, 173. 178. — Avant la session de 1909, 187. 188. 189.
- Gouvernement de la province. Remaniement du cabinet Gouin en 1907, 100.
- Graham (Hugh). Propriétaire et directeur du « Star », 51. 113. 115. 181.
- Grand-Tronc (Chemin de fer du). 168.
- Greenshields (James N.). Avocat et homme d'affaires, 22. 111.
- Grey (Lord). Gouverneur général, 50. 122. 123. 160.
- Grèves. A Montréal en 1907, 41. — Grève du C. P. R. en 1908, 169 à 171.
- Guimont (Ernest). Avocat ; militant nationaliste, 68.

H

- Halifax Herald (The). 162.
- Hardie (Keir). Chef socialiste anglais, 170.
- Haultain (Frederick William Gordon). 179.
- Hellencourt (Henri d'). Rédacteur en chef du « Soleil », 61. 78. 80. 118.
- Herald (The Halifax). 78.
- Herbette (Louis). Conseiller d'Etat français, 159. 160. 162.
- Héroux (Omer). Journaliste ; rédacteur à la « Vérité », 91. — Rédacteur à « L'Action Sociale », 119. 147. 162.
- Hingston (Sir William). 27.
- Holt (Herbert Samuel). Financier, 57. 169.
- Hôpital Sainte-Justine. 45.
- Huard (Alphonse). Echevin de Québec, 68. 107.
- Hughes (Samuel). Député ontarien, 122.
- Hyman (Charles Smith). Député ontarien, 32.

I

- Immigration. 33 à 38. 69. 132. 165.
- Impérialisme. 50 à 52. 162. 163. 180. 181.

- Independent Order of Foresters. 31. 131.
 Industrie forestière. 126.
 Industrie de la pulpe. 128.
 Industrie textile. 37. 169.
 Intercolonial (Chemin de fer). 30. 70. 134.
 Ireland (Mgr John). Archevêque de Saint-Paul (E.-U.).
 13.

J

- Jésuites (RR. PP.). 42. 43. 44.
 Jetté (Sir Louis-Amable). Lieutenant-gouverneur, 132.
 160.
 Jones (Frank). Industriel, 56.
 Journal (The Ottawa). 78.
 Journal des Trois-Rivières (Le). 47.
 Juifs. Electeurs de Godfroy Langlois, 12. — Ouvrent des
 cinémas, 14.

K

- Kaine (John C.). Ministre sans portefeuille dans le
 cabinet Gouin, 100.
 Kelly (John Hall). Député prov. de Bonaventure, 95.
 King (W. L. Mackenzie). Sous-ministre (fédéral) du
 Travail, 28. 41. 84. — Député ontarien, 185.

L

- Labelle (Mgr Antoine). 91. 100. 101. 102.
 Labelle (J.-Romuald). 142.
 Laberge (Joseph). Candidat dans Chateauguay, 112.
 Labrador. Réclamations de la province de Québec, 11.
 Labrecque (Mgr Michel-Thomas). Evêque de Chicoutimi,
 46.
 Lachapelle (Dr Séverin). Lutte contre la mortalité infantile,
 45.
 Lacombe (Georges-Albini). Député prov. de Sainte-
 Marie ; renonce à la politique, 186.

- Lacoste (Sir Alexandre). Juge en chef. A la retraite, 9. 137. 138. 182.
- Laferté (Hector). 76. 117. 143.
- Laferté (Joseph-Tudger). Député prov. de Drummond, 143.
- Lafamme (J.-L.-K.). Journaliste ; rédacteur en chef de « L'Action Sociale », 118. 119.
- Lafamme (Napoléon-K.). Avocat, 61 (plaide pour Asselin). 66. 67. 73. — Campagnes nationalistes, 85. 88. 90. 92. 107. 111. 140. 144. 148. 167. 176.
- Laffèche (Mgr Louis-François). 12. 27. 47.
- Lafleur (Eugène). Avocat, 19.
- Lafontaine (Louis-Hippolyte). 76.
- Laforce (Ernest). Colon, 10. 126.
- Lalande (R. P. Hermas). Aumônier de l'A.C.J.C., 44.
- Lamarche (Paul-Emile). 109. 148. 172.
- Landry (Philippe). Sénateur, 37. 64. 68. 106. 138. 170.
- Lane (Jules-Alfred). 106.
- Langelier (Charles). 105.
- Langevin (Mgr Adélarde). Archevêque de Saint-Boniface, 129. 180.
- Langevin (Hector). 27.
- Langlois (Godfroy). Député prov. de Saint-Louis ; directeur du « Canada ». Projets de réforme scolaire, 11 à 16. — Combat le trust de l'électricité, 22. — Accompagne Gouin, 76. — Projets de réforme scolaire, 81. 129. 150. 153. 166. 167. — Menace Gouin d'une scission, 187.
- Langue française. Défendue par Lavergne, 123. — Campagne de Lavergne et de l'A.C.J.C., 133 à 136. 145. 147.
- Lapointe (Ernest). Député de Kamouraska, 90. 106. 175.
- Lapointe (Mgr Eugène). Vicaire général de Chicoutimi, 42. 45. 46.
- Laporte (Hormisdas). 116.
- Latulipe (Rodolphe). 76.
- La Tuque. Erection en paroisse, 159.
- Laurier (Sir Wilfrid). Premier ministre du Canada. Inflige une sanction à Lavergne, 24 à 26. 29. 30. — Attaqué par les nationalistes, 33. — A la conférence de Londres (1907), 39. 40. 46. 47 à 49 (s'inquiète du projet de fondation de « L'Action Sociale »). 51 à 53. — Laurier et les nationalistes, 64. 66. 67. 70. —

- Rentre de la conférence de Londres, 71. 72. — Cherche à retenir Bourassa et Lavergne, 73 à 75. 76. 77. 81. 82. 87. 88. 92. 93. 98. 105. 107. 109. 111. 113. — Mort de Tarte, 114. 115. — Laurier et « L'Action Sociale », 118. — Session fédérale de 1908, 120. 121. 122. 123. 132. 137. — Campagne provinciale de 1908, 139. 140. 144. 153. — Troisième centenaire de Québec, 157. 160. 162. 163. — Campagne fédérale de 1908, 167. 168. 170. 173 à 186. 188.
- Lavergne (Armand). Député de Montmagny, 21. 24 à 26. 29. — Propose vainement la « Loi Lavergne » sur l'usage de la langue française, au Parlement fédéral, 29 à 31. 37. — Soutient Bourassa, 32. — Critique la politique d'immigration, 33 à 36. 38. — Politique provinciale, 61. 62. 65. 67 à 70. — Démarche de E. W. Thomson, 73 à 75. — Assemblée tumultueuse à Québec, 78. 79. 83. — En campagne avec Bourassa, 85. 88. 90. 97. 102. 104. 107. 113. 123. 132. — Campagne pour la langue française, 133. 136. — Démissionne au fédéral, entre dans la campagne provinciale de 1908, 142. 144. 145. — Député prov. de Montmagny, 146. 147. 152. 161. 164. 165. 167. 184. 189.
- Lavigueur (Henri-Edgar). Echevin de Québec, 186. 187. 188.
- Lavolette (Sévère). Maire de Saint-Jérôme, 188.
- Leblanc (Evariste). Député prov. de Laval ; chef de l'opposition provinciale, 10. 14. 23. 72. 76. 127. 128. 132. 137. 138. 149. — Défait en 1908, 152. 155. 170. 186. 188.
- Leclerc (Eugène). Député prov. de Québec-Centre, 187. 188.
- Legris (Joseph-Hormisdas). Sénateur, 86. 87. 110. 111. 129. 130.
- Leman (Beaudry). Ingénieur ; maire de Shawinigan, 23. 92. 124.
- Lemarchand (R. P.). Dominicain français, 43. 44.
- Lemieux (Rodolphe). Ministre des Postes, 13. 27. — Ministre des Postes et du Travail, fait voter la « loi Lemieux », 28. 29. 35. 37. — Passes d'armes avec Lavergne, 38. — Aux prises avec les nationalistes, 64. 67. 73. 85. 113. 141. — Campagne fédérale de 1908, 167. 168. 171. 175. 184. 185.

- Léonard (Emile). Député de Laval, 76.
Lepage (Edmond). 106. 148.
Létourneau (Louis). Député prov. de Québec-Est ; organisateur libéral, 173. 174.
Levasseur (Irma). Doctoresse en médecine, 45.
Lévesque (Elzéar). Candidat dans Chicoutimi, 154.
Lévesque (Wenceslas). Député prov. de Laval, 186. 188.
Lévis (Marquis de). 159.
Libre Parole (La). Publiée à Québec, 47. 48. 68. 78. 91. 119.
Ligue de l'Enseignement. 162.
Ligue Nationaliste. 77. 146. 154.
Lislois (J.-C.). Adversaire d'Armand Lavergne dans Montmagny, 147.
Lorrain (Mgr Narcisse-Zéphirin). Evêque de Pembroke, 159.
Lortie (Abbé Stanislas-Alfred). Fondation de L'Action Sociale Catholique, 45 à 47. — Fondation du journal « L'Action Sociale », 118.

M

- Macheras (Alexandre). Directeur de l'enseignement technique, 125.
Mackay (Robert). Sénateur et financier, 37. 59. 168.
Mackenzie (William Lyon). 185.
MacLean (William Findlay). Journaliste et député ontarien, 84. 92. 122. 181.
Magnan (Charles-Joseph). Professeur, 12.
Mail and Empire (The). 78.
Mairie de Québec. 18. 20.
Major (Charles-Bautrom). Député de Labelle, 113. 185.
Marchands de bois. 174. 176.
Maréchal (Louis-Théophile). 115. 170. 182. 183.
Mariage. Législation du mariage, 39.
Marois (Mgr Cyrille-Alfred). Vicaire général de Québec, 49.
Martin (Médéric). Député de Sainte-Marie, 24. 183.
Martineau (Paul-G.). Juge, 154.
Masson (Rodrigue). 100.
Mathieu (Mgr Olivier-Elzéar). Recteur de l'Université Laval, 44. 55. 118.

- McCarthy (James). Ingénieur, 19.
 McDougall (J.-N.). 167.
 McGreevy (Thomas). 174.
 McManamy (Daniel). Echevin de Sherbrooke, 19. 124. 125.
 Mercier (Honoré). 10. 11. 76. 82. 89. 92. 105. 108. 109. 112. 128. 137. 144. 154. 155. 173.
 Mercier (Honoré). (Deuxième du nom). 95. — Député prov. de Chateauguay, 112. 113. 125. 127. 186. 188.
 Ministère de l'Instruction publique. Projets de rétablissement, 15. 81. 91.
 Mitchell (William). Sénateur, 143.
 Mitchell (Walter). 143.
 Mitraille (La). Publiée par les nationalistes pendant la campagne de Bellechasse, 107.
 Monet (Dominique). 114.
 Monk (Frederick-Debartzch). Chef des conservateurs fédéraux de la province, 114. 132. 182.
 Montcalm (Comte de). 159.
 Montmorency Cotton Mills. 58.
 Montréal. En 1907, 22. — Reçoit Laurier, 71. 72.
 Montreal Cotton Company. 59.
 Montreal Light, Heat and Power Company. 12. 22. 52. 124. 169.
 Morin (Joseph). Député prov. de Saint-Hyacinthe, 81. — Défait par Bourassa, après décompte, 152. 153. 154.
 Municipalisation de l'électricité. Projetée à Québec et à Sherbrooke, 18 à 20. — Réclamée par Bouchard à Saint-Hyacinthe, 82. — A Québec et à Sherbrooke, 124.

N

- Nantel (Bruno). Maire de Saint-Jérôme, 100. 101. — Député de Terrebonne, 184. 188.
 Nantel (Guillaume-Alphonse). 143. 152. 164. 184.
 Napierville Junction Railway. 168.
 Nation (La). Publiée à Saint-Jérôme, 163.
 Nationaliste (Le). 10. 23. 24. 29. 33. 51. 60 à 63 (procès Prévost-Asselin). 72. 77. 79. 91. 98. 99. 106. 108. 109. 110. 126. 170. 176. 179.

- Nault (Joseph). Officier rapporteur, 153.
 News (The Toronto). 78. 83. 153. 161.
 Nicol (Jacob). Avocat à Sherbrooke, 175.
 Noël (Auguste). 25. 62. 83.
 Nominating. En 1908, 125.
 North Atlantic Trading Company. 69.
 North Shore Power Company. 58.

O

- Oliver (Frank). Ministre dans le cabinet Laurier, 34. 133.
 Orangistes. 74.
 Ouellette (Abbé Albéric). Missionnaire colonisateur, 132.
 133.
 Ouimet (Ernest). Pionnier du cinéma à Montréal, 14.
 Ouimétoscope. Cinéma montréalais, 14.

P

- Pacifique-Canadien (Chemin de fer). 11. 23. 50. 168. 169
 à 171. 180.
 Panneton (P.-Elisée). 185.
 Papineau (Louis-Joseph). 76. 82. 103. 107. 109.
 Papineau (Louis-Joseph). Député de Beauharnois, 184.
 Paquet (Dr Eugène). Député de l'Islet, 68.
 Paquet (Mgr Louis-Adolphe). Théologien, 42.
 Parent (Georges). Député de Montmorency, 77. 80.
 Parent (Simon-Napoléon). Président de la Commission
 du Transcontinental, 20. 21. 24. 26. 55. 59. 87. 111.
 117. 121. 122. 124. 126. 162. 174.
 Patenaude (Esioff). Député prov. de Laprairie, 152.
 Patrie (La), de Montréal, 23. 64 à 66. 68. 70. 72. 80. 89.
 110. — Après la mort d'Israël Tarte, 115. 116. 123.
 124. 146. 147. 150. 151. 161. 170.
 Payette (Louis). Maire de Montréal, 124.
 Pelletier (Georges). Rédacteur à « L'Action Sociale »,
 147.
 Pelletier (Louis-Philippe). Chef conservateur, 106. 137.
 147. 149. 152. 155. 170. 182. 183. 185.
 Perrault (Antonio). Président de l'A.C.J.C., 42 à 44. —
 Quitte la présidence, 133.

- Perrault (Maurice). Député prov. de Chambly, 76.
 Peuple (Le), de Montmagny, 163.
 Piché (Camille). 183.
 Pie X. 66. 118. 129.
 Pionnier, Ami du Colon (Le), 91.
 Plante (Arthur). Député prov. de Beauharnois, 76.
 Pont de Québec, 21. 37. 87 (premier écroulement). 88.
 121. 126. 157. 180.
 Port de Montréal. 41.
 Port de Québec. 21. 126.
 Pouliot (Camille). 184.
 Power (William). Marchand de bois ; député de Québec-Ouest, 174.
 Préfontaine (Isaïe). 125.
 Préfontaine (Raymond). 162. 188.
 Presse (La). 15. 18. 30. 31. 32. 51. 52. 63. 68. 72. 78. 81.
 84. 88. 124. 136. 147. 150. 151.
 Prévost (Jean). Ministre de la Colonisation. Attaqué par les nationalistes, 10. 23. 59 à 63 (procès Prévost-Asse-
 lin). 64. 67. 77. 88. 91. 92. — Donne sa démission de
 ministre, 95 à 98. — Assemblée contradictoire avec
 Bourassa, 100 à 103. 105. — Critique le gouvernement
 Gouin, 129 à 131. — Réélu comme libéral en 1908,
 143. 152. — Attaque Gouin, 164. 184. 188. 189.
 Prévost (Dr Jules). 101.
 Prévost (Jules-Edouard). 101.
 Prévost (Wilfrid). 101.
 Price (William). Industriel, 174.
 Prince (Jean-Baptiste), 109.
 Progrès du Saguenay (Le), de Chicoutimi, 46.
 Protection douanière. 37. 168. 169.

Q

- Québec (Ville de). En 1907, 21. — Reçoit Laurier, 71. —
 Fêtes du troisième centenaire, 157. 159 à 162. —
 Acclame Laurier, 174.
 Québec, Montréal, Ottawa et Occidental (Chemin de fer).
 11.
 Quebec Railway, Light and Power Company. 19. 20.

R

- Rainville (Henri-Benjamin). 12. 124.
Rainville (Joseph). Avocat ; militant nationaliste, 67. 73.
80. 81. 85. 88. 92. 107. 112. 142. 144. 172.
Ranger (F.-O.). 187.
Réforme de l'enseignement Projets de Godfroy Langlois,
12 à 15. 166.
Rhodes (Cecil). 123.
Riel (Louis). 105.
Rinfret (Thibaudeau). Candidat dans Terrebonne, 184.
188.
Rioux (Emile). 98. 107. 148.
Rivard (Adjutor). Avocat, 128.
Robb (James Alexander), Maire de Valleyfield ; député
de Huntingdon, 184.
Robert (Edmond). Député prov. de Rouville, 176. 179.
Robert (Edmund Arthur). Financier, 22.
Roberts (Lord). 160.
Robitaille (Amédée). Député prov. de Québec-Centre, 175.
186.
Robitaille (Lorenzo). Député du comté de Québec, 24. 26.
34. 39. 68. 71. 78. 107. 113. 142. — Défait en 1908,
185.
Rodier (Joseph-Alphonse). Journaliste, 170.
Ross (James). Financier, 56. 57.
Rousseau (Maurice). 147. 165.
Routhier (Adolphe-Basile). Juge, 49.
Roy (Abbé Camille). 17.
Roy (Ernest). Député prov. de Montmagny, 26. 68. 106.
— Ne se représente pas en 1908, 146. 147. — Député
de Dorchester, 184.
Roy (Abbé Paul-Eugène). Fondation de L'Action Sociale
Catholique, 45 à 50. — Fondation du journal « L'Ac-
tion Sociale », 118. — Evêque auxiliaire de Québec,
119.
Roy (Philippe-Honoré). Député prov. de Saint-Jean ;
Orateur de la Législative, 10. 124.
Roy (Louis-Rodolphe). Secrétaire provincial, 90. 98. 100.
112. 142. 173.
Royal Securities Corporation. 57. 58.
Royal Trust. 132.

S

- Saint-Denis (Dr H.). 148.
 Salaberry (René de). 167.
 Sauvé (Arthur). Journaliste, 10. 23. — Député prov. des Deux-Montagnes, 152.
 Schreiber (Collingwood). Ingénieur, 88.
 Scott (James Guthrie). 21.
 Seguin (Napoléon). Echevin de Montréal ; député prov. de Sainte-Marie, 187. 188.
 Sellar (Robert). 83.
 Semaine religieuse (La) de Montréal, 46.
 Semaine religieuse (La) de Québec, 46.
 Semeur (Le). Organe de l'A.C.J.C. 43. 44. 76.
 Sessions provinciales. 15 janvier 1907, 10. — 3 mars 1908, 127.
 Sévigny (Albert). 64. 87. 106.
 Shaughnessy (Sir Thomas). Président du Pacifique-Canadien, 55. 168.
 Shawinigan (Ville de). 22. 23.
 Shawinigan Water and Power Company. 17. 22. 58. 59. 124.
 Sherbrooke (Ville de). Lutte pour la municipalisation de l'électricité, 19. 124. 131.
 Sherbrooke Power, Light and Heat Company. 19. 124. 131.
 Sifton (Clifford). 24. 32. 51. 73. 75. 120. 133. 179. 185.
 Smith (Sir Donald). 168.
 Smith (F. C.). 125.
 Smith (Julian C.). Ingénieur, haut fonctionnaire de la Shawinigan Water and Power Company, 17.
 Société du Parler français. 47.
 Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. 89.
 Sœurs de la Providence. 157.
 Soleil (Le). Journal libéral de Québec, 25. 29. 36. 38. 39. 61. 63. 68. 72. 77. 79. 80. 89. 99. 109. 110. 114. 118. 119. 138. 143. 146. 149. 153. 162. 175. 179. 180. 187.
 Sproule (Thomas Simpson). Député ontarien et chef orangiste, 30. 120.
 Star (The Montreal). 51. 61. 68. 72. 113. 115. 116. 181.
 Stephens (George Washington). 129.
 Stephens (George Washington) (Deuxième du nom). Président de la Commission du port de Montréal, 41.

- Strathcona (Lord). Haut commissaire du Canada en Grande-Bretagne, 50. 51. 160.
Subside fédéral. 11. 13. 38. 50. 55. 66. 76. 127. 128. 132. 173.
Swezey (Robert Oliver). Débute à la Royal Securities, 58.
Syndicalisme. Syndicalisme catholique, 42. 46. 117. — Syndicalisme « international », 11. 12. 18. 40 à 42. 166.

T

- Taillon (Louis-Olivier). 141. 170.
Talbot (Onésiphore). Député de Bellechasse, 104. 106. 165.
Tanguay (Eugène). Ingénieur, 19.
Tardivel (Jules-Paul). 43.
Tardivel (Paul). Publie la « Vérité », 12. 48.
Tarte (Eugène). 110. 115. 116. 151.
Tarte (Joseph-Israël). 21. 23. 24. 72. 73. 80. 86. — Sa mort (18 décembre 1907), 114 à 116. 182.
Tarte (Louis-Joseph). 110. 115. 116. 151.
Taschereau (Alexandre). Député prov. de Montmorency, 60. 61. 77. 78. 79. 80. 99. — Ministre des Travaux publics, 100. 105. 106. 109. 126. 141. — Compagne de 1908, 142. 152. 173. 175.
Taschereau (Alleyn). Avocat ; militant nationaliste, 68. 78. 88. 90. 104. 107. 147. 166.
Taschereau (Edmond). Notaire, 21.
Taschereau (Elzéar-Alexandre). Cardinal, 43.
Taschereau (Henri-Thomas). Juge en chef, 9.
Taxation des propriétés religieuses. 82.
Telegram (The), de Saint-Jean, N.-B., 78.
Tellier (Mathias). Député prov. de Joliette, 11. 14. 15. 23. 72. 76. 128. 138. 152.
Tempérance. 119.
Templeman (William). 185.
Temps (Le), de Paris, 89.

- Terre-Neuve. Conflit avec la province de Québec au sujet du Labrador, 11. 127.
- Tessier (Auguste). Trésorier provincial, 90. — Juge, 97.
- Tétreau (Ernest). Avocat ; militant nationaliste, 80. 81. 85. 92. 107. 144. 148. 172.
- Théâtres. Fermeture dominicale, 15.
- Thibaudeau (Mme Alfred), 45.
- Thomson (E.-W.). Journaliste, 73 à 75.
- Times (The London). 89.
- Tourigny (François-Siméon). Maire des Trois-Rivières, 158.
- Transcontinental (Chemin de fer). 20. 21. 126. 180. 181.
- Trappistes (RR. PP.). A Oka, 23.
- Trifluvien (Le). 47.
- Trois-Rivières. En 1907, 58. 59. — Incendie de 1908, 157 à 159.
- Trudel (François-Xavier). 43.
- Turcotte (Joseph). Député du comté de Québec, 185.
- Turgeon (Adélar). Ministre des Terres et Forêts, 16. 59. — Attaqué par les nationalistes, 61. 63. 64. 67. 77. 88. 89. 90. 91. 92. 98. 99. — Démissionne et défie Bourassa, 100. 103. — Réélu dans Bellechasse contre Bourassa, 104 à 110. 139. 164. 173.

U

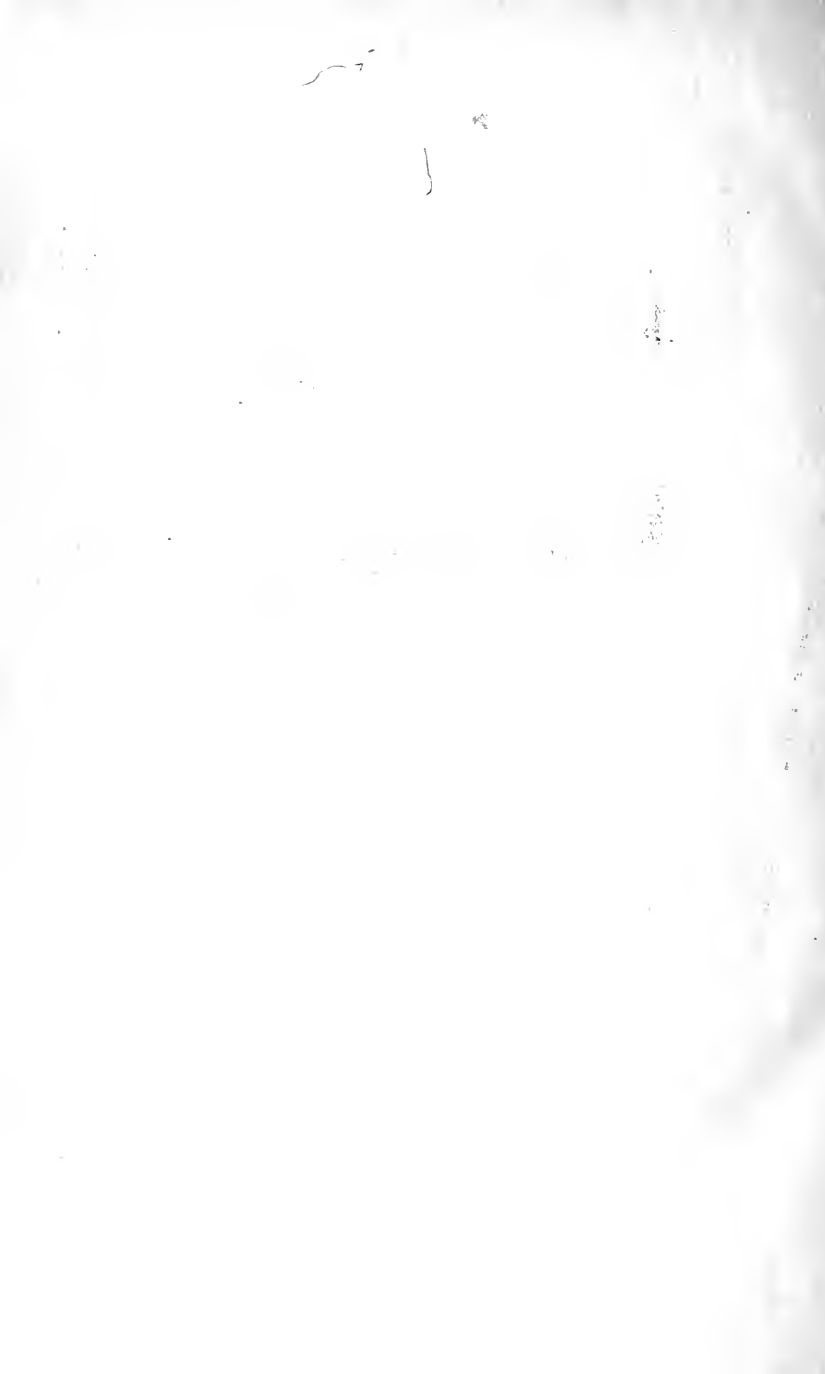
- Uniformité des manuels scolaires. 81. 129.
- Union (L'). de Saint-Hyacinthe. 82. 177.
- Université Laval. 43.
- Université Laval de Montréal. 13. 17. 23. 127.

V

- Vérité (La), de Québec. 12. 17. 47. 48. 51. 62. 68. 91. 119. 163.
- Verville (Alphonse). Chef ouvrier ; député de Maisonneuve, 29. 91. 133. 134. 170. 171. 180.
- Victoria Times (The). 185.
- Vigie (La). Publiée à Québec par Ulric Barthe, 48. 118.

W

- Wabasso Cotton Company. 58. 59. 159.
Walsh (Michael). Député prov. de Sainte-Anne, 186.
Weir (William Alexander). Ministre des Travaux publics
dans le cabinet Gouin, 10. 15. 16. 76. 83. 90. 91. —
Trésorier provincial, 100. 112. 113. 128. 131. 141. 188.
Whitehead (Charles Ross). Industriel, 58. 59.
Willison (John). Journaliste ; directeur du « Toronto
News », 83. 153.
Wilson (Marcellin). Industriel, 177.
World (The Toronto). 68. 72. 78. 84. 181.



F Rumilly, Robert
5470 Histoire de la province
R8 de Québec
t.13

**PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET**

**UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY**

